



Sauvons l'église Saint-Denis de Neuilly-en-Thelle

**Pour faire un don,
scannez le QR Code**



**Association de Sauvegarde du Patrimoine
de Neuilly-en-Thelle
- ASPNET -**

51 rue du Mouthier 60530 NEUILLY EN THELLE
07.62.14.0260 - aspneuilly@gmail.com - www.aspnet.e-monsite.com



ASPNET

Association de Sauvegarde du Patrimoine
de Neuilly-en-Thelle

51 rue du Mouthier 60530 NEUILLY EN THELLE
0762140260 - aspneuilly@gmail.com

RNA W604009622 - SIREN 938562683

Le Mot du Président



Madame, monsieur,

J'ai l'honneur de vous présenter L'ASPNET, l'Association de Sauvegarde du Patrimoine de Neuilly-en-Thelle.

Elle a été créée le 1er décembre 2024 et enregistrée auprès de la Préfecture de l'Oise sous le numéro W604009622 à la date du 10 décembre 2024.

L'ASPNET est représentée par monsieur Julien BAILLY, trésorier, madame Charlotte MECHALI, secrétaire, et moi même, Denis JACOB en tant que Président, tout trois élus lors de l'assemblée générale de création.

L'objectif de notre association est de lancer des appels à dons, de trouver des mécénats et de collecter des fonds pour financer les projets autour de la sauvegarde du patrimoine de Neuilly-en-Thelle, commune de l'Oise.

Le premier projet, le plus urgent et le plus important, porte sur la restauration de l'église Saint-Denis dont nous avons constaté l'état de délabrement avancé dans lequel elle se trouve.

Classée aux monuments historiques depuis 1930, et au-delà du symbole culturel, notre église fait partie de l'histoire collective des noviliaciens au moment où l'incendie de la cathédrale Notre Dame de Paris, sa restauration et sa restitution à la population à marquer les esprits et les cœurs.

Aussi, dans une moindre mesure mais tout aussi importante à nos yeux, l'état de décrépitude avancée de notre église nécessite une action urgente. La commune, qui assure l'entretien courant de l'église (maintenance de l'orgue, réfec-

tion de la toiture, changement de la chaudière, réparation de la flèche et du coq endommagés lors d'une tempête) ne peut pas supporter le coût d'une telle restauration.

C'est donc tout naturellement que la création d'une association nous a semblée opportune afin d'aider la municipalité dans ce projet. L'ASPNET souhaite redonner toute la splendeur de cet édifice et favoriser, par la suite, le développement d'une image centrale du tourisme à Neuilly-en-Thelle et dans les environs.

Naturellement, d'autres projets sont en attente comme la réfection du calvaire et, en lien avec les propriétaires privés, l'étude des besoins en rénovation et en restauration du corps de garde et de la chapelle de l'ancien hospice qui font le patrimoine communal.

Le dossier que nous vous présentons à pour objectif de mieux comprendre l'enjeu et l'ampleur de notre projet et de vous sensibiliser à l'urgence de nous apporter votre aide.

Je terminerai mon propos en indiquant que la dernière grande restauration importante sur l'église est intervenue il ya plus d'un siècle maintenant, en 1910, notamment sur les vitraux du chœur et l'autel.

Je ne doute pas que vous porterez la plus grande attention à notre démarche, attendue et soutenue par la population qui ne manque pas de nous faire part de leur plus grande inquiétude de voir leur église perdre de sa superbe au fil des ans.

Je vous remercie de votre attention et, par avance, de l'aide et du soutien que vous pourrez apporter à notre association.

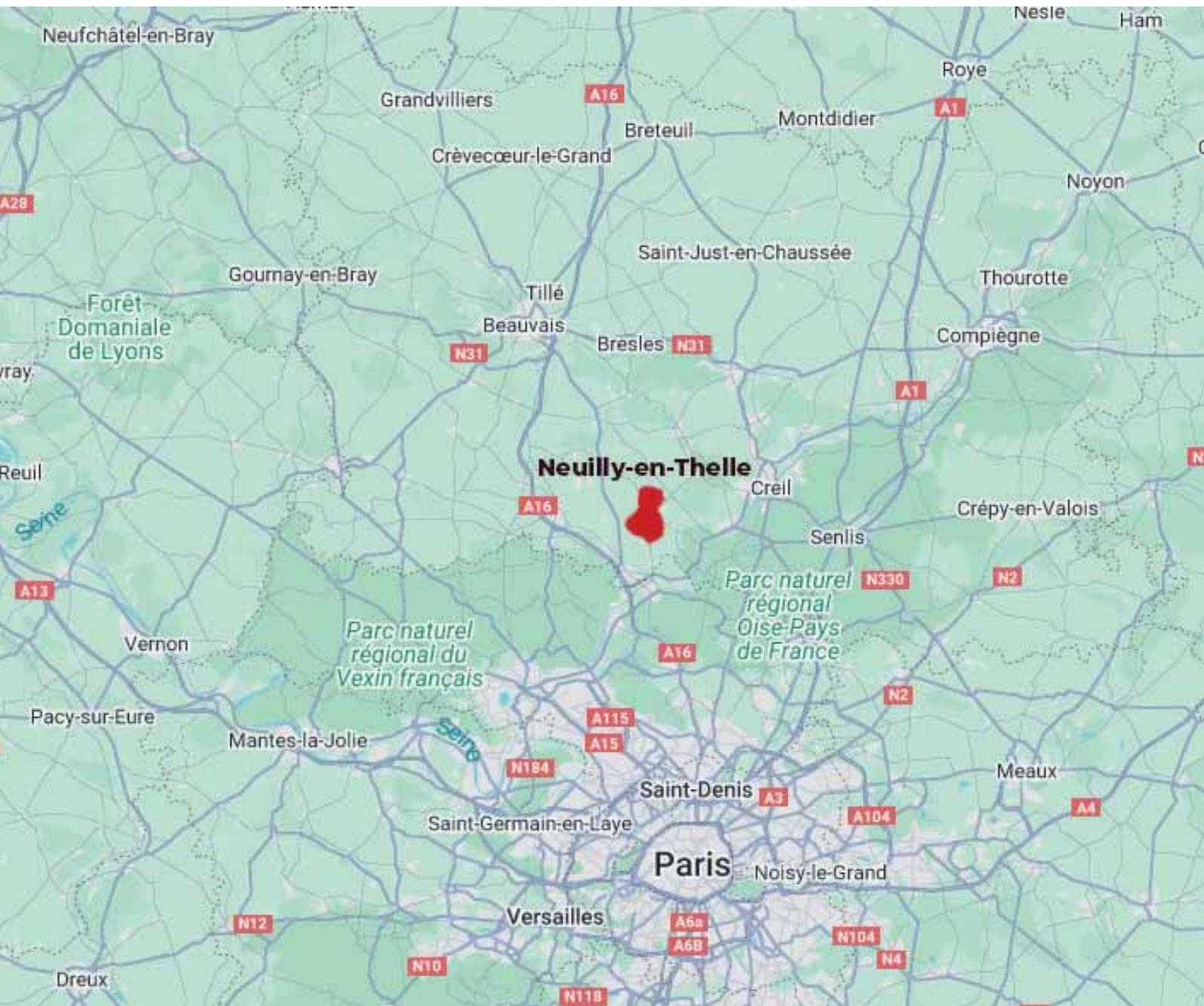
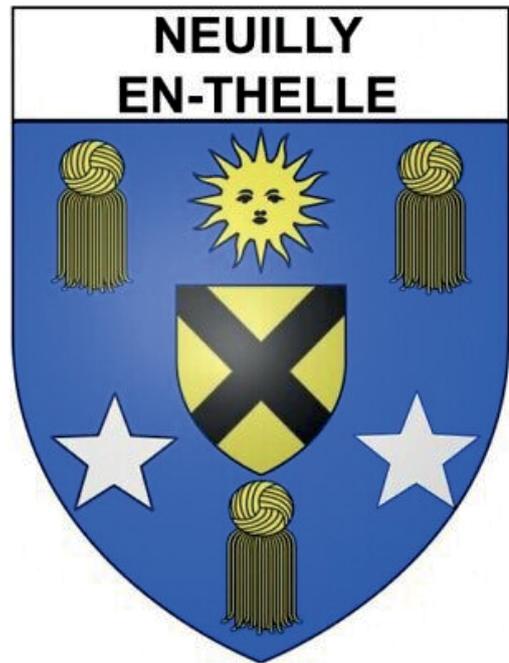
Très cordialement
Denis JACOB

Localisation

Neuilly-en-Thelle est une commune au nord de Paris située dans le département de l'Oise, en région Hauts-de-France dans le bassin Seine-Normandie sur le plateau du Pays de Telle.

La commune se trouve dans l'arrondissement de Senlis et est le siège de la communauté de communes la Thelloise.

Elle se trouve à une trentaine de kilomètres de Beauvais et à une soixantaine de kilomètres de Paris et à proximité des parcs régionaux «Oise Pays de France» et «du Vexin français»





ASPNET

Association de Sauvegarde du Patrimoine
de Neuilly-en-Thelle

51 rue du Mouthier 60530 NEUILLY EN THELLE
0762140260 - aspneuilly@gmail.com

RNA W604009622 - SIREN 938562683

Histoire de Neuilly-En-Thelle



Extrait de l'annuaire du précis statistique sur le canton de Neuilly-en-Thelle - 1842 -

Neuilly-en-Thelle, [Nuylli en 1203, Nuili en 1220, Nuulli en 135, Nuelli, Nulli-en-Telles, Nully-en-Thelle, Nuilly-en-Thelles, Neully (Noviliacus, Nuilys en 1220, Nuliacum, Nulliacum en 1323, Nudus Locus selon Louvet)], au centre du canton entre Ully-Saint-Georges au nord, Cires-les-Mello au nord-est, Ercuis à l'Est, Crouy-en-Thelle et Morangle au sud-ouest, Fresnoy-en-Thelle au sud, Puiseux-le-Hauberger à l'ouest, Dieudonne au nord-ouest.

L'une des plus grandes communes du département ; son territoire est un plateau d'où descendent, dans trois directions, les pentes qui se dirigent vers les vallées de l'Oise, de la Lesche et du Thérain. Il présente du nord au sud un développement de six mille mètres, sur une dimension transversale moindre de trois mille. Il n'y a pas d'eau courante dans son étendue.

Le chef-lieu, central, est un beau bourg formé de deux principales rues croisant à angle droit, et de quelques communications secondaires. Neuilly-En-Thelle est connu dès le 7e siècle par le testament de Vendemir et d'Ercamberthe, sa femme, qui en firent don dans l'année 686 à l'Abbaye Saint-Etienne de Paris. Neuilly, l'un des principaux lieux du Pagus Camliacensis et du comté de Beaumont, fut compris dès longtemps dans la seigneurie de Fresnoy-En-Thelle.

Philippe de Dreux, évêque de Beauvais, donna en 1187 le patronage de la cure à l'abbaye Saint-Vincent de Senlis. Le curé avait le titre de Prieur. L'église dédiée à Saint Denis est une simple succursale quoiqu'au chef-lieu du canton.

Cet édifice, remanié plusieurs fois et dont on reconstruit en ce moment un latéral, a un portail ogive en rentrants et colonnettes grêles du 14e siècle. À côté est une tourelle à toit conique. Le côté sud montre à la Nef trois fenêtres ogives germées, ensuite le clocher à fenêtre trilobée dans le bas et plus loin une deuxième fenêtre pareille. À l'intérieur, la travée du clocher a des nervures à double tores appuyant sur des piliers groupés à chapiteaux symétriques autrefois colorés.

Le chœur, une chapelle latérale et le sommet du clocher appartiennent à l'architecture transitoire entre le style ogival et la renaissance complète des arts. Les fenêtres sont à plein cintre, les corniches, contreforts et niches dans le goût moderne, les pendentifs et colonnes intérieures du chœur du même temps. La Nef a été plafonnée en 1755. On lit au-dessus de la fenêtre centrale du chœur en dehors, cette inscription

DNE
A TETE
CM EDE
St DERIV
MEVM
1546

On remarque au-dessus de la fenêtre à gauche de celle-ci, une tête de mort artistement sculptée et un livre ouvert, où sont gravés ces lettres :

OES | MORIR
QDZ | MVR

Les marquis de Fresnoy avaient leur sépulture dans le chœur. On voyait autrefois aux côté droit, le mausolée de Charles Henri de Fresnoy, dit tempête, qui, après avoir servi avec distinction sous les règnes d'Henri III, Henri IV et Louis XIII, fut tué le premier mai 1624 en descendant de carrosse par des gens qui l'avaient précédé depuis Paris. La tradition locale prétend qu'ils furent apostés pour le punir d'avoir osé tourner ses pensées vers la reine. Anne de Vaudetar, sa femme, lui fit ériger un tombeau qui consistait en une table élevée de huit pieds sur deux colonnes de marbre noire portant sa statue de grandeur naturelle en marbre blanc. Il était représenté armé de toutes pièces, à genoux sur un prie-Dieu, son casque à terre près de lui. Cette statue, qui passait pour un chef-d'œuvre de sculpture, fut transférée vers 1800 après avoir été mutilée au château de Lamberval, puis à la vente du domaine dans la ferme d'Ercuis en dépendait et d'où elle a été retirée depuis.

On voit dans la nef une pierre sépulcrale de Pierre Chartier, qui eut le premier poste de Neuilly lorsqu'on l'établit au Bellay, le 16 novembre 1707.

L'église couverte de chaume fut incendiée du temps de la jacquerie. En creusant autour dans l'année 1815, on trouva quantité de squelettes presque entiers. Des ossements de chevaux et des monnaies enfouis pêle-mêles, ce qui semble indiquer qu'il y eut un combat meurtrier près de cet édifice.

Le clocher avait une flèche qu'un ouragan emporta le 2e février 1701. Le sommet de la tour fut reconstruit et couvert en chaume à cause de l'impossibilité de se procurer des tuiles ou des ardoises, les chemins étant impraticables alors pour les gros transports. Un incendie, qui détruisit le trente juin 1711 une partie du bourg, consuma les nouveaux ouvrages auxquels on suppléa par ceux qu'on voit encore.

Il y a sur la place de l'église une croix monolithe remarquable par sa hauteur et son élégance. On lui a donné pour base une pierre sépulcrale de la maison de Fresnoy. Le fût seul à cinq mètres vingt centimètres d'élévation. Cette Pierre fort ancienne, enterrée pendant les guerres du 14e siècle, le fut aussi pendant la ligue et encore sous le régime de la terreur, époque à laquelle elle perdit deux mètres de sa longueur.

Une chapelle dite Ecce homo qui existait à l'extrémité sud du bourg, fut détruite en 1793.

On appelle l'ancien château de Neuilly une

construction massive à fenêtres ornées de filets et pourvu de meneaux cruciformes, à porte en arc-tudor et à tourelle cylindrique contenant l'escalier. C'est un édifice du 16e siècle. En creusant vers 1810 un puisard dans la cour voisine, on rencontra un pot de terre rempli de monnaie à l'effigie de Charles le bel.

Les autres bâtiments sont modernes, le village ayant été presque entièrement renouvelé depuis cent quarante ans par trois incendies, celui de 1711 consuma toute la partie méridionale du bourg, on bâtit la chapelle d'Ecce homo, au point où les flammes s'arrêtèrent. Le feu brûla le quartier voisin de celui-ci dans la nuit du 14 au 15 octobre 1755. Un autre sinistre arrivé le 20 mars 1804 détruisit toute la rue de Bimont et la grande rue, à partir de la place.

On a découvert en 1801 plusieurs sarcophages au lieu dit les Vanneaux. L'année suivante, on rencontra sur le même point plusieurs monnaies d'or de la race carlovingienne.

Il y a à l'ouest de Neuilly un lieu dit la plaine des Nonnettes ; le chemin qui y conduit est appelé rue du Moutier, ce qui signale l'existence d'un établissement religieux dont la tradition est perdue aujourd'hui.

Le Bellay-en-Thelle, Bellai, Beloi, Bellé, Beelai en 1290, Beeloy en 1228, Beeloy, Beloy en 1228 (Beleium en 1177), hameaux de quinze feux est à six cents pas au sud de Neuilly.

Ce lieu, quoi qu'ancien, n'est pas mentionné dans le temps du Pagus Camliacensis, mais il est certain que les comtes de Beaumont le réunirent à leurs domaines. Matthieu II, Chambrier de France, fit en 1177 un échange avec l'abbaye de Saint-Martin de Pontoise qui lui céda la grange du Bellay, le bois et toutes les terres.

On croit que les Templiers eurent un établissement au Bellay. On voyait autrefois dans la chapelle une très ancienne croix portant les armes du temple.

En 1231, Jean de Fresnoi, Chevalier, donna aux chevaliers de Saint-Jean de Jérusalem ou de Malte, d'abord soixante, ensuite quarante journaux de terre qui servirent à la fondation d'une commanderie. Probablement on y ajouta les biens des Templiers à la destruction de l'ordre. La commanderie du Bellay ou de Neuilly était un membre de celle de Louviers et Vaumion près de Magny. Elle valait six cents livres.

Il y avait de tout temps une chapelle dont on trouve que l'abbaye Saint-Vincent fit présent, en 1200, à Gillebert de Sorchi ou Sorcy. Elle fut détruite pendant les guerres du quinzième siècle. Après l'avoir reconstruite, on l'érigea en vicariat dans l'année 1585, malgré la résistance des curés de Neuilly, continuée pendant quatre-vingts ans, des sentences de l'officialité les condamnant à l'entretien

du vicaire. Ils vinrent à bout de faire supprimer le titre vers le milieu du dix-huitième siècle. Il n'y eut plus dès lors qu'une simple chapelle jusqu'à la révolution.

Le cimetière était au lieu-dit la croix Perrette. L'Église a été démolie à trois reprises, en 1809, en 1820 et 1828. En 1804, en fouillant près du village pour extraire de l'argile, on rencontra à quatre pieds de profondeur des antiquités romaines, notamment un vase de bronze et des portes lampes à trois branches.

On prétend que le Bellay avait au moins six cents habitants au seizième siècle. Ce qui prouve son ancienne étendue, c'est que le seul puits qui alimente le pays est à deux cents mètres des habitations actuelles. On a découvert en 1840 des résidus considérables de constructions.

Le marché de Neuilly se tenait autrefois au Bellay, sur la place dite du Pleu, qui a été envahie depuis. On a mis au jour des sarcophages en 1836 au lieu dit la croix Idiare.

Lambert Val, hameau de huit maisons, est à la limite sud, attenant au village de Fresnoy-En-Thelle. Là était le château de Fresnoy, démoli en 1818, dont les restes sont convertis en fermes.

Le bois de Cauche ou des Cauches, hameaux composés de sept chaumières, est situé à deux milles mètres au nord du chef-lieu, à l'origine des vallons qui descendent vers Dieudonne. Il a commencé par une ferme dépendant de la Seigneurie de Fresnoy.

A l'ouest de celui-ci et vers le territoire de Cire-les-Mello, au lieu dit la Fortelle était un autre village aujourd'hui détruit, nommé le Plessis-Godart, le Plessis Saint Denis, le Plaissier (Plessoeum, Plessum Golardi). C'était une seigneurie particulière et l'on trouve qu'en 1258, Guillaume du Plessis, chevalier, en donna les champarts et une partie des terres à l'abbaye de Ressons-en-Thelle. Il fut compris avec Le Tillet et la Villeneuve dans le duché-pairie de Montmorency, érigé en 1551. Il y avait une église dédiée à saint Vaast qui desservait le haut et le bas Plessis, ainsi qu'un écart appelé Caillois. On nomme encore le clos saint Vaast l'emplacement de l'église et du cimetière. On comptait cinquante maisons dans ce lieu vers 1600. On tient que la population ayant été détruite au commencement du dix-septième siècle par une épidémie, le petit nombre d'habitants échappés à la mort se réfugia à Neuilly-En-Thelle.

Il y avait un autre village près du bois Dolus au sud-ouest du bourg. L'emplacement est morcelé comme celui d'un lieu occupé par des maisons et des jardins. Le chemin qui borde ses parcelles se nomme la rue du bois Dolus.

Il y eut une maladrerie entre Neuilly et le Plessis au

lieu où est un calvaire nommé la croix de guerre.
Un lieu nommé Brinon, qui existait encore en 1700, n'a laissé aucun vestige.

La route départementale de Clermont à Beaumont-Sur-Oise traverse Neuilly-en-Thelle et le Bellay. Les propriétés communales comprennent une mairie et une halle. Le cimetière a été transféré en 1826 à l'Est du bourg, entre les chemins de Crouy et de Morangles. L'ancien, contigu à l'Église, est devenue la place publique où se tient le marché.

On trouve à Neuilly un hospice, un bureau de bienfaisance, une foire, un marché, une compagnie de pompiers, des voitures publiques pour Paris.

Il y a un moulin à vent dans l'étendue du territoire. Le travail de la soie et du coton occupe, comme dans les lieux voisins, beaucoup de bras.

La population est active et laborieuse, le pays est en voie de progrès matériel et l'établissement récent de la route de Beaumont-Sur-Oise devient pour le bourg une cause de développement et de prospérité.







NEUILLY-EN-THELLE — Ancienne Mairie et Église
Place de l'église (Est) et ancienne mairie



Place de l'église (Ouest)



ASPNET

Association de Sauvegarde du Patrimoine
de Neuilly-en-Thelle

51 rue du Mouthier 60530 NEUILLY EN THELLE
0762140260 - aspneully@gmail.com

RNA W604009622 - SIREN 938562683

Histoire de l'église Saint-Denis



Eglise Saint Denis de Neuilly en Thelle

Source WIKIPEDIA – Pierre Poschadel
https://fr.wikipedia.org/wiki/%C3%89glise_Saint-Denis_de_Neuilly-en-Thelle

Présentation

L'église Saint-Denis est une église catholique paroissiale située à Neuilly-en-Thelle, dans le département de l'Oise, en France. Sa construction a commencé après la donation de la collation de la cure à l'abbaye Saint-Vincent de Senlis en 1187.

Mais les seuls éléments significatifs qui subsistent de la première campagne de construction sont la façade et une partie de la base du clocher, avec sa voûte d'ogives.

Des réparations ont été nécessaires après la Grande Jacquerie en 1358, et ont laissé les chapiteaux au sud de la base du clocher et deux baies à remplage.

La modeste nef a si souvent été retouchée qu'elle a perdu tout caractère, et son unique bas-côté a été rebâti en 1842. Le clocher a quant à lui été reconstruit après un incendie en 1711.

L'église Saint-Denis vaut donc surtout pour son vaste chœur Renaissance de trois travées, terminée par une abside à trois pans, et accompagné d'un collatéral au nord. Ce chœur est de dimensions généreuses, et s'il ne constitue pas un chef-d'œuvre, offre néanmoins une modénature atypique, et des supports des voûtes d'une conception originale.

Au nord, les deux arcs-doubleaux retombent sur des cariatides, et dans le collatéral, les consoles qui reçoivent les voûtes prennent la forme de têtes humaines se dégageant devant des draperies.

Le mobilier de l'église a été presque entièrement remplacé au XIX^e siècle. Pour ses différentes singularités, l'église Saint-Denis a été classée monument historique par arrêté du 17 juin 1930.

Elle est aujourd'hui affiliée à la paroisse Saint-Louis-en-Thelle avec siège à Chambly, et des messes dominicales anticipées y sont célébrées environ tous les deux mois à 18 h 30.

L'église Saint-Denis est située en France, en région Hauts-de-France et dans le département de l'Oise, en pays de Thelle, dans la commune de Neuilly-en-Thelle, au centre du bourg, rue du Mouthier (RD 609) / place du maréchal Leclerc.

En venant depuis l'ouest, la rue arrive devant la façade occidentale de l'église, et s'élargit légèrement,

afin de permettre à ses deux voies de contourner l'édifice, l'une par le sud, l'autre par le nord. Elles rencontrent, à l'est de l'église, la grande place.

Cependant, la voie du sud (sens ouest-est) délimite en même temps la place au sud, et l'église ne donne ainsi sur la place qu'au niveau du chevet et des dernières travées du collatéral sud. Si le chevet et la façade sont ainsi bien visibles et bien mises en valeur, les élévations latérales se trouvent enserrées dans le tissu urbain et ne peuvent être contemplées en prenant suffisamment du recul.

L'église est entièrement entourée de la voie publique, et n'est pas mitoyenne d'autres constructions. Elle occupe une place de choix dans le paysage urbain, dans lequel elle est parfaitement intégrée, puisque la plupart des commerces sont concentrés autour de la place. Elle accueillait, au début du XX^e siècle encore, également la mairie au-dessus de la halle, et une grande fontaine publique.

Déjà disparu avait une croix monolithe remarquable par sa hauteur et son élégance, que Louis Graves a encore vu vers le début des années 1840, et dont le fût seul mesurait encore cinq mètres de hauteur. Il avait été enterré pendant les principaux conflits, de même que sous la Terreur, quand elle perdit toutefois deux mètres de hauteur.

Histoire

L'on ignore la date de fondation de la paroisse. La première mention connue de Neuilly-en-Thelle figure dans le testament de Vendimir et d'Ercamberthe sa femme, qui en 686 font don de la localité à l'abbaye Saint-Étienne de Paris (probablement le chapitre de la cathédrale Saint-Étienne de Paris). Mais il n'est pas avéré que Neuilly corresponde alors à une paroisse.

En effet, le village fait longtemps partie de la seigneurie de Fresnoy-en-Thelle, et n'est pas un centre du pouvoir malgré sa population nombreuse.

D'autre part, le patron de la paroisse, saint Denis, important évangéliste dans la région, peut renvoyer à une fondation fort ancienne, ou sinon à un rapport quelconque avec l'abbaye de Saint-Denis, comme dans les villages voisins de Foulangués (église Saint-Denis de Foulangués) et Le Mesnil-en-Thelle (anciennement Le Mesnil-Saint-Denis).

En 1187, Philippe de Dreux, évêque de Beauvais, confère la collation de la cure à l'abbaye Saint-Vincent de Senlis.

Cet acte enclenche sans doute le début des travaux pour l'église actuelle, dont les grandes arcades en tiers-point assez frustes au nord de la nef peuvent remonter à la fin du XII^e siècle ou au début du XIII^e siècle.

La donation du patronage de la cure peut en même temps coïncider avec l'érection de la paroisse, comme c'est souvent le cas. L'abbaye Saint-Vincent envoie un chanoine à Neuilly-en-Thelle, qui y assure le ministère du curé.

Formellement, Neuilly-en-Thelle devient donc le siège d'un prieuré, dont l'effectif se limite en général à un seul religieux qui porte le titre de prieur : c'est l'un des nombreux prieuré-cures dans le milieu rural.

Sous tout l'Ancien Régime, la paroisse relève du doyenné de Beaumont-sur-Oise, de l'archidiaconé de Clermont et du diocèse de Beauvais.

Les campagnes de construction de l'église antérieures au XVIII^e siècle ne sont pas documentées par des sources d'archives ou des inscriptions. Eugène Müller date les parties les plus anciennes de la fin du XII^e siècle ou des débuts du siècle suivant. Il s'agit du gros-œuvre de la nef et des grandes arcades du nord, ainsi que des deux arcs-doubleaux qui séparent la base du clocher de la nef et du chœur, avec les supports de la pile nord-ouest et le chapiteau de l'ogive dans l'angle nord-est. Ces éléments appartiennent à la première période gothique.

Sous la Grande Jacquerie en 1358, l'église, couverte de chaume, est incendiée, rapporte Louis Graves. Ainsi, s'expliquent aisément le style du XIV^e siècle du portail occidental, des supports au sud des deux doubleaux de la base du clocher, et du chapiteau dans l'angle sud-est de la demi-travée au nord du clocher. Les fenêtres au sud de la nef et du base du clocher sont repercées à la période gothique flamboyante, comme l'indiquent les moulures concaves qui les entourent. Le chœur et son collatéral sont entièrement bâtis à neuf pendant la première moitié du XV^e siècle, à la charnière entre la période flamboyante et la Renaissance, peut-être grâce à la générosité des marquis de Fresnoy, qui avaient leur sépulture justement dans le chœur.

Sa datation est facilitée par un cartouche visible à l'extérieur, au-dessus de la baie d'axe. Il affiche l'inscription énigmatique : « DNE / ÂTETE / OME DE / SIDERIV / MEUM / 1546 » (un trait au-dessus de certaines consonnes indique des omissions, notamment dans le cas de consonnes doubles).

Le 2 février 1701, la flèche du clocher est emportée par un ouragan. La nouvelle toiture est provisoirement couverte de chaume. Le 30 juin 1711, un immense incendie dévaste toute la partie méridionale du bourg, et anéantit les nouveaux ouvrages sur le clocher. En 1755, la nef est plafonnée.

Sous la Révolution française, les hiérarchies ecclésiastiques traditionnelles sont bouleversées, et le prieuré est dissout. La chapelle de l'Ecce homo, bâtie en 1711 à la limite sud du bourg, là où l'incendie s'était arrêté, est démolie en 1793.

L'ancien doyenné de Beaumont, traversé par la limite administrative entre l'Oise et la Seine-et-Oise, est départagé entre le diocèse de Beauvais et le nouveau diocèse de Versailles.

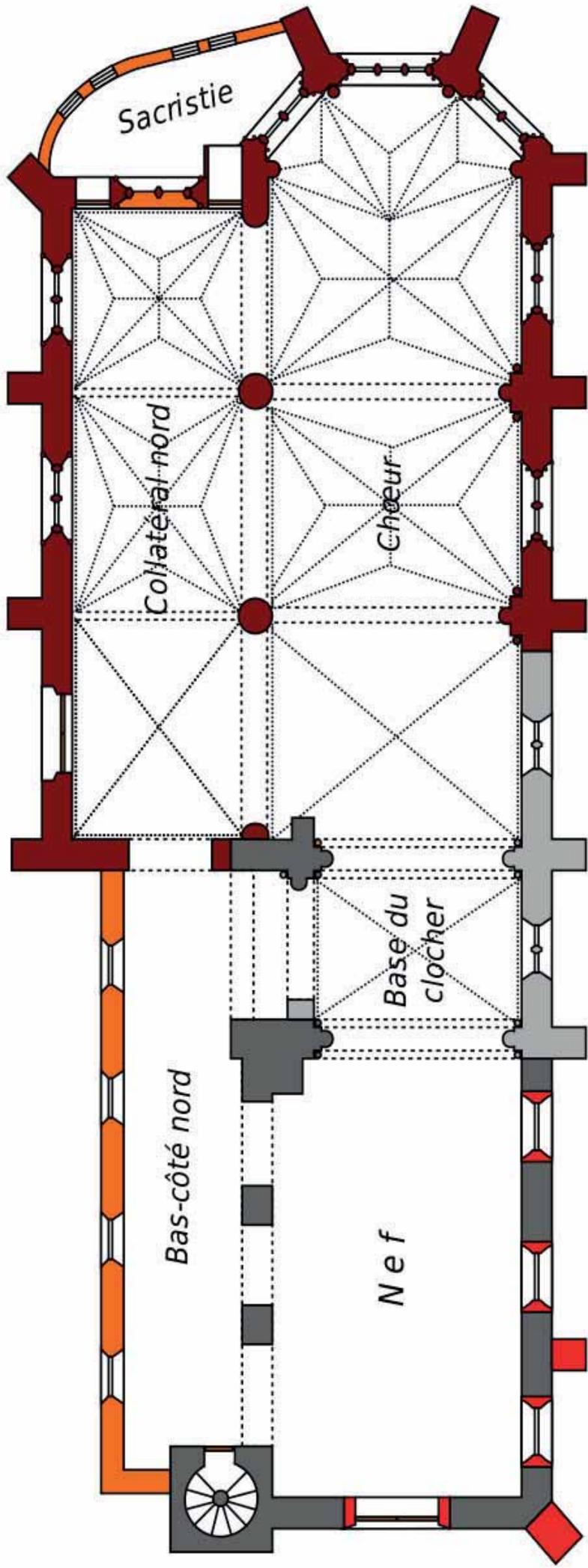
Pour Neuilly-en-Thelle, le diocèse reste inchangé. Puis, sous le concordat de 1801, le diocèse de Beauvais est annexé au diocèse d'Amiens, avant d'être rétabli en 1822. Le régime concordataire n'accorde, sous le Premier Empire, qu'une unique paroisse par canton.

En l'occurrence, elle est sise à Chambly, alors que Neuilly-en-Thelle, chef-lieu de canton, doit se contenter du statut d'une succursale⁶. La Révolution n'a pas emporté le mausolée de Charles-Henri de Fresnoy, dit Tempête, qui servit à Henri III, Henri IV et Louis XIII, et fut assassiné le 1^{er} mai 1624 en descendant de carrosse. « Anne de Vaudetar, sa femme, lui fit ériger un tombeau qui consistait en une table élevée de huit pieds sur deux colonnes de marbre noir, portant sa statue de grandeur naturelle en marbre blanc ; il était représenté armé de toutes pièces, à genoux sur un prie-Dieu, son casque à terre près de lui.

Cette statue qui passait pour un chef-d'œuvre de sculpture, fut transférée vers 1800, après avoir été mutilée, au château de Lamberval, puis à la vente du domaine, dans la ferme d'Ercuis qui en dépendait, et d'où elle a été retirée depuis » (Louis Graves).

Un bas-côté (de toute évidence celle de la nef) est reconstruite en 1842. Les chapiteaux dans le style du milieu du XIII^e siècle, qui ont l'allure néo-gothiques, pourraient dater de la même campagne de travaux. Aucun autre élément de l'église ne date en effet du milieu ou de la seconde moitié du XIII^e siècle. L'église est classée monument historique par arrêté du 17 juin 1930.

Aujourd'hui, Neuilly-en-Thelle est affilié à la paroisse Saint-Louis-en-Thelle avec siège à Chambly, qui rassemble les communes de l'ancien canton de Neuilly-en-Thelle jadis comprises dans le doyenné de Beaumont. Cette paroisse réunit quatorze églises, et les célébrations du dimanche sont réservées à deux parmi eux, ce qui ne laisse que la messe anticipée du samedi à 18 h 30 pour les douze restantes. La fréquence des messes ne dépasse donc pas une tous les deux mois



Légende

- arcades et doubleaux
- ogives et formerets
- gothique / fin XIIe - début XIII siècle
- gothique / vers 1360 - 1400
- gothique flamboyant / 4e quart XVe - 1er quart XVIe siècle
- Renaissance / 2e quart XVIe siècle
- moderne / XIXe siècle, dont 1842 (bas-côté)



Régulièrement orientée, avec une légère déviation de son axe vers le sud-est du côté du chevet, l'église répond à un plan dissymétrique à deux vaisseaux et clocher central.

Elle se compose d'une nef de trois travées ; d'une base de clocher, accompagnée d'une demi-travée entre les deux contreforts septentrionaux ; d'un bas-côté sans style au nord de la nef et de la demi-travée près de la base du clocher ; d'un chœur de trois travées, plus une abside à trois pans ; et d'un collatéral au nord des trois travées droites du chœur.

Une tourelle d'escalier flanque la façade à sa gauche, et une sacristie occupe l'angle entre l'abside et le chevet plat du collatéral.

Tout le vaisseau central conserve la même largeur sur toute sa longueur, sauf la base du clocher du côté nord, ce qui explique la présence du demi-travée. Le vaisseau central prend le jour du côté sud, et présente deux niveaux d'élévation, avec un étage de grandes arcades surmonté d'un étage de murs aveugles, du côté nord. La nef est simplement plafonnée de bois.

Le bas-côté est muni d'un plafond plat, dont la nature reste à préciser.

La base du clocher et les sept travées du chœur et de son collatéral sont voûté d'ogives, avec des voûtes à liernes et tiercerons dans les trois dernières travées du vaisseau central.

La première travée de la nef et du collatéral sont encombrées par des tribunes, dont celle de la nef accueille un orgue. L'on accède à l'église par le portail occidental de la nef, ou par un portail latéral dans la première travée du collatéral.

La toiture du vaisseau central débute par un pignon en façade, et se termine par trois croupes au-dessus de l'abside. Les toits en appentis du bas-côté et du collatéral prennent appui contre la toiture du vaisseau central.

Une flèche de pierre conique est réservée à la tourelle d'escalier, tandis que le clocher, à un unique étage de beffroi, est coiffé d'un toit à la hache.

La nef des fidèles frappe par son insignifiance, tant sur le plan de l'architecture, sans réel caractère, tant par son volume, moitié inférieur à l'ensemble base du clocher et chœur. C'est une salle rectangulaire, moitié plus profonde que large, que les trois fenêtres du côté sud, les trois arcades du côté nord et les deux poutres maîtresses permettent de subdiviser en trois travées. Il n'y a pas trace d'un voûtement. Le plafond plat coupe le sommet de l'arc-doubleau vers la base du clocher.

Dans la deuxième et dans la troisième travée, les poutres et solives sont apparentes. Dans la première travée, au-dessus de la tribune d'orgue, le

plafond est lisse et orné d'un discret cadre mouluré, ce qui correspond sans doute à la configuration d'origine de 1755 (date fournie par Louis Graves). On voit encore que la première poutre était dissimulée par un châssis, dont subsiste encore un seul panneau. La corniche moulurée, qui court immédiatement en dessous, sur les murs nord, ouest et sud, est à considérer comme un autre élément du décor du plafond de 1755. Les fenêtres sont des lancettes simples en tiers-point, entourées d'une large moulure concave. Les deux premières sont pourvues d'un remplage consistant seulement d'une tête trilobée entre deux écoinçons ajourés, ce qui indique le style flamboyant du dernier quart du XVe siècle ou du premier tiers du XVIe siècle.

Les grandes arcades, à un seul rang de claveaux, sont également en tiers-point. La première est plus haute que les suivantes. Toutes les trois ne sont pas moulurées, et ont seulement les arêtes chanfreinées. Ceci n'est pas rare, mais elles ne retombent pas non plus sur des chapiteaux, mais sur des piliers rectangulaires tout à fait frustes, par l'intermédiaire de tailloirs sous la forme d'une tablette au-dessus d'une gorge.

Ce profil ne se rencontre pas ailleurs dans l'église. En cohérence avec les arcades, les angles des piliers sont taillés en biseau. Dominique Vermand souligne que la datation de tels piliers reste incertaine⁸. De surcroît, la nef est-elle entièrement badigeonnée de gris et peinte en faux-appareil, ce qui gomme les traces des remaniements, très visibles par exemple sur l'extérieur du mur sud de la nef. Il est concevable que la nef fut d'une architecture plus élaborée avant la dévastation de l'église sous la Grande Jacquerie, ou avant l'ouragan et l'incendie qui emportèrent les parties hautes du clocher au début du XVIIIe siècle.

Des simplifications ont pu intervenir lors du plafonnement en 1755, ou lors de la reconstruction du bas-côté en 1842. Sans doute la nef a-t-elle initialement été construite à une date voisine de celle de la base du clocher, puisqu'elle n'a rien de romane, et puisqu'elle semble mal concevable à l'apogée de la période gothique sous le règne de Louis IX. Toutefois elle ne saurait pas être exactement contemporaine de la base du clocher, qui est nettement désaxée vers le sud, de sorte qu'un volumineux contrefort carré fasse saillie dans la nef au nord.

Le bas-côté compte une travée de plus que la nef. Il se poursuit donc au nord du clocher. Le plafond plat est lisse, et entouré d'une succession de moulures en stuc, différentes de celles de la nef. Après la troisième grande arcade de la nef, suit une quatrième arcade encore plus simple, en plein cintre et à arêtes vives, qui a pour piliers les deux contreforts septentrionaux du clocher. En plein cintre, à arêtes vives, et dénuée de supports, est également l'arcade qui établit l'intercommunication avec le collatéral du chœur.

Depuis le nord, le jour entre par quatre petites fe-

nêtres en arc brisé. Leur pourtour n'est pas mouluré. L'examen extérieur montre un mur homogène, monté avec des gros parpaings, et des pierres de taille de dimensions diverses, sans doute de récupération. Malgré une rupture verticale dans l'appareil entre la première et la deuxième travée, le soubassement et la corniche en forme de doucine sont continues, ce qui donne à penser que l'ensemble fut effectivement rebâti de toutes pièces au début des années 1840. Seulement la base de la tourelle d'escalier tout au début du bas-côté, près de la retombée de la première grande arcade, a dû rester en place du bas-côté ancien. On y accède par une petite porte.

La base du clocher est de plan barlong dans le sens nord-sud, tout en étant moins large que le reste du vaisseau central. L'étage de beffroi est également de plan rectangulaire. Globalement, la travée apparaît comme une travée ordinaire voûtée d'ogives. S'il n'y avait pas de contreforts faisant saillie dans la nef et dans le chœur du côté nord, sa fonction en tant que base du clocher passerait inaperçue, car les supports ne sont pas renforcés. Tout au plus, les deux arcs-doubleaux sont-ils à double rouleau, mais cela se rencontre aussi à l'intersection entre deux campagnes de construction. La hauteur au sommet de la voûte est légèrement supérieure à la hauteur sous plafond de la nef, et d'un quart inférieur à la hauteur du chœur. Mais selon le projet initial, les travées du chœur devaient certainement être analogues à la base du clocher.

En effet, la fenêtre de la première travée du chœur est identique, et on peut y observer les traces d'une ancienne voûte de la même hauteur. La Jacquerie, la guerre de Cent Ans et la reconstruction au XVI^e siècle ont effacé toutes les autres traces de l'ancien chœur.

La voûte présente, dans les grandes lignes, les caractéristiques habituelles à la période de construction. Seulement sa clé de voûte se démarque. C'est un petit disque sculpté d'un homme vert ou homme feuillu en bas-relief. Ce motif est associé à la Renaissance, et la première travée du chœur possède également une clé de voûte sous la forme d'un disque sculpté d'une tête en bas-relief. Les deux sont sûrement contemporaines. Les ogives sont profilées de deux tores séparés par une gorge, comme dans la troisième travée de Crouyen-Thelle, la quatrième travée de Bouillancy et Mareuil-sur-Ourcq, la base du clocher de Catenoy ou l'abside de Saint-Martin-des-Champs.

Il y a, au nord et au sud, des arcs formerets en tiers-point moulurés d'un tore. Les rouleaux supérieurs des doubleaux sont analogues. Les rouleaux inférieurs affichent un méplat entre deux tores dégagés. De chaque côté, les doubleaux retombent sur une colonne engagée dans un dossier, et deux colonnettes logées dans les angles rentrants. Au sud, ni les ogives, ni le formeret ne disposent de supports dédiés. Ce sont les ogives qui retombent

directement sur les colonnettes. Les rouleaux supérieurs des doubleaux et le formeret se fondent dans l'ogive aux points de contact.

Au nord, les rouleaux supérieurs des doubleaux n'ont pas à partager leurs supports. Ce sont les ogives et les formerets qui se partagent un cul-de-lampe, dans l'angle nord-ouest, et une colonnette à chapiteau, dans l'angle nord-est. Les supports proviennent de trois campagnes de construction différentes, comme l'indiquent les profils différents des tailloirs et la facture différente des chapiteaux. Les supports au nord du doubleau occidental et dans l'angle nord-est datent visiblement d'origine.

Les tailloirs s'y composent d'une plate-bande, d'un cavet et d'un tore, et les chapiteaux sont sculptés de crochets, tandis que le cul-de-lampe arbore une tête humaine assez fruste. Au nord du doubleau oriental, les tailloirs accusent un gros tore fortement débordant, une gorge et une baguette, et les chapiteaux sont sculptés de plusieurs rangs de crochets. Les bordures des feuilles y comportent de petits enroulements, et les extrémités des crochets forment des volutes, mais ce qui est plus déroutant encore, sont les deux crochets superposés aux angles. Faute d'autres chapiteaux de ces caractéristiques dans l'église, et dans toute la région, l'on est tenté de conclure à une réfection néo-gothique.

Enfin, au sud, les tailloirs présentent un tore, un cavet et une arête aigüe. Les tailloirs des colonnettes sont à angle coupé, ce qui correspond à un plan octogonal. Les chapiteaux affichent deux rangs de petites feuilles déchiquetées, qui évoquent le style du XIV^e siècle. L'on note enfin le profil aigu des astragales, qui annonce le style flamboyant.

Les élévations latérales sont rapidement décrites. Au sud, la fenêtre, assez étroite, a le pourtour mouluré d'une gorge, comme dans la nef, et possède un remplage composé de deux lancettes à têtes trilobées surmontées d'un quatre-feuilles entre deux écoinçons ajourés. La modénature est fruste, avec des meneaux simplement chanfreinés, sans chapiteaux ou anneaux, ni bases, ce qui paraît cohérent avec la date des chapiteaux.

Au nord, l'arcade vers la demi-travée insérée entre la base du clocher et le bas-côté est désaxée vers l'est (vers la droite). Elle n'est pas moulurée et a seulement les arêtes taillées en biseau. À gauche, l'arcade est dépourvue de support, et se fonde directement dans un massif de maçonnerie.

À gauche, elle retombe sur le chapiteau rudimentaire (tout juste épannelé) d'une colonne engagée, sans le biais d'un tailloir. Il paraît donc envisageable que l'arcade fut jadis plus aboutie, et la présence d'une colonnette à chapiteau dans l'angle sud-est de la demi-travée semble confirmer cette hypothèse. Si son tailloir se résume à un tore, elle est sinon identique aux colonnettes au sud des doubleaux du clocher, et était destinée à recevoir le

doubleau supérieur de l'arcade, qui ne se distingue aujourd'hui plus du rouleau inférieur.

Le chœur est la plus grande parmi les cinq parties de cette église. Son architecture et son exécution sont soignées, bien que les proportions paraissent mal étudiées, notamment en ce qui concerne la faible hauteur des grandes arcades ouvrant sur le collatéral, et le plan carré des travées droites. Les arcades très basses font regretter l'absence de fenêtres hautes sur le deuxième niveau d'élévation, et les travées carrées donnent de larges pans de murs à côté des fenêtres, et enlèvent la tension entre arcs longitudinaux aigus et arcs transversaux moins aigus, qui fait partie de l'esthétique gothique.

Le plan carré aurait permis le recours généralisé à l'arc en plein cintre, mais l'architecte du chœur de Neuilly-en-Thelle est resté fidèle à l'arc brisé, comme la plupart de ses confrères dans la région. Seulement les formerets des trois travées droites et la première grande arcade sont en plein cintre. Si le manque de place n'a pas permis de bâtir un chœur à double collatéral, ce qui a sans conteste l'avantage d'un meilleur éclairage du vaisseau central par la lumière naturelle, l'architecte n'a rien fait pour conférer au chœur un minimum de symétrie malgré le déséquilibre des élévations latérales.

Ainsi, il fait retomber les chapiteaux sur des culs-de-lampe du côté nord, mais sur des colonnettes et dossierers du côté sud. Il ne semble pas être tenté par les nombreuses possibilités d'agencement qu'offrent les trois ordres dorique, ionique et corinthien, et esquivé le défi de concevoir des supports dans le respect des règles de la superposition des ordres, dont la parfaite maîtrise distingue les meilleurs architectes de la Renaissance.

Par conséquent, il n'y a aucune interaction entre les supports des hautes-voûtes et des grandes arcades, ce que seul l'originalité des culs-de-lampe permet de faire oublier. Avant d'entrer dans la description proprement dite du chœur du second quart du XVI^e siècle, il convient encore de rappeler que la première travée conserve au sud une petite fenêtre analogue à celle de la base du clocher, et que l'arrachement d'une voûte comparable à celle de la base du clocher a laissé ses traces sur le mur méridional, que son badigeonnage et sa peinture en faux-appareil ne sont pas parvenus à effacer entièrement.

Les voûtes du chœur ont des nervures très saillantes, dont les arêtes sont taillées en biseau à 60° environ. Les profils méplats, comme celui-ci, ont la cote à la Renaissance, mais ils sont rarement aussi rudimentaires.

Les formerets correspondent à la moitié des ogives. Il n'y a pas de formeret à l'ouest de la première travée, où la voûte est plaquée devant le mur plus ancien de la base du clocher. Les liernes et tierce-

rons, présents à partir de la deuxième travée, sont plus fines que les ogives. Dans la troisième travée toutefois, la lierne à l'est de la clé centrale et les deux tiercerons qui la relient aux deux angles nord-est et sud-est ont la même épaisseur que les ogives.

La raison est l'absence de doubleau entre la troisième travée et l'abside, et la clé secondaire à l'est de la troisième voûte est ainsi en même temps la clé centrale de l'abside. Les doubleaux sont quant à eux nettement plus forts que les ogives. Leurs angles sont agrémentés par des quarts-de-rond, et leurs flancs sont garnis d'un bandeau plat près des voûtains. Les clés de voûte sont assez ordinaires.

Dans la première travée, l'on trouve un médaillon affichant le portrait d'un homme aux oreilles surdimensionnées.

Dans la deuxième travée, la clé centrale est un disque aujourd'hui vide, qui est entouré de volutes découpées à jour et d'un cordon tressé. Trois parmi les quatre clés secondaires sont des disques sculptés en bas-relief, dont deux affichent des fleurs très simples, et le troisième, un motif indéterminé, entouré d'un rang de perles. La quatrième clé secondaire est un tout petit disque flanqué de quatre volutes découpées à jour.

Dans la troisième travée, la clé centrale est sculptée de feuillages dans le goût de la période flamboyante, faisant saillie devant un disque entouré d'oves d'une facture simple.

Les trois clés secondaires à l'ouest, au nord et au sud sont légèrement pendantes, et sculptées de feuillages ou ornées de moulures, dans le goût de l'époque. La clé de voûte centrale de l'abside est un disque entouré d'une succession de petites volutes. Elle a été repeinte dans le cadre de la décoration de l'abside par une polychromie architecturale au XIX^e siècle. Pour la voûte, cette polychromie prévoit un fond bleu nuit, rehaussé par de petites étoiles, et scandé par des lignes en or et en rouge, représentées par les nervures principales et les nervures secondaires. Les clés de voûte secondaires sont un disque qui a perdu sa sculpture, et deux petites clés pendantes.

On distingue dans le chœur quatre types de supports pour les hautes-voûtes. Ce sont une colonnette cannelée devant un large dossierer flanqué de deux minces colonnettes lisses, à l'intersection des travées droites, du côté sud ; des culs-de-lampe en face au nord ; des fines colonnettes lisses à l'intersection avec l'abside et dans les deux angles de l'abside ; et enfin un cul-de-lampe néo-gothique dans l'angle sud-ouest de la première travée. Il est du même style que les chapiteaux au nord du doubleau oriental de la base du clocher, avec donc des crochets superposés aux angles, et prend appui sur une petite tête.

On pourrait ajouter dans l'énumération un cul-de-lampe parfaitement fruste dans l'angle nord-ouest de la première travée. Les colonnettes portent des chapiteaux corinthiens, et les dossierers sont

sculptés à la façon de chapiteaux corinthiens au niveau des chapiteaux. Les chapiteaux et les dossierets portent quant à eux des sections d'entablement, qui se remarquent par la forte saillie de leur corniche, et non par leur décoration, qui se limite strictement aux moulures. Point de denticules, d'oves ou de perles. En ce qui concerne les supports à l'intersection des travées droites, ils ont des sections d'entablement à deux angles rentrants de part et d'autre de la face frontale, ou trois angles si l'on tient compte des angles avec le mur de fond.

Cette disposition s'applique tout aussi bien au sud, où elle est justifiée par le nombre de supports, qu'au nord, où elle paraît superflue, car la retombée s'effectue sur un cul-de-lampe unique. Il faut dire que des deux côtés, l'ensemble des nervures retombe sur la tablette de la corniche de la section d'entablement du milieu. Les sections placées en retrait n'ont aucune fonction réelle. De ce fait, des colonnettes uniques ont suffi dans l'abside. Pour venir aux culs-de-lampe du nord, ce sont des cariatides en buste, qui émergent d'un décor de feuillages dissimulant leur corps en dessous de leur poitrine, et sont flanquées de volutes du chapiteau corinthien à gauche et à droite, en arrière-plan. Restent encore à évoquer les bases, qui sont dépourvues de griffes aux angles, et surtout les hauts socles des colonnettes et dossierets. Au sud des deux doubleaux intermédiaires, les socles de la colonnette cannelée du milieu sont décorés, sur leurs trois faces, de panneaux sculptés de losanges. Ce motif est plus habituel pour les pilastres. Les socles des colonnettes des formerets sont au plan d'un quart-de-rond, et agrémentés de quelques moulures.

Les élévations latérales sont marquées par les grandes arcades, au nord, et les fenêtres, au sud. Les arêtes des grandes arcades sont taillées en biseau, comme les nervures des voûtes, mais l'intrados est toutefois convexe. La retombée s'effectue sur de grosses colonnes doriques, dont le tailloir est profilé d'un listel saillant, d'une plate-bande et d'un quart-de-rond, et dont le chapiteau se résume à une frise aniconique délimitée supérieurement et inférieurement par une baguette. Seule la colonne engagée au début des grandes arcades possède un décor sculpté. Un rang d'oves et de dards et un cordon tressé s'y substituent au quart-de-rond de l'échine du tailloir, et la frise du chapiteau est sculptée de roses.

Les fenêtres à partir de la deuxième travée ont un remplage Renaissance. Seulement la baie d'axe du chevet est à trois lancettes, bien que la place aurait été suffisante pour des baies plus larges du côté sud. Les baies des pans obliques de l'abside sont curieusement en tiers-point. Les autres sont en plein cintre. Au sud, le remplage est constitué de deux formes en plein cintre surmontées d'un petit oculus entre deux écoinçons ajourés. Au sud-est et au nord-est de l'abside, le réseau des baies affiche deux formes en plein cintre surmontées d'un pe-

tit losange entre deux mouchettes. Le réseau de la baie d'axe en est dérivé : les trois formes en plein cintre sont surmontées de deux petits losanges, et d'un oculus allongé entre deux mouchettes. La modénature du pourtour est plus élaborée que ne le présage la simplicité de la modénature des nervures des voûtes et des grandes arcades. Chacune des formes est entourée d'une fine arête saillante. L'ébrasement est garni de deux tores dégagés, qui vont tout autour, et rappellent les colonnettes à chapiteaux et archivoltas qui décoraient les fenêtres au XIII^e siècle, d'autant plus que l'arête et les tores ont des bases ébauchées. Ce type de décor est atypique pour une période aussi avancée que le second quart du XVI^e siècle, quand les fenêtres sont souvent entourées de moulures au profil méplat, ou d'une doucine. Sur toutes les baies, le panneau inférieur des verrières a été remplacé par un carreau de plâtre.

Le collatéral du chœur est de hauteur moyenne, et se compose de trois travées barlongues dans le sens longitudinal, ce qui favorise une bonne continuité visuelle vers le sanctuaire. La large ouverture des grandes arcades est donc une conséquence positive du plan carré des travées droites du vaisseau central du chœur. Elle donne aussi une certaine légèreté à l'architecture du collatéral. Cette partie de l'église ne semble pas être issue de la même campagne de construction que le chœur, car la modénature est différente. Elle est plus conforme à ce que l'on attend d'une église de la Renaissance, ce qui n'empêche pas que l'inspiration vient davantage du style flamboyant que de l'antiquité. Ainsi, les ogives ont leurs arêtes adoucies par un quart-de-rond, et sont flanquées de deux arêtes, ce qui donne un profil autrement complexe que dans le vaisseau central. Les doubleaux accusent un profil méplat, et présentent deux ressauts de chaque côté, dont un adouci par un quart-de-rond. Les formerets sont analogues à la moitié des doubleaux, et non à la moitié des ogives, comme le veut l'usage. Deux voûtes sont établies sur des croisées d'ogives simples, et la troisième adopte le dessin conventionnel à liernes et tiercerons, à l'instar de la deuxième et de la troisième travée du chœur. Les clés de voûte des deux premières travées sont des disques découpés à jour, que l'on voit aussi dans le vaisseau central. Ils sont le fruit de la remise au goût du jour des découpages flamboyants grâce à la substitution des accolades, soufflets et trilobes par des volutes, des vases de fruits, des perles et des fleurs. Les cinq clés de la voûte à liernes et tiercerons rappellent la deuxième travée du chœur. L'on cherchera donc en vain des clés pendantes dans ce collatéral.

Les fenêtres à deux formes en plein cintre surmontées d'un oculus entre deux écoinçons ajourés, semblables à celles en face au sud, n'ont-elles pas leurs formes entourées d'une arête saillante, mais d'un tore, et leur ébrasement est entouré d'un seul tore, plus discret, et non des colonnettes et archivoltas pseudo-gothiques.

Comme dans le chœur, la première travée fait figure de parent pauvre, et doit se contenter d'une petite baie en plein cintre sans remplage au-dessus du portail latéral. Dans le même ordre d'idées, la voûte y retombe sur des culots frustes dans les angles sud-ouest, nord-ouest, et au nord du premier doubleau, à l'instar de l'angle nord-ouest du chœur.

Cet état des choses est certainement le fruit du vandalisme révolutionnaire. Les consoles au sud de ce même doubleau, de part et d'autre du deuxième doubleau, et dans les angles de chevet, sont en revanche les éléments du collatéral qui retiennent particulièrement l'attention. Elles reçoivent toutes les nervures des voûtes à la fois, ce qui, au sud, n'est pas tout à fait logique, puisque les grosses colonnes doriques des grandes arcades y auraient pu remplir cette mission. Les trois premières consoles se composent d'un tailloir sous la forme d'une tablette biseautée ; d'un chapiteau ionique réduit à sa plus simple expression ; et d'une tête de femme assez gracieuse sculptée en haut-relief, qui se détache devant des draperies. Les deux consoles dans les angles nord-est et sud-est ont des tailloirs ornés d'oves et de dards, et les coussinets des chapiteaux ioniques regardent curieusement vers les faces latérales du chapiteau. Les têtes appartiennent ici à des hommes barbus au visage peu amène, qui semblent regarder avec circonspection l'autel et retable de la Vierge Marie qu'ils encadrent. Malheureusement, seule la première console a été épargnée par la polychromie architecturale du XIXe siècle de la troisième travée. En même temps, la question de l'authenticité des cinq consoles à têtes humaines s'impose, mais la présence de têtes similaires à l'extérieur du chevet tend à confirmer qu'il s'agit bien d'œuvres originales du XVIe siècle.

La façade occidentale, d'allure austère, ne présume pas d'une église d'une telle importance. Elle est soigneusement appareillée en pierre de taille, et date essentiellement d'origine, c'est-à-dire de la fin du XIIe siècle ou du début du XIIIe siècle. La composition se démarque par sa dissymétrie. À gauche, le mur de la cage d'escalier fait légèrement saillie devant la façade de la nef. Plus haut, s'opère la transition du plan carré vers un plan rond moyennant un glacis formant larmier. La partie haute de la tourelle d'escalier s'apparente ainsi à une échauguette, impression qui est renforcée par le toit en poivrière, entièrement en pierre de taille, et par les meurtrières qui assurent l'éclairage intérieur. L'échauguette est reliée aux combles de la nef par un passage, ce qui explique que le rampant gauche du pignon de la nef comporte une partie horizontale. Une petite ouverture rectangulaire au milieu du pignon est destinée à l'aération des combles.

Les autres éléments de la façade, à savoir la petite rosace avec son remplage composé de quatre

soufflets flamboyants, le portail occidental et le contrefort biais à l'angle sud-ouest, sont les résultats de remaniements postérieurs. On voit encore l'arrachement d'un gâble, ou de la toiture d'un porche, dont le sommet se situait devant la rosace. Elle devrait être contemporaine des deux lancettes à tête trilobée au sud de la nef, et postérieure aux travaux de reconstruction après la Jacquerie. Le portail est considéré par Louis Graves comme un élément du XIVe siècle, et serait donc issu de ces travaux.

On voit aisément que les pierres qui forment le portail ont été incrustées après coup. D'une conception très simple, il est muni d'un tympan lisse, entouré d'une arête saillante, et surmonté d'un larmier mouluré qui se poursuit latéralement sur de courtes sections.

Avec sa modénature angulaire et l'absence de chapiteaux, son style est déjà résolument flamboyant, alors que les deux baies de la base du clocher et de la première travée du chœur, ainsi que les chapiteaux au sud de la base du clocher, incarnent davantage la transition du style rayonnant tardif vers le style flamboyant.

Peut-être Louis Graves a-t-il un peu trop vieilli le portail, à moins qu'il ne soit néo-gothique, si l'auteur a réellement vu les grêles colonnettes dont il fait état. Le style du portail s'accommode en tout cas avec celui de la rosace. Quant au contrefort biais, on peut en dire autant, car au Moyen Âge, deux contreforts orthogonaux épaulent généralement les angles des édifices.

Reste à mentionner le mur occidental du bas-côté avec son demi-pignon, qui est placé en retrait, et n'est pas perçu comme élément à part entière de la façade. Le mur gouttereau du bas-côté, qui fut monté en 1842, et le mur gouttereau sud de la nef, ne méritent guère qu'on s'y attarde.

La première travée est en pierre de taille, et séparée de la deuxième par un contrefort. Les deux autres travées ont un mur maintes fois repris, tantôt en moellons noyés dans un mortier, tantôt en pierres de moyen appareil, et une porte bouchée y est visible dans le soubassement de la dernière fenêtre. La corniche moulurée commune aux trois travées n'a rien de gothique, et semble contemporaine du plafond de la nef.

Les parties orientales seules sont d'un réel intérêt architectural⁸. Le chœur se caractérise par un appareil très régulier en pierre de taille, avec des joints très minces ; les fenêtres à la modénature particulière, déjà décrite dans le contexte de l'intérieur ; une scansion horizontale rigoureuse, absente toutefois sur la première travée, qui subsiste du XIVe siècle ; une corniche Renaissance très soignée ; et notamment la décoration des contreforts, qui porte sur le couronnement et aussi des niches à statues avec dais architecturés et consoles flan-

quées d'angelots, en ce qui concerne les contreforts de l'abside.

La niche à gauche de la baie d'axe conserve même sa statue, une femme dont la robe est ramenée en tablier devant la poitrine, et qui a hélas été décapitée. Une spécificité de l'église de Neuilly-en-Thelle est l'horloge qui domine le pan d'axe du chevet. Son cadran est intégré dans une lucarne, qui est cantonnée de deux pilastres cantonnés de volutes, et surmontée d'un entablement en-dessous d'un fronton triangulaire. Tous ces éléments sont en bois.

Les surfaces murales sont généralement lisses, à l'exception de la cartouche au-dessus de la baie d'axe, déjà signalée dans le contexte de l'histoire ; de deux guirlandes formant couronne de part et d'autre ; et de deux palmes nouées ensemble au-dessus de la baie nord-est.

Au-milieu des allèges court une plinthe moulurée, et des larmiers marquent la limite des allèges et l'intersection des contreforts. Ceux-ci sont strictement verticaux, et ne comportent donc pas de retraites. Les deux contreforts qui encadrent la baie d'axe et celui au nord-est de l'abside sont plus saillants que les autres. Chacun arbore en haut une frise d'entablement, où des triglyphes alternent avec des rosettes ou besants. S'y ajoute, pour les trois contreforts plus saillants, un chaperon avec un petit fronton en arc de cercle, ainsi qu'un rang de grecques vertical à l'arrière de la console, pour les deux contreforts regardant l'est. Le couronnement est toutefois, dans les grandes lignes, commun à l'ensemble des contreforts. Il se présente sous la forme d'une console renversée. Sur le deuxième et le troisième contrefort du sud, un homme vert sculpté en bas-relief se profile au-dessus. Le motif a déjà été observé sur la clé de voûte refaite de la base du clocher. Sur les trois contreforts plus saillants, il y a assez de place pour des têtes et autres motifs sculptés en ronde-bosse.

De part et d'autre du pan d'axe du chevet, les deux têtes se regardent. L'une est accompagnée d'une urne, et l'autre d'un angelot jouant à la trompette. Un angelot figure aussi sur le sommet du contrefort nord-est. On peut signaler, dans ce contexte, une tête d'homme sculptée en ronde-bosse au sommet du demi-pignon oriental du collatéral. Plus haut, vient la corniche. Elle repose sur des modillons sculptés chacun d'une feuille d'acanthé, et se compose, du haut vers le bas, d'une doucine, d'un rang de perles, et d'un rang de cannelures. Cette corniche est même présente sur la première travée, qui a été exhaussée lors de la construction du chœur Renaissance.

Tout comme à l'intérieur, le collatéral diffère du chœur sur le plan de la modénature et de la décoration. Les fenêtres se présentent de la même manière qu'à l'intérieur. Une fenêtre supplémentaire devient visible au chevet. Bien que bouchée, en

raison de la présence du retable de la Vierge à l'intérieur, son remplage demeure intact. La plinthe à la limite du soubassement ressemble à celle du vaisseau central, mais est située plus bas. Le larmier à l'appui des fenêtres est plus marqué, et apparenté à un court glacis, comme à la période gothique. Il n'y a pas de second niveau de larmier, en raison de la hauteur plus modeste. Un contrefort biais épaulé l'angle nord-est. Tout en haut, il est agrémenté d'une frise d'entablement affichant un entrelacs, et son glacis sommital est couronné d'une sculpture, qui semble représenter un animal mythologique, devenu méconnaissable du fait de l'érosion. Les deux contreforts intermédiaires s'achèvent, de manière abrupte, par un larmier, et le contrefort biais à l'angle nord-ouest s'amortit par un glacis sommital ordinaire. La corniche se compose d'un rang d'oves et de dards, et d'une frise, dont le soffite arbore un rang de perles. Le portail latéral de la première travée se compose d'une porte rectangulaire à double vantail, qui est simplement entourée d'une succession de moulures.

Parmi le mobilier de l'église, seule une plaque de fondation et une pièce murale disparue sont classées au titre objet¹⁰. La plaque de fondation est en pierre calcaire, et mesure 87 cm de hauteur pour 64 cm de largeur. Désignée par erreur comme dalle funéraire à effigie gravée dans le dossier de classement, elle ne comporte en réalité comme seul décor gravé un entrelacs très simple qui forme le cadre de l'épithaphe. Celui-ci est transcrit dans le dossier de classement, et il ne peut alors pas y avoir de doute que c'est bien la plaque visée qui soit classée. Le texte est gravé en caractères gothiques, en minuscules exclusivement hormis la première lettre, et divisé en quatre paragraphes séparés par des interlignes, ce qui est assez rare pour être signalé.

Il se lit comme suit :

« Cy gisent homme et femme guillaume thibault en son vivant / laboureur demeurant à neuilly-en-thelle qui trespassa le ve / jour de mil vc xxx laquelle a donne et aumosne a l'eglise / de ceans vingt mynes de ble de rente a prendre sur / plusieurs heritages declares a son testament a la charge / de dire et celebrer par chacun an à pareil [...] vigilles et recommandices avec un haulte messe [...] diacre et soulz diacre deux messes basses / [...] homme (?) jacques thibault fils dudit guillaume thibaut / lequel decedde le vingt octobre M vc lxxv et a donne et aulmone a ladite eglise quatre mynes de ble de rente/a prendre sur le moulin fargot assiz à Nully à la charge / de dire pareil jour qu'il est decede, vigilles, commandices / un haulte messe à [...] diacre et soulz diacre le / [...] ung salve regina et [...] femme ysabel lefebure femme dudit jacques thibault / laquelle deceda le [...] aussy a donné quatre / mynes de bled de rente a prendre sur ledit moulin fargot à la char / ge de dire pour chacun au pareil pour son [...] pour ladite [...] pareil le [...] que le deffunct son mary / viarme thibault fille dudit guillaume thi-

bault, sœur dudit / Jaques qui trespasa le premier jour du pareil mil vc xv a donne a la dite / eglise quarante sous de rente à la charge de dire et celebrer pour chacun / an a pareil jour de son decez vigilles, commandices une haulte messe / libera et le salve regina avec [...] / priez dieu pour eulx ».

La date la plus récente mentionnée dans le texte est 1565. La plaque ne peut donc être antérieure à cette date — La pièce murale, en tapisserie, représentait saint Pierre en priant, le regard dressé vers le haut, assis devant une petite table où sont posées un livre ouvert et un trousseau de clés. Elle a été datée du XVIIe siècle. Une mauvaise photographie par Henri Mansard de Sargonne en est conservée aux archives départementales de l'Oise, sous la cote 11 Fi 355 12.

Si l'église Saint-Denis ne compte pas davantage d'objets classés, c'est que son mobilier ne comporte quasiment plus aucun élément antérieur à la Révolution, si ce n'est la statue du Christ de pitié ou Christ aux liens en bois taillé.

Étant donné son sujet, elle est susceptible de provenir de la chapelle de l'Ecce homo, au sud du village, et pourrait donc dater des années 1710, quand cette chapelle fut construite.

Le maître-autel en forme de tombeau, en marbre rouge ou faux marbre, galbé et décoré uniquement de moulures, correspond à ce qui se faisait au XVIIIe siècle.

En dehors du mobilier proprement dit, l'on peut signaler deux crédences au nord et au sud de l'abside, qui sont en fait des installations fixes.

Elles reposent sur deux colonnes de marbre noir, avec toutefois des bases et des chapiteaux d'un style fantaisiste en pierre calcaire, et ont des tablettes de marbre blanc.

Il y a aussi, au sud de la troisième travée du chœur, une niche murale de faible profondeur, qui est cantonnée de deux pilastres corinthiens, et surmontée d'un entablement couronné d'un fronton trapézoïdal entre deux urnes.

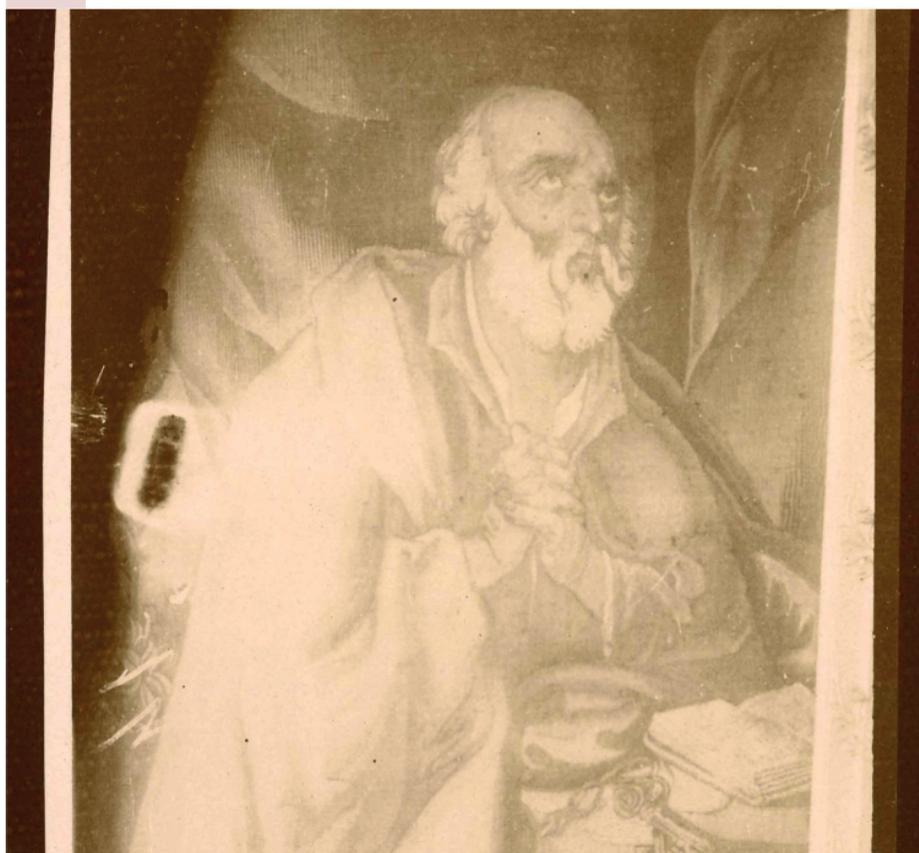
Les inscriptions sur l'entablement et sur le cartouche qui couvre la plus grande partie du fronton ont été effacées, sans doute à la Révolution.

On pourrait interpréter cette niche comme une ancienne piscine liturgique, mais le support sous la forme d'une courte colonne trapue qui est placée au sol de la niche semble avoir été conçu pour recevoir une urne.

Il s'agit donc plutôt du monument funéraire pour le cœur d'un comte de Fresnoy, qui aurait été conservé dans l'urne avant la Révolution française.

Archives départementales de l'Oise

11 Fi 355 - Eglise Saint-Denis, petit panneau représentant saint Pierre, tapisserie XVIe s. - 1890-1930 - Vue 1/2



Neuilly-en-Thelle, église Saint-Denis

Source Eglises de l'Oise

<https://www.eglisesdeloise.com/monument/neuilly-en-thelle-eglise-saint-denis/>

Bâti en plein coeur du bourg, Saint-Denis est un édifice composite dont le plan très allongé et, notamment, la parfaite rectitude de son flanc sud, s'expliquent par la proximité de l'environnement bâti. Si le chœur et son unique bas-côté forment un ensemble homogène du 16^{ème} siècle, il n'en est pas de même du reste de l'église, très complexe et dont l'analyse est encore compliquée par l'existence d'un enduit avec faux joints qui ne permet pas d'étudier les maçonneries d'une manière satisfaisante.

Non voûtée, la nef comporte un seul bas-côté au nord, avec lequel elle communique par des arcades brisées retombant sur de simples piles rectangulaires à la datation incertaine (12^{ème} ou 13^{ème} siècle).

Beaucoup plus intéressante est la travée du clocher qui lui fait suite et qui, sous son apparente unité, ne comporte pas moins de trois campagnes de construction échelonnées tout au long du 13^{ème} siècle. Les chapiteaux à crochets et les bases avec billettes de la pile nord-ouest sont en effet du début de ce siècle tandis que les chapiteaux plus travaillés de la pile nord-est sont plus tardifs de quelques décades.

Homogène, le côté sud, qui comprend également la première travée du chœur, est de la fin du 13^{ème} siècle comme on peut le déduire des chapiteaux à double rangée de feuillages et du réseau à profil prismatique des fenêtres. La voûte d'ogives est de la même époque.

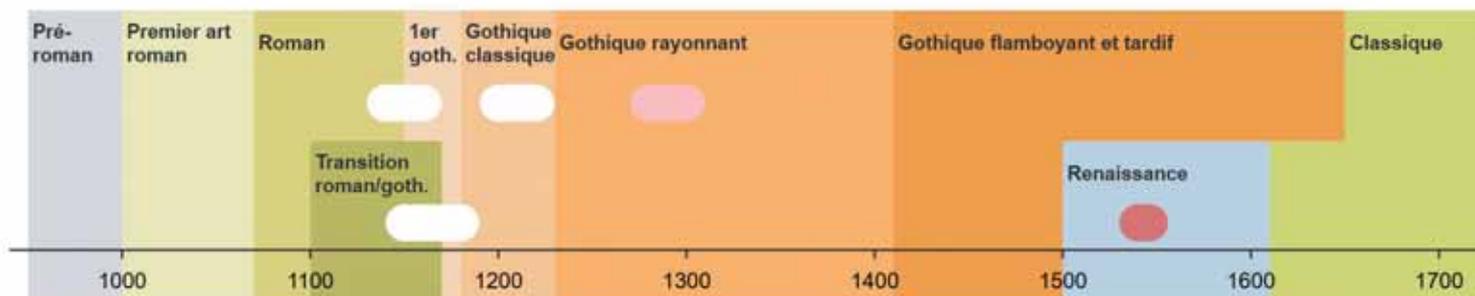
Construit au milieu du 16^{ème} siècle (la date de 1546 figure au-dessus de la fenêtre du chevet) le chœur et son bas-côté forment un bel ensemble de style renaissance.

Si la première voûte est à simple croisée d'ogives, les deux autres comportent des liernes et des tiercerons. Les doubleaux et les nervures – à profil prismatique comme il se doit à cette époque – retombent sur des colonnes cannelées vers le sud et dans l'abside et sur des consoles vers le bas-côté.

L'abside comporte trois pans et sa voûte se complique également de liernes. On attachera une attention toute particulière au décor très soigné des chapiteaux, inspiré principalement du corinthien, et des consoles, agrémentées de jolies cariatides. Communiquant avec la nef par des arcades en plein cintre, le bas-côté comporte également une voûte avec liernes et tiercerons à la dernière travée, qui a sans doute servi de chapelle seigneuriale.

A l'extérieur, seul le chevet mérite l'attention, et tout particulièrement – disposition rare – l'horloge surmontée d'un fronton triangulaire qui surmonte la fenêtre centrale (2002).

Chronologie :

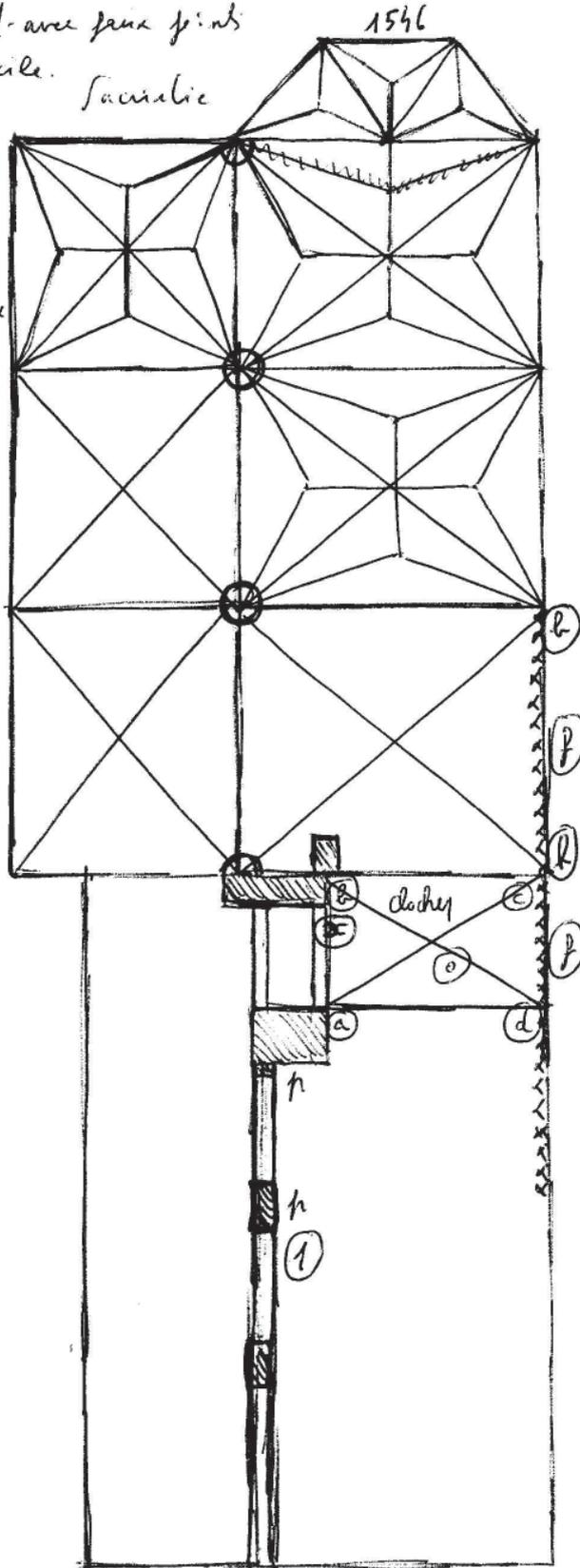


Notes de visite du 20/4/1997

Elipse complexe - Plusieurs campagnes ou réfections rapprochées au 13^e s.

Définies par un entrait-avec deux points qui rend l'analyse difficile. Sacristie

Sans doute chapelle seigneuriale



Elipse complexe
Le côté sud est remarquable par sa volubilité (pas de double p.
2 arcades brisées en (1)
piles rectangulaires charpentes sans loutre de bois + boiseries
Correspond à une nef non soulevée avec bas-côté
12 ou 13 (plutôt 12?)

2 - Base du clocher très complexe et plusieurs fois remaniées chronologiquement, on aurait
(a) début 13^e - s'ajoute à la base avec l'écluse.
(b) milieu 13^e

(c) et (d) prise de feuillage sur 2 registres + boiseries polygonales
en (e) 3 bases polygonales (arcade)
2 fenêtres en (f) moulurées sans fût mais que et formes non imitées



→ fin 13^e / début 14^e
opéra (g) (h)
même campagne (même correspondance à cette campagne)

3 - Chœur et bas-côté N Renaissance
Ensemble très soigné (voûtes, chapiteaux, consoles)

Intéressante série de vitraux 19^e siècle au chœur
Celui du chœur, en (v)
ne s'agit-il pas ancien?
(Christ en croix)

Comité archéologique de Senlis, reconnu établissement d'utilité publique en 1877

Comptes rendus et mémoires
Quatrième série, Tome II, Années 1897-1898
(extraits)

De Beaumont, il nous est aisé de rayonner vers le Mesnil-Saint-Denis, Morangles, Fresnoy, Neuilly-en-Thelle, etc.

Je me contenterai plus d'une fois d'une simple indication...

...Neuilly-en-Thelle est plus connu par le monde de la politique que par cette race d'esprits détachés qui aiment à planer au-dessus des querelles vaines, dans l'étude reposante du passé et du beau spéculatif.

L'église du bourg, trop peu regardée, est un édifice hybride de la fin du XIIe siècle ou des débuts du siècle suivant, retouché aux XIV^e et XV^e siècles et agrandi au milieu du XVIe.

L'on verra avec plaisir et profit, plus d'un chapiteau, cul-de-lampe, contrefort, piscine d'un très beau style, de ces époques si diverses.

Le chevet surtout, avec ses mascarons, ses lions au repos qui terminent les contreforts, est un spécimen intéressant de l'architecture ingénieuse, pleine de verve, de la Renaissance.

Je serai peut-être agréable aux chercheurs en donnant ici ces quelques fiches.

Vers 1197, dons faits au prieuré de Neuilly par Aubry de Neuilly, Guillaume de Mello, etc.

1260, Renaud de Neuilly. 1261, j'ai rencontré dans les vitrines de mon excellent ami M. Francis Tattegrain une charte de Gautier de Marines écuyer, confirmant une vente faite à Gui de Monceot, chevalier. de

la dime de Neuilly, de Fresnoy et de Belloy, témoin Guillaume fils de Renaud.

1411, le P. Quesnel, dans son Histoire de l'abbaye de Saint-Vincent de Senlis, a donné la liste des prieurs de Neuilly depuis cette date.

1518, Louis Tirellet, curé de Neuilly au lieu de Louis de Béthisy.

COMITÉ ARCHÉOLOGIQUE DE SENLIS

RECONNU ÉTABLISSEMENT D'UTILITÉ PUBLIQUE
en 1877.

COMPTES RENDUS ET MÉMOIRES

QUATRIÈME SÉRIE

TOME II. — ANNÉES 1897-1898



SENLIS
IMPRIMERIE EUGÈNE DUFRESNE

4, RUE DU PUIS TIPHAIN, 4

M · DCCC · XCIX

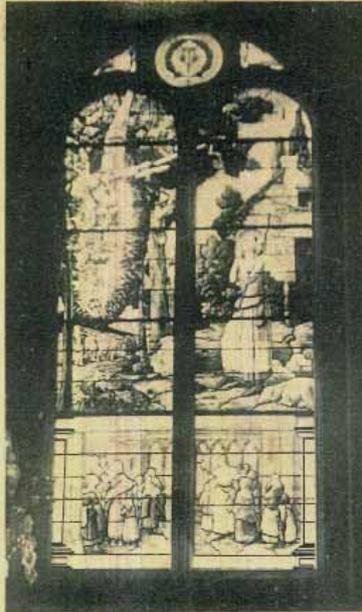


Per. 8°

12209

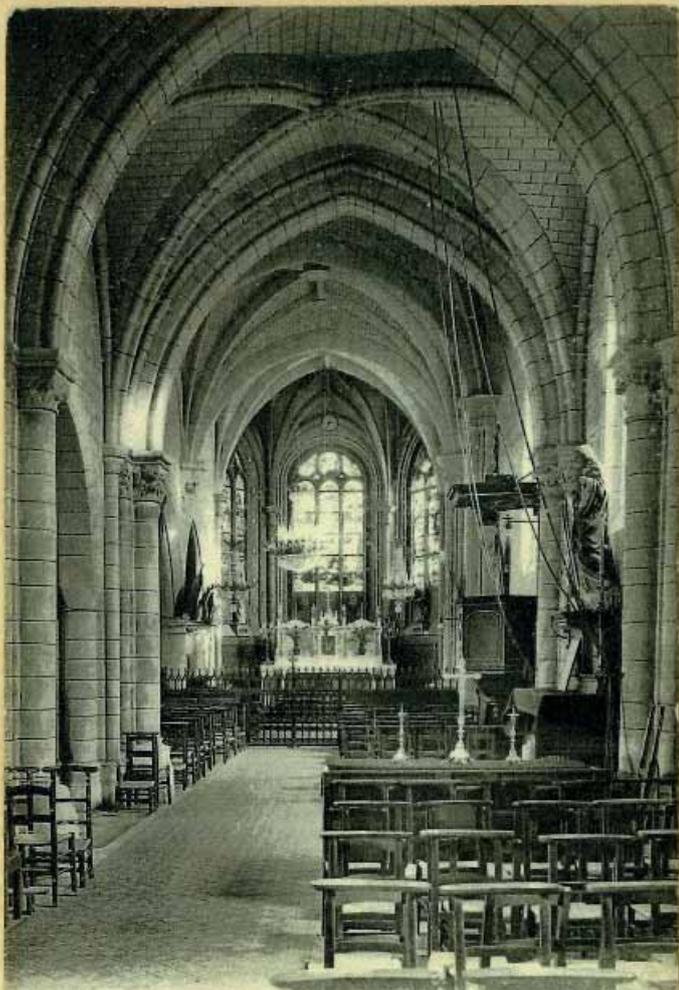
Restauration de l'église en 1910

RESTAURATION DE L'ÉGLISE DE NEUILLY-EN-THELLE. Année 1910



SOUVENIR OFFERT AUX SOUSCRIPTEURS PAR M. LE CURÉ

A. Fauchet

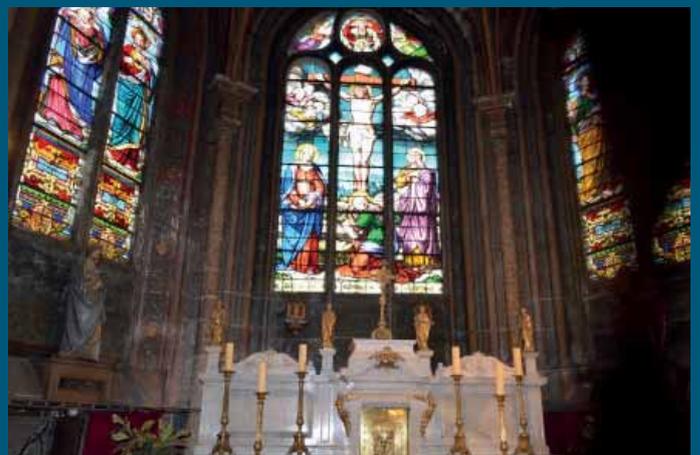
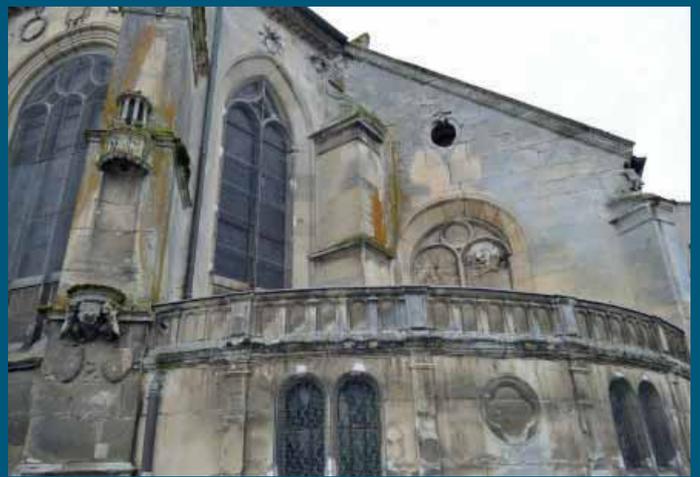
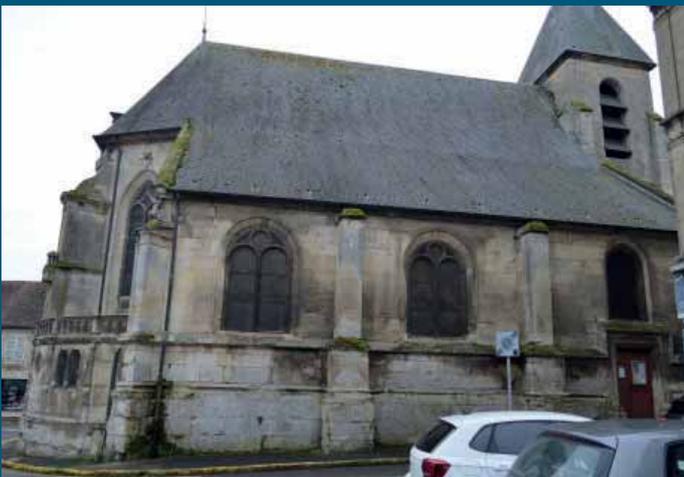


1,50^e NEUILLY-en-THELLE — Chœur de l'Église
Edit. Cromier, Neuilly-en-Thelle



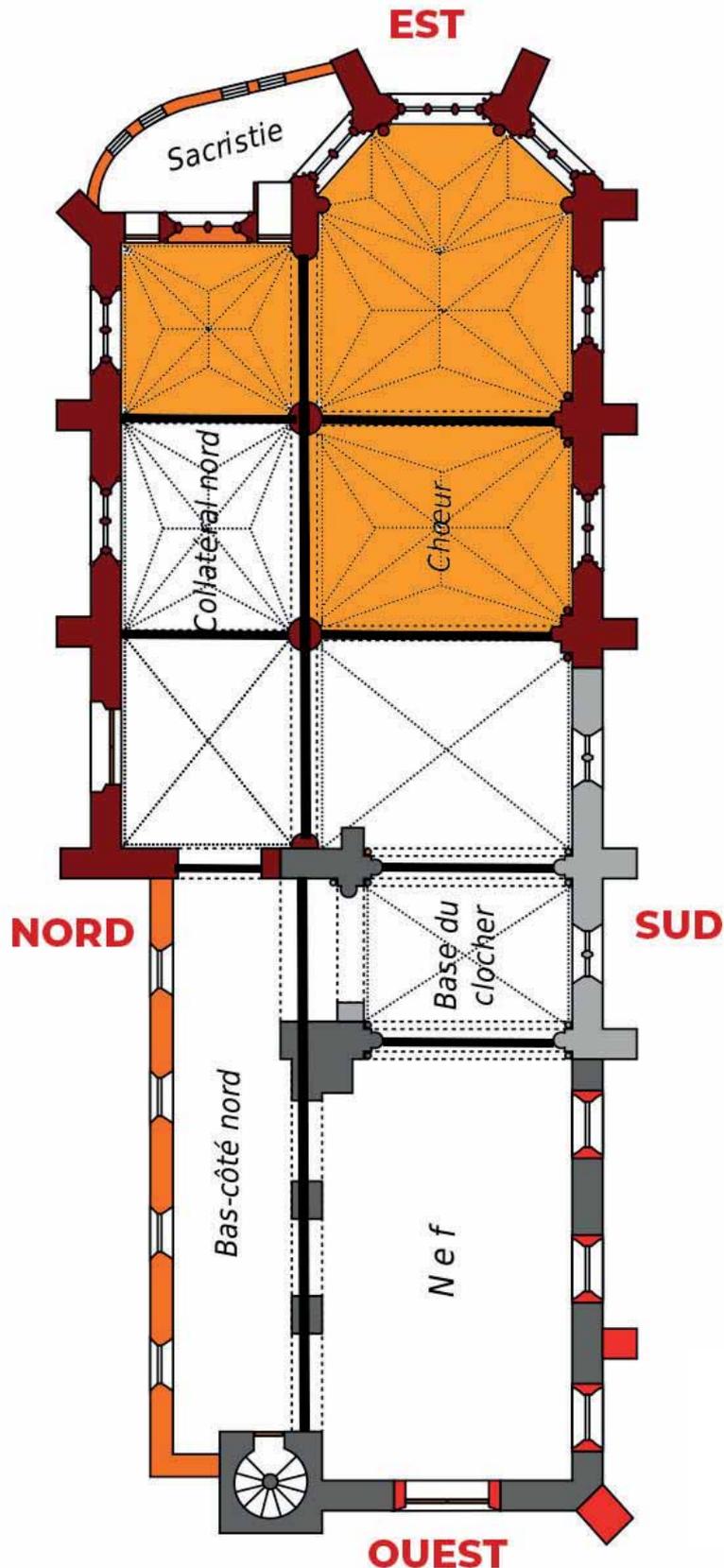
Présentation en photos de l'église Saint-Denis

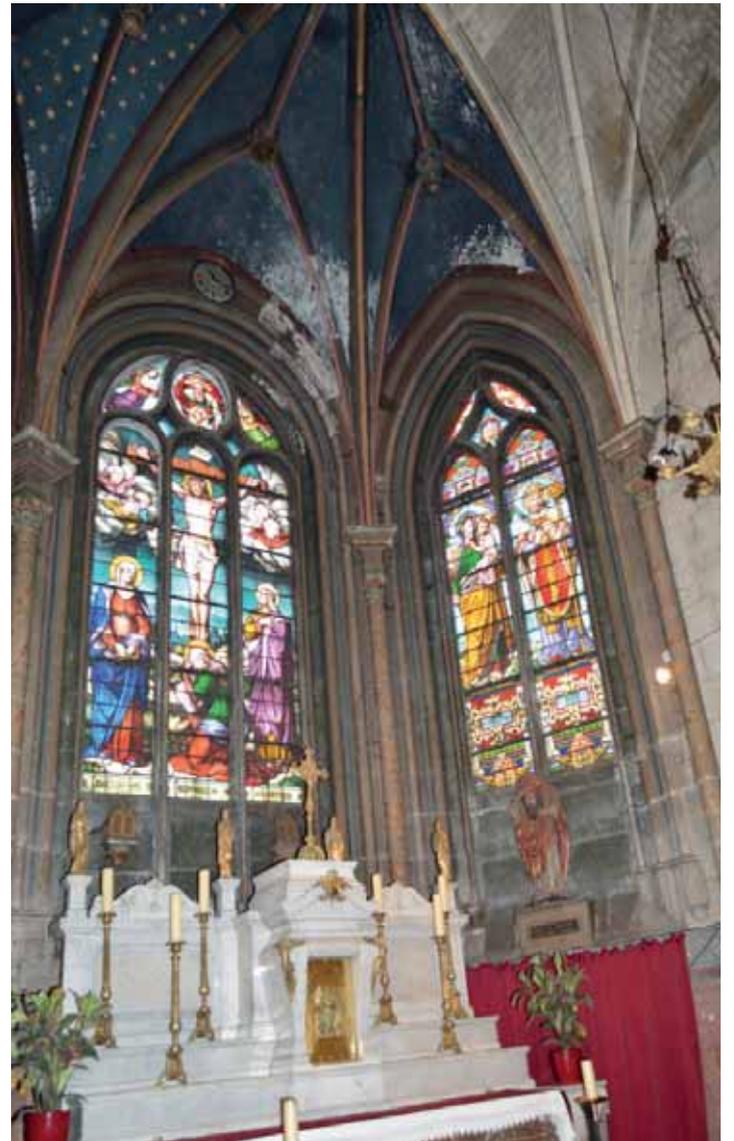
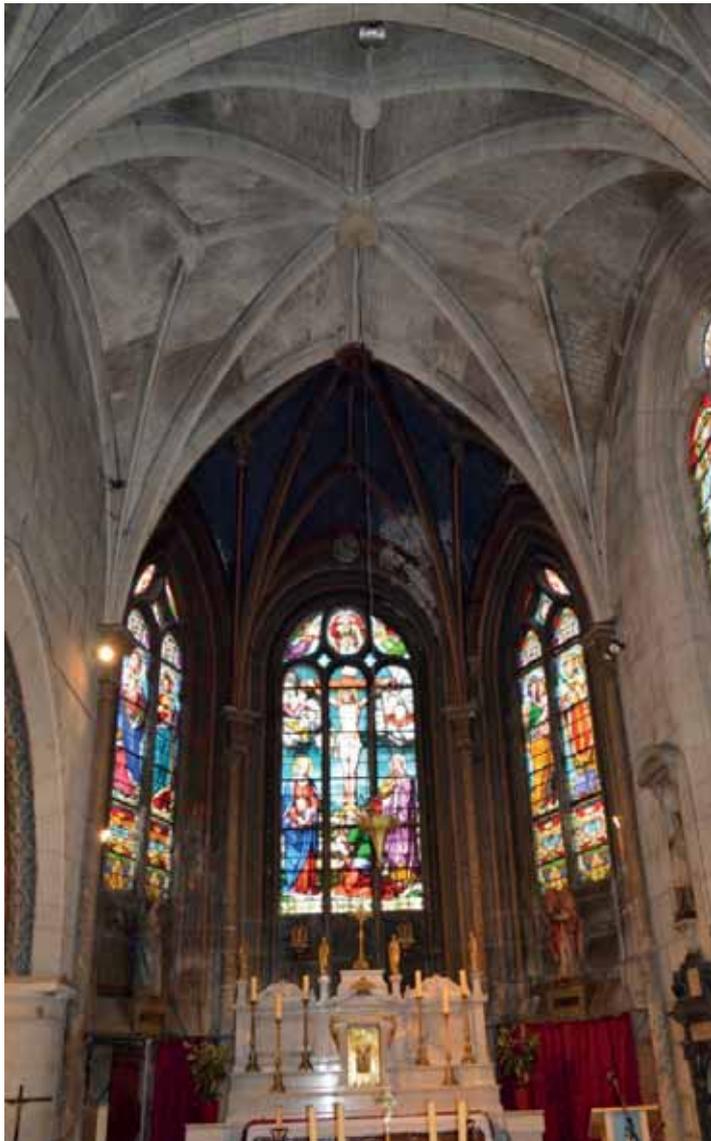
Les clichés ont été réalisés
au mois de décembre 2024



Le chœur

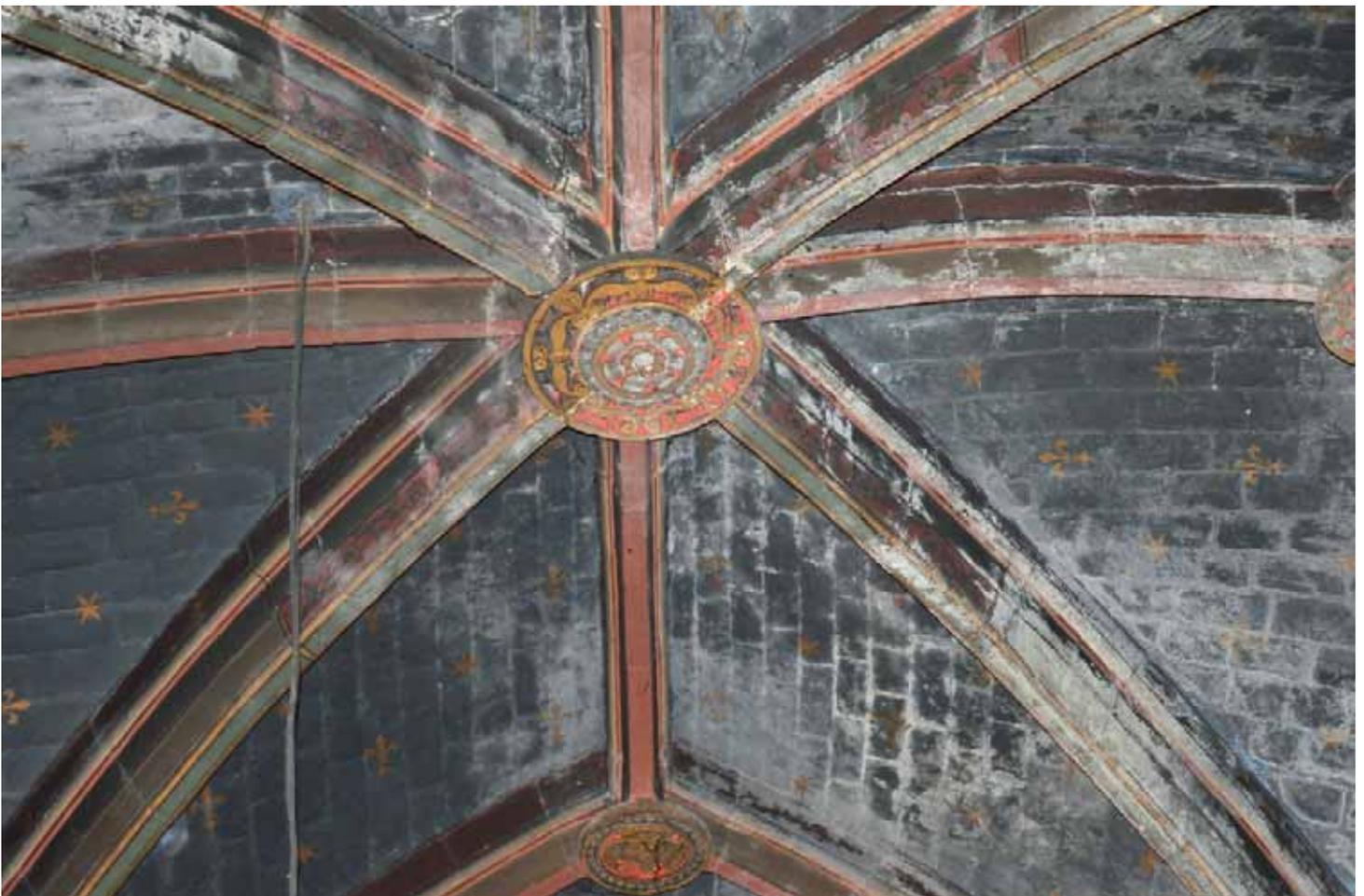
Une partie des voûtes et des murs comportent des peintures dégradées par un noircissement lié à la pollution, notamment à cause de l'ancienne chaudière, et par du salpêtre engendré par des infiltrations d'eau. La restauration de l'ensemble du chœur apparaît urgente. Il dispose de deux reliquaires et de statues qui nécessitent une attention particulière. Un nettoyage des vitraux, la vérification du sertissage et du chemin de plomb semblent nécessaires.

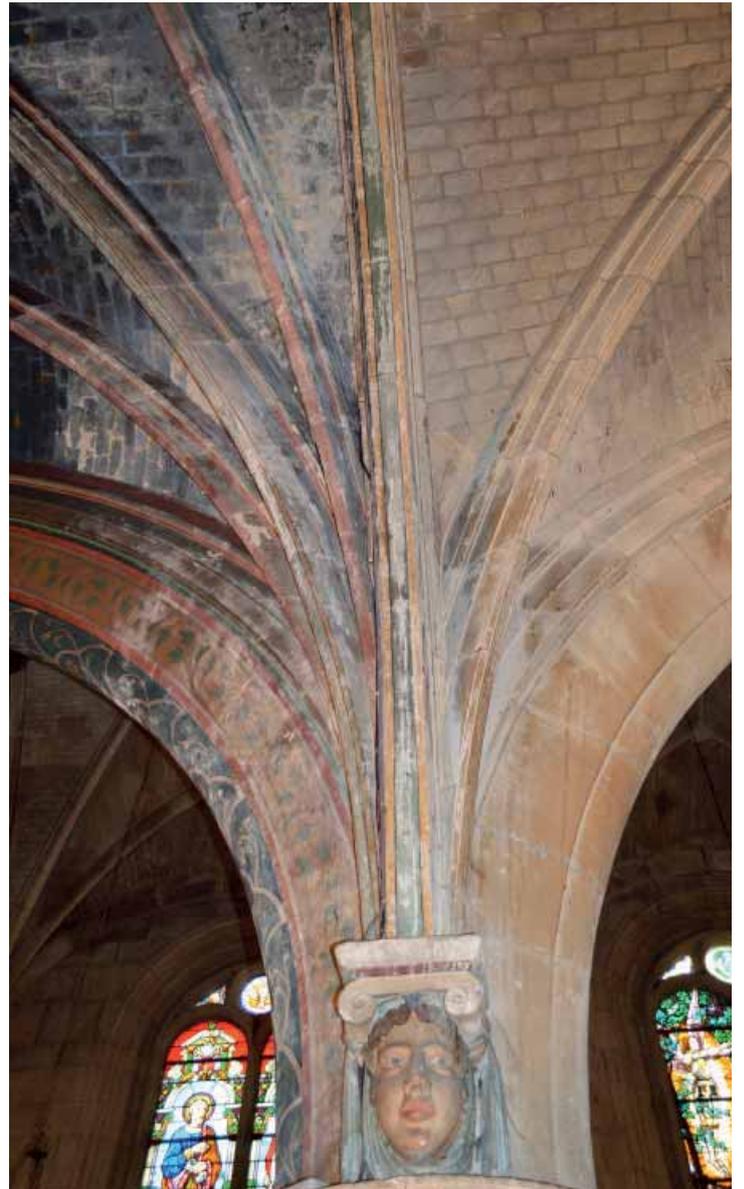






Les voûtes étoilées

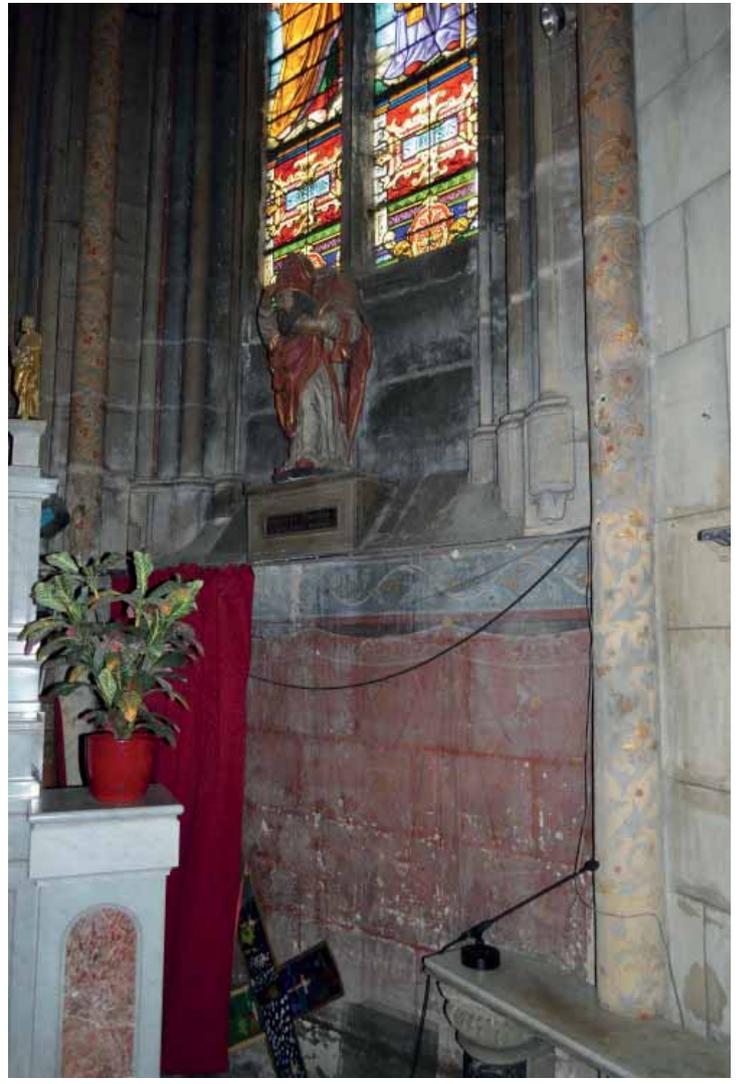


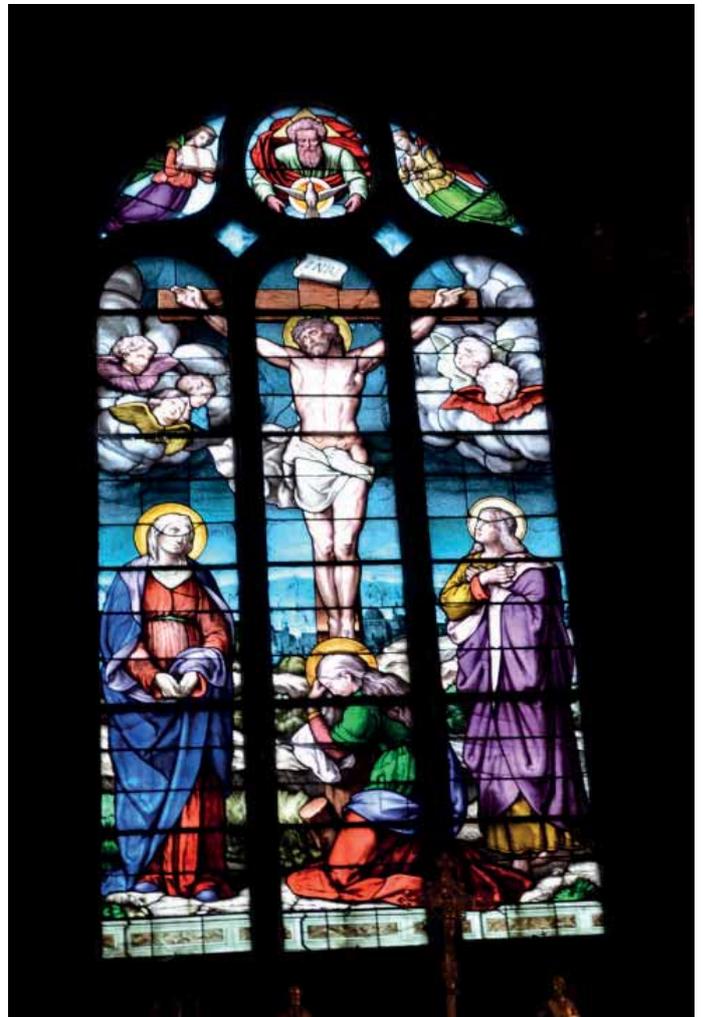
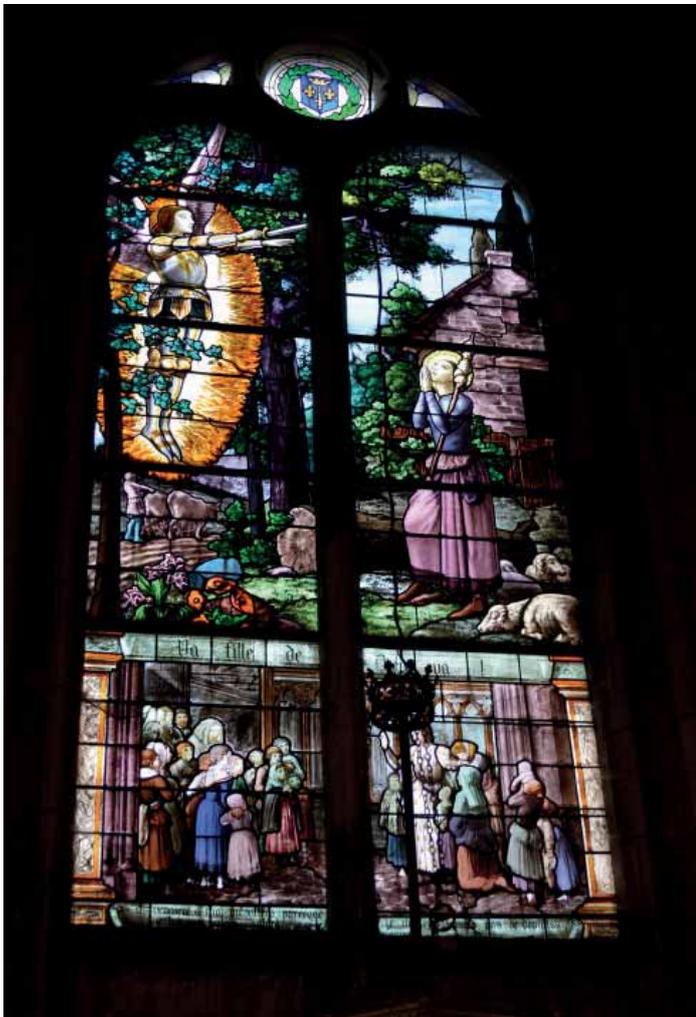
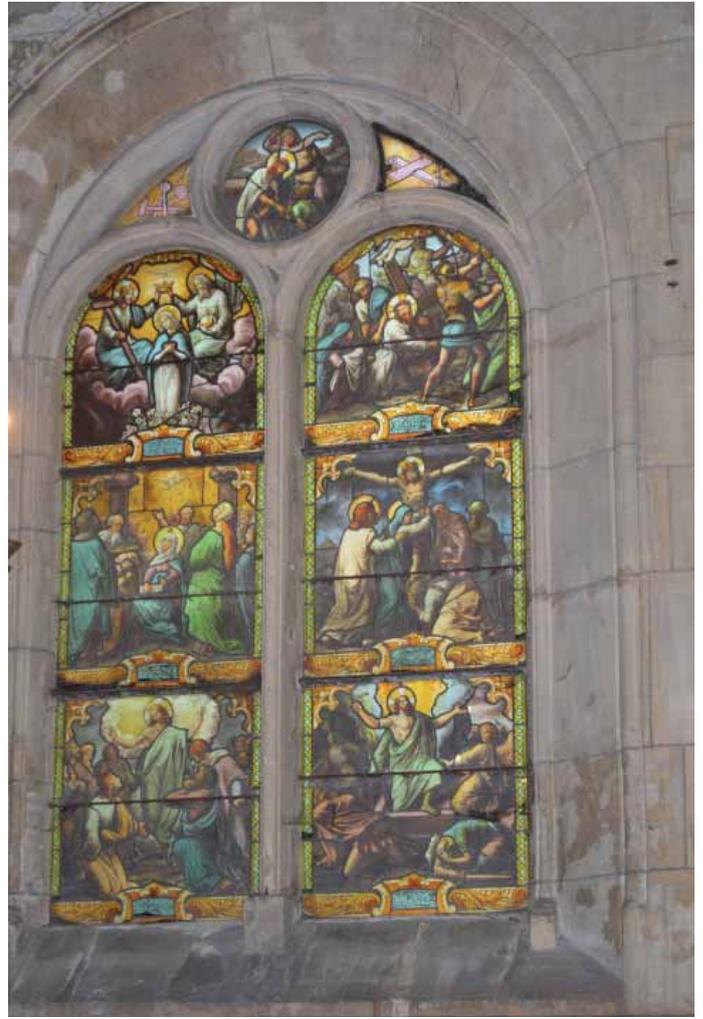
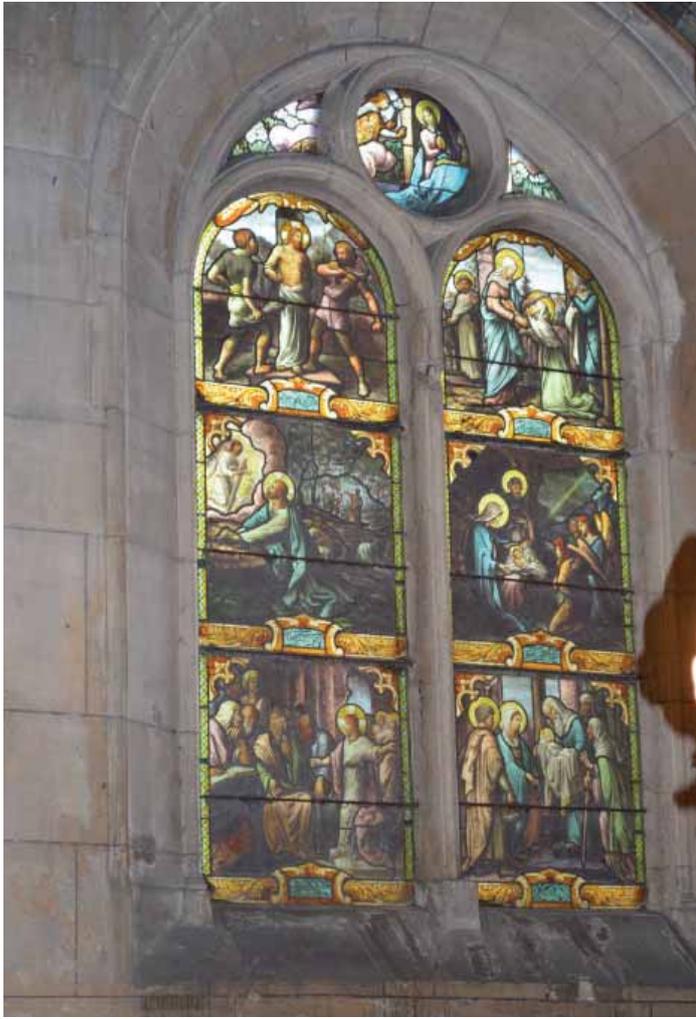


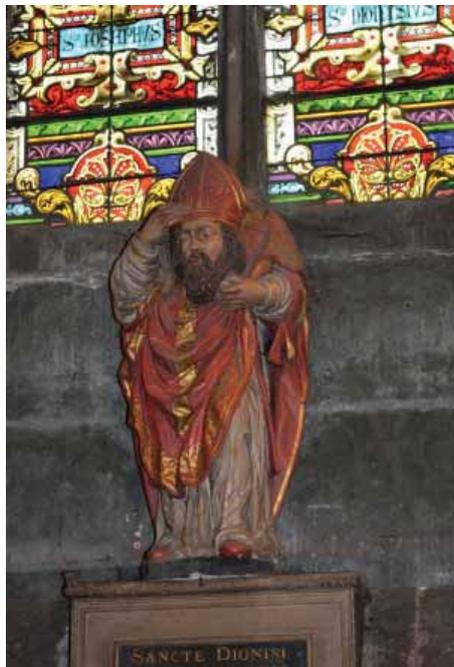




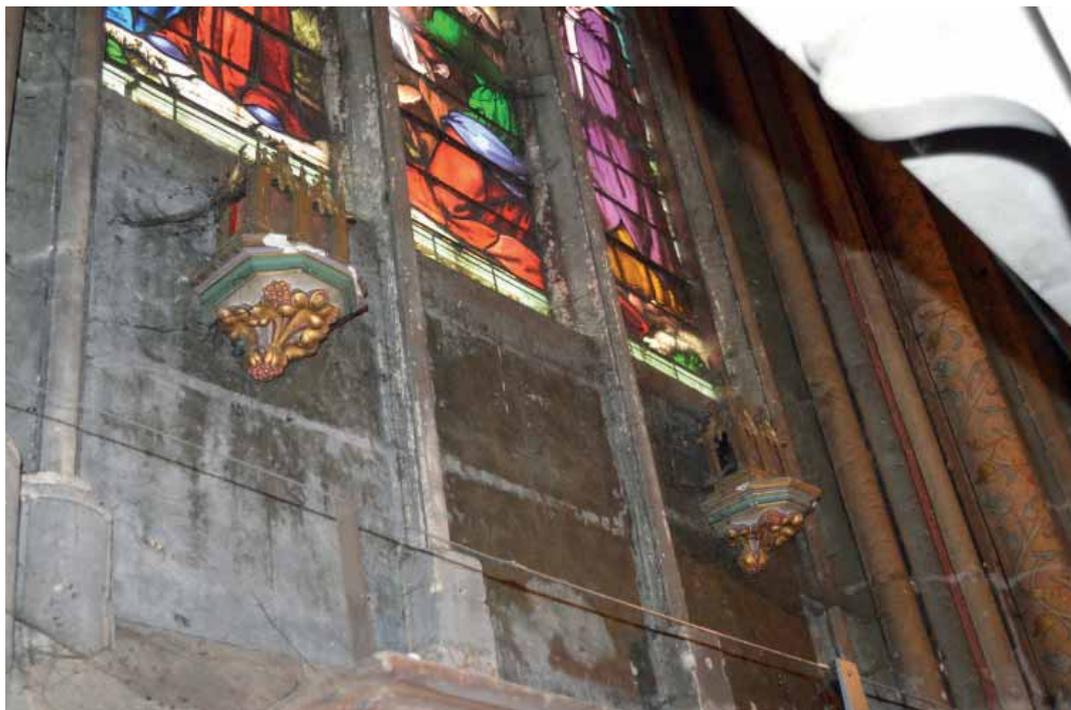
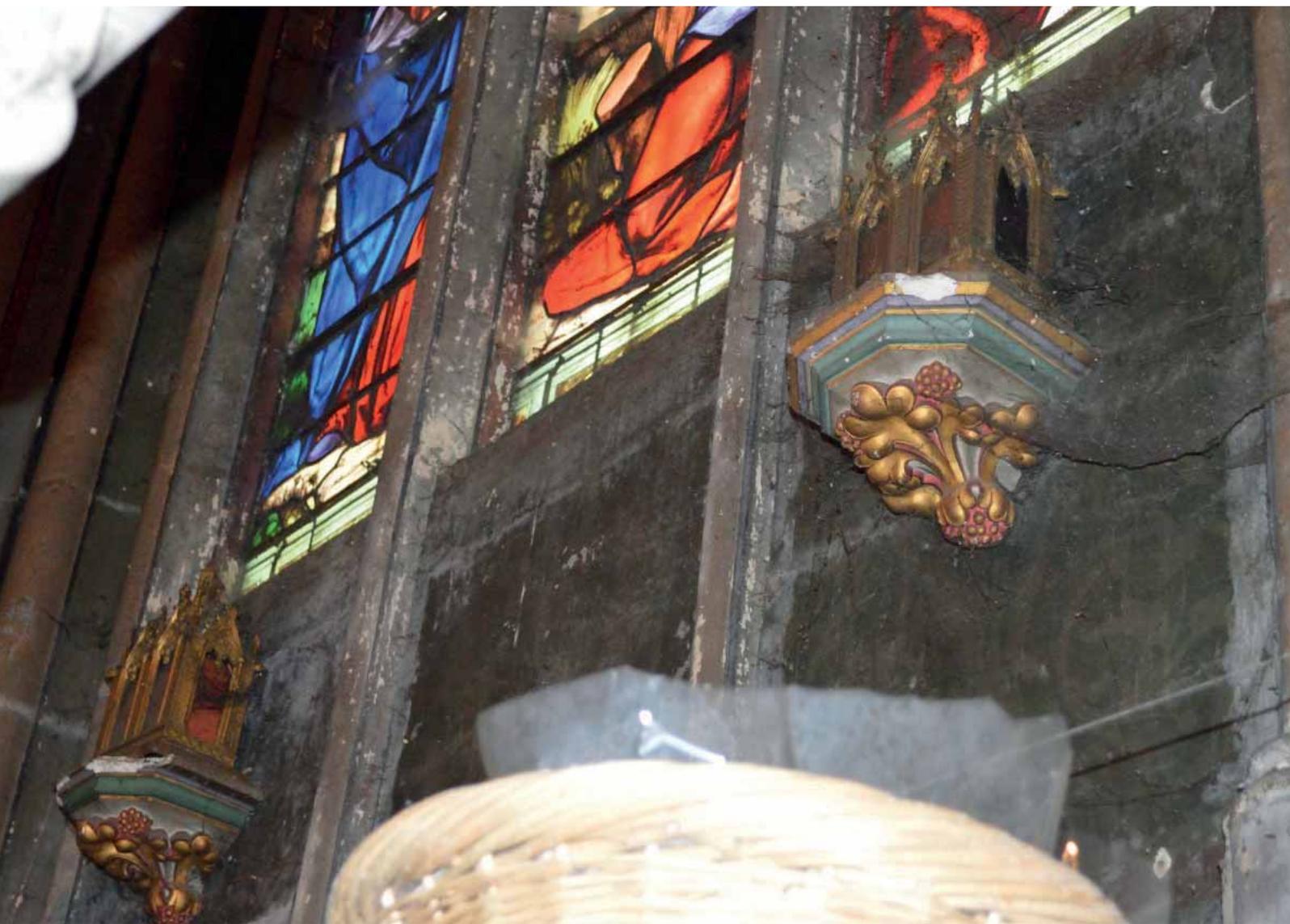






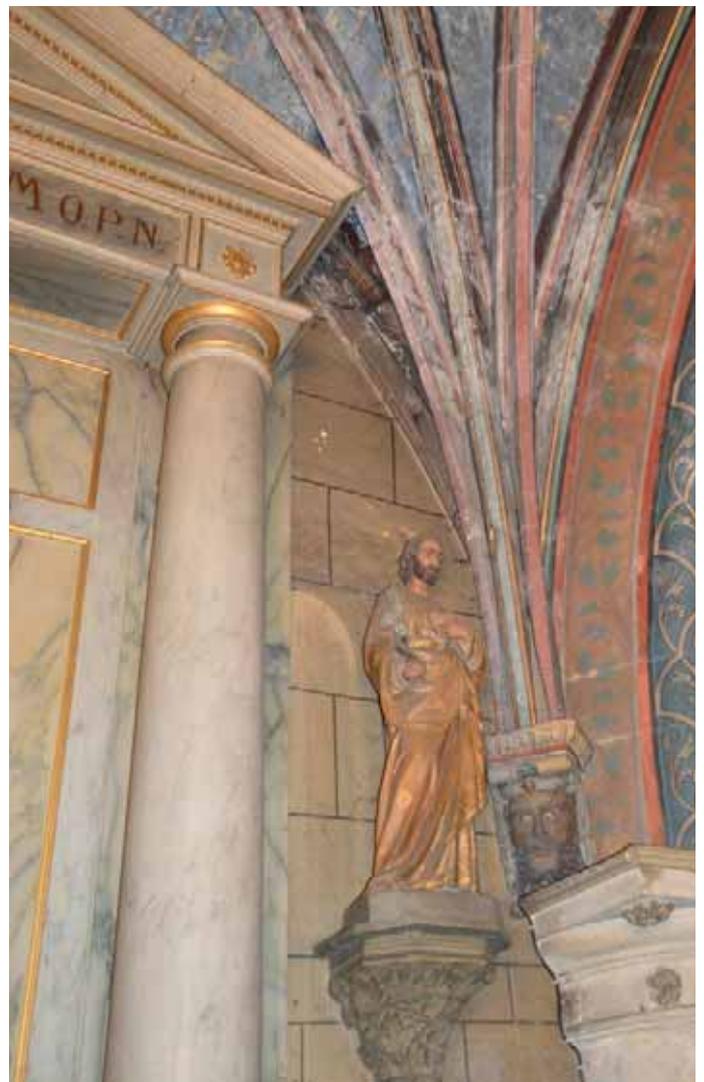
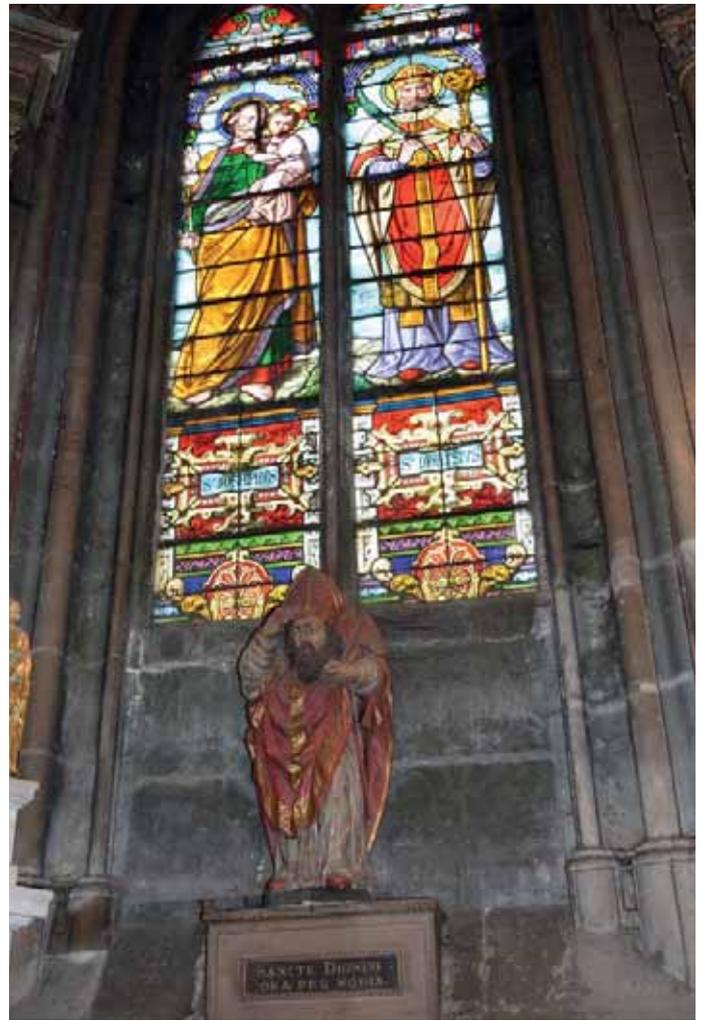


Les reliquaires

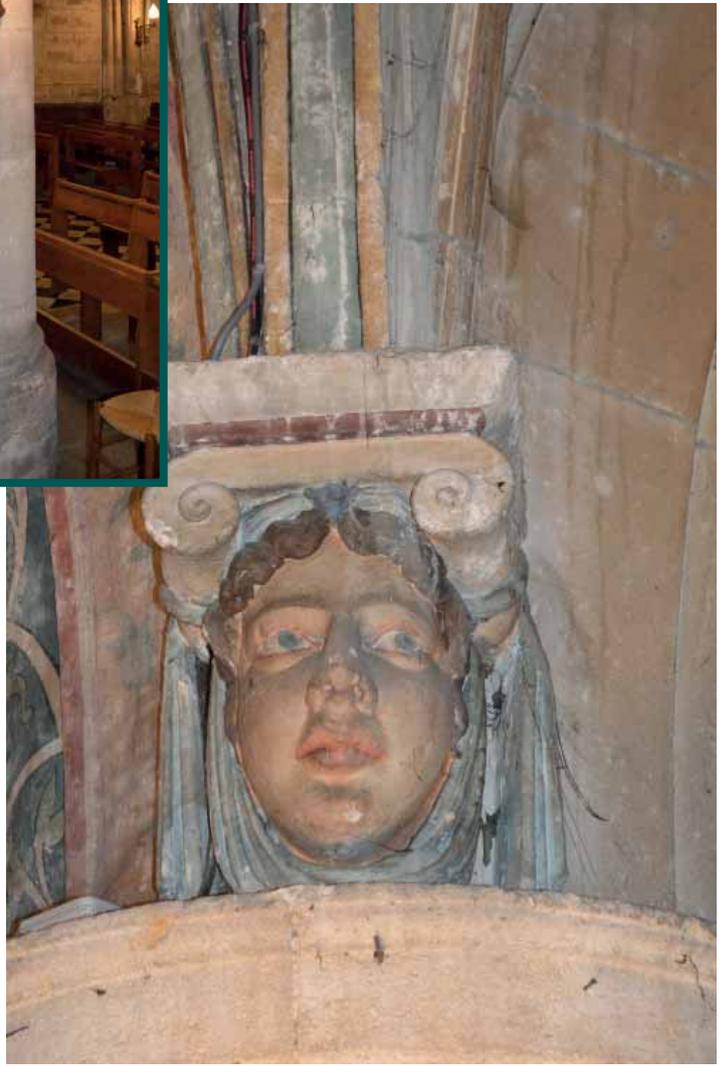
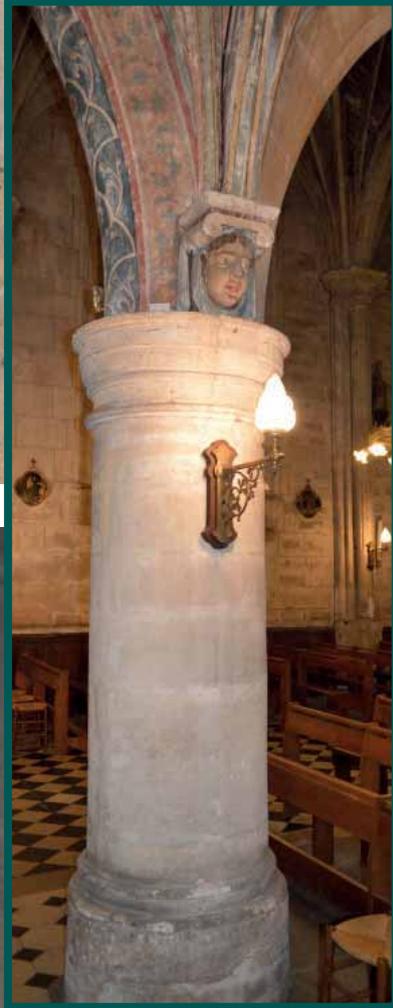
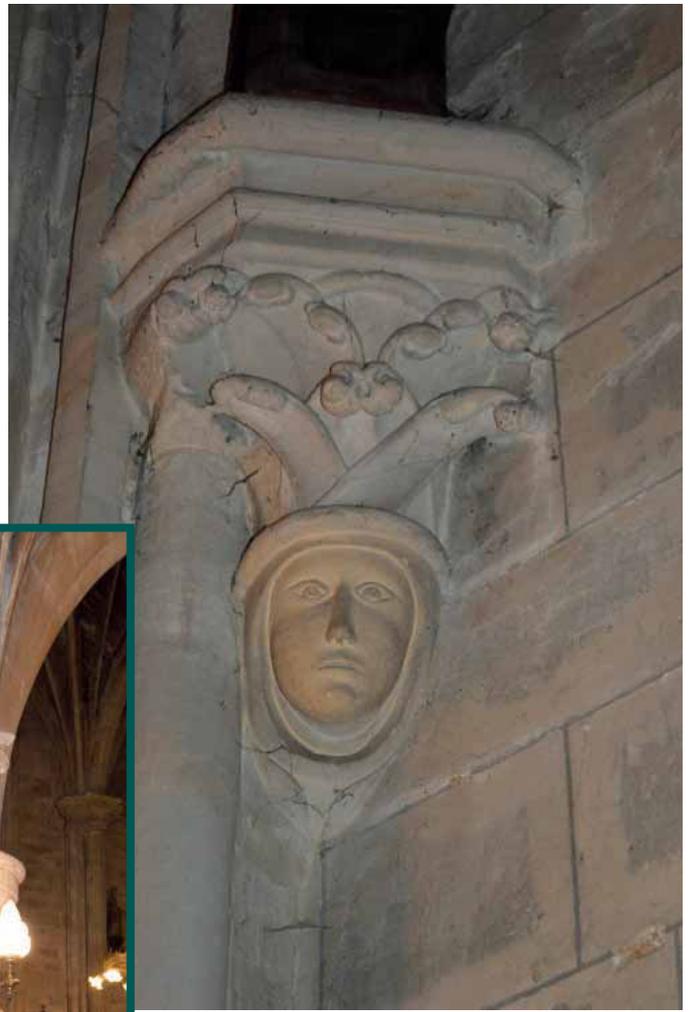


REFUGIUM PECCATORVM Q.P.N.



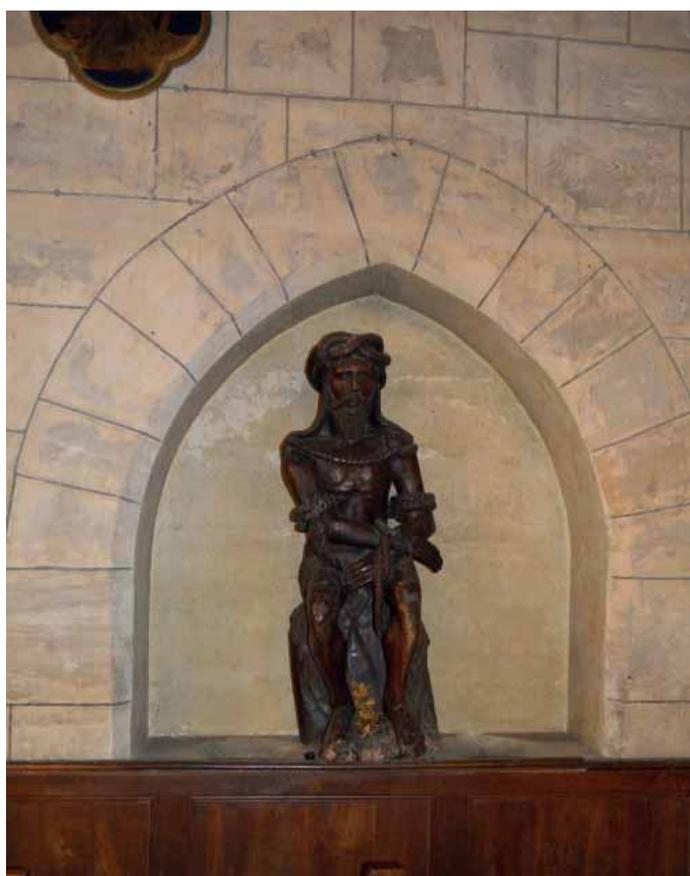






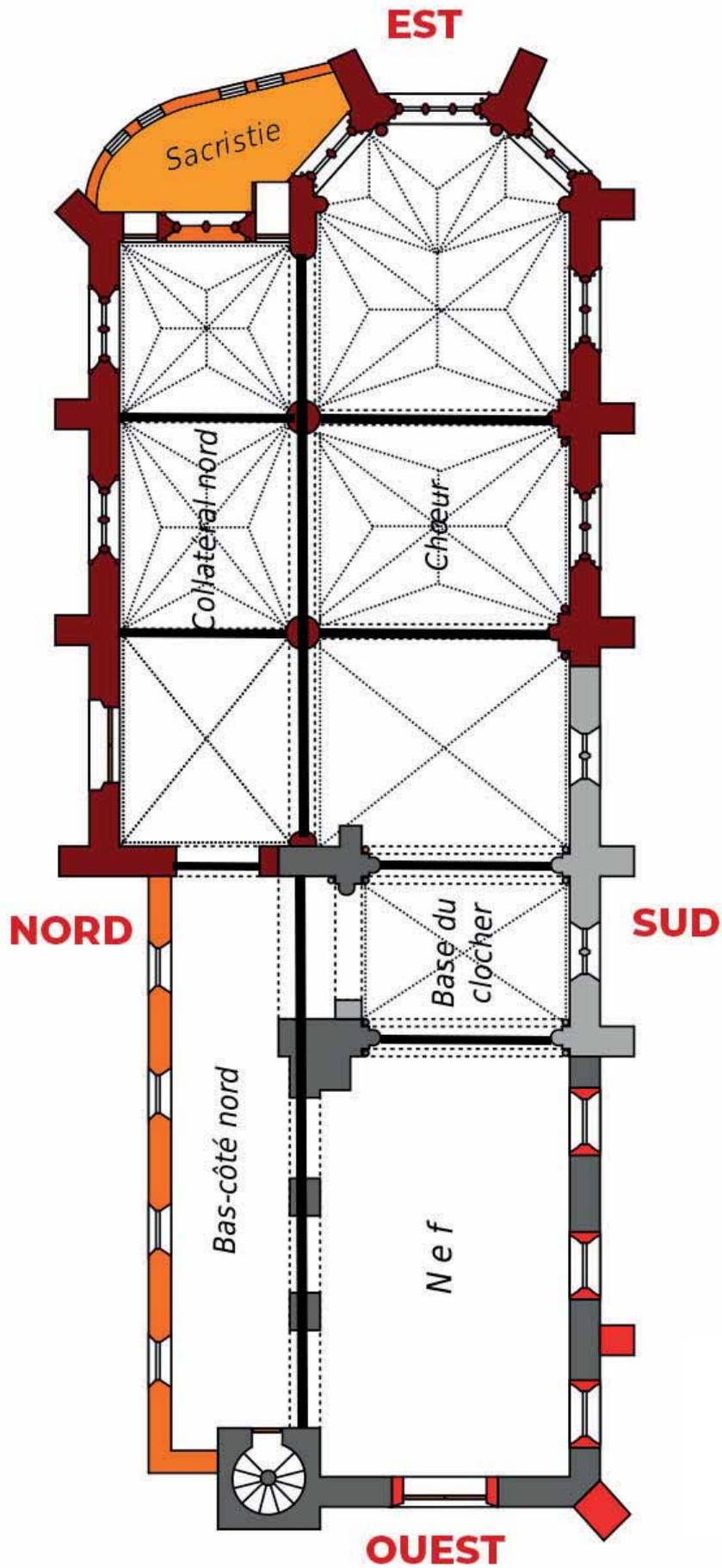
Statue du Christ de pitié ou Christ aux liens en bois taillé qui pourrait dater des années 1710.

Sa restauration n'est pas à exclure



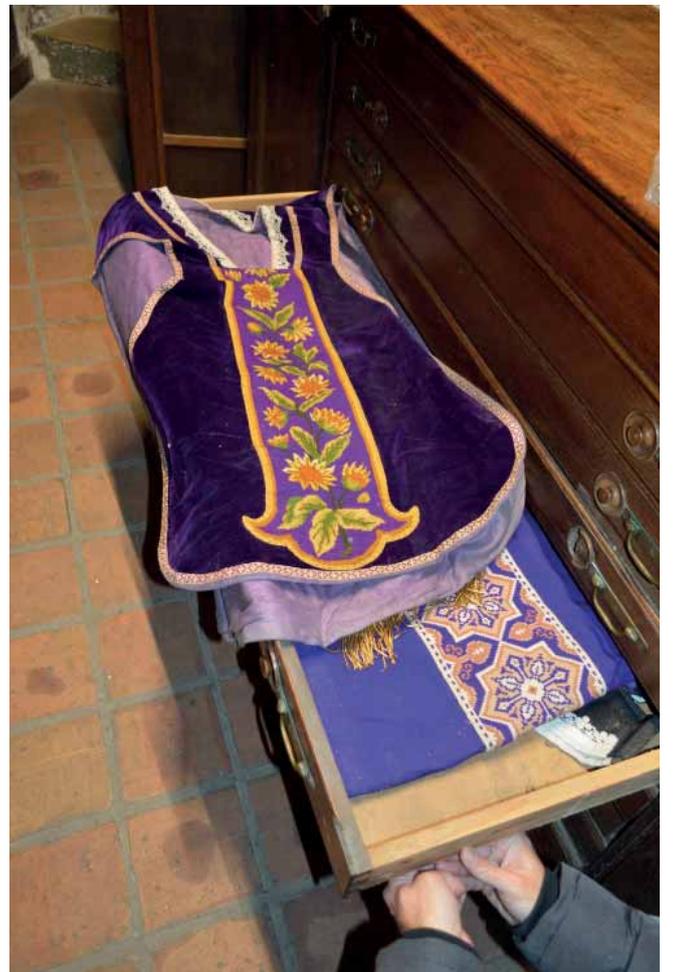
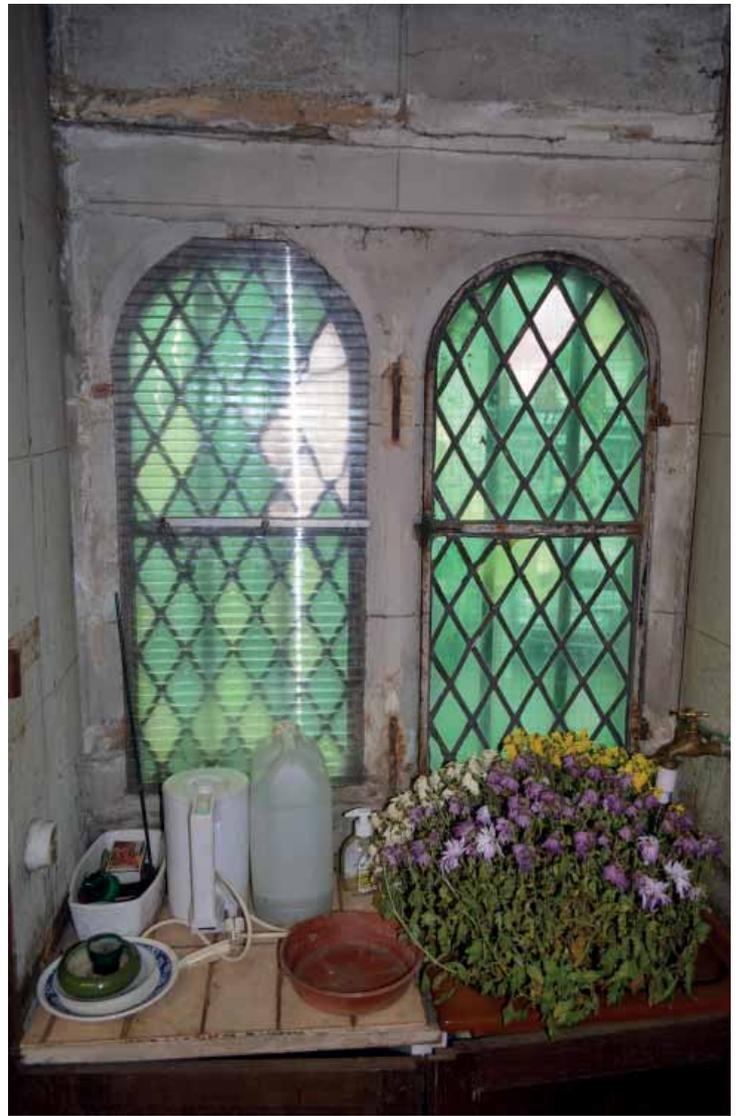
La sacristie

Située derrière le chœur, elle a subi de fortes infiltrations d'eau. Le plafond s'est bombé, certains plombs des vitraux sont tombés. Les murs sont habillés de boiseries avec un risque de moisissures cachées derrière. Une rénovation complète est nécessaire.





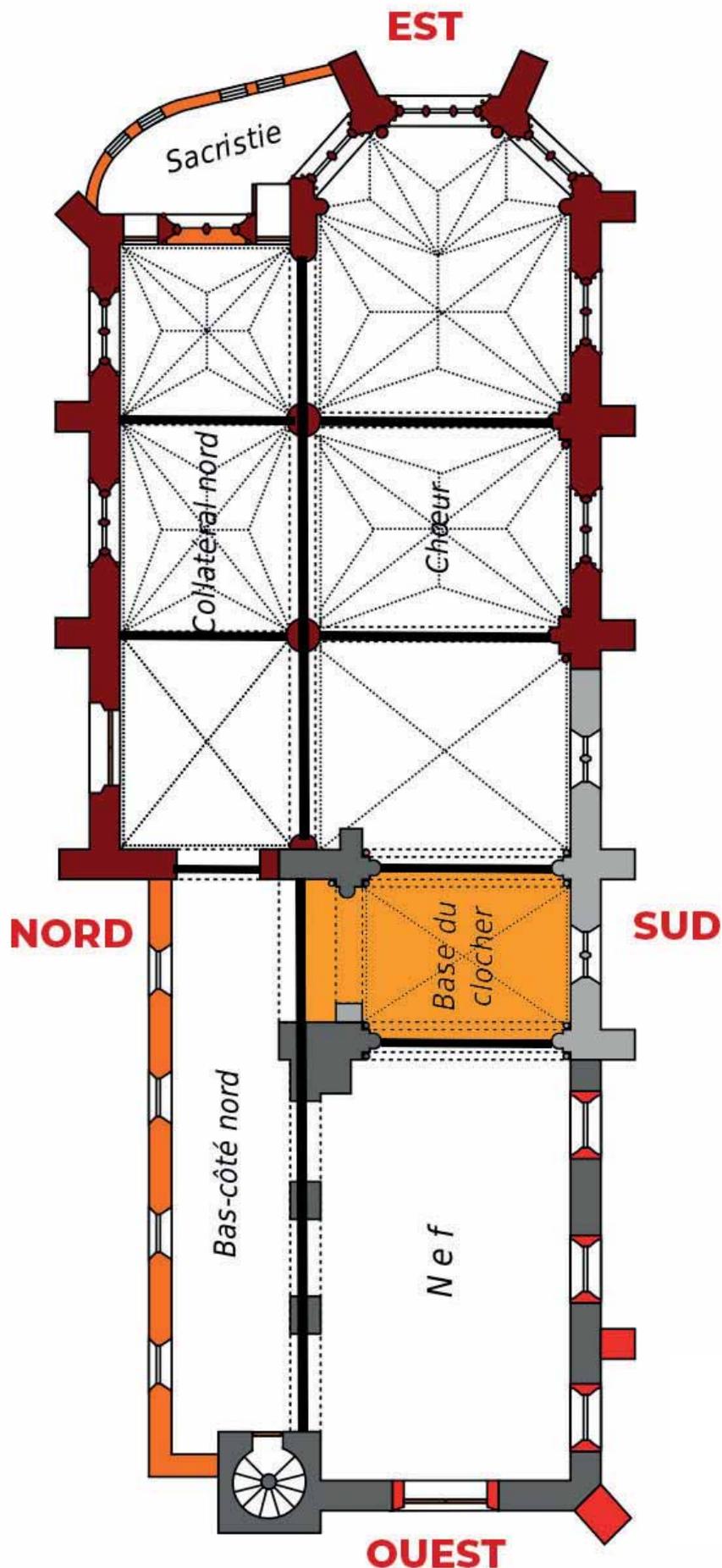




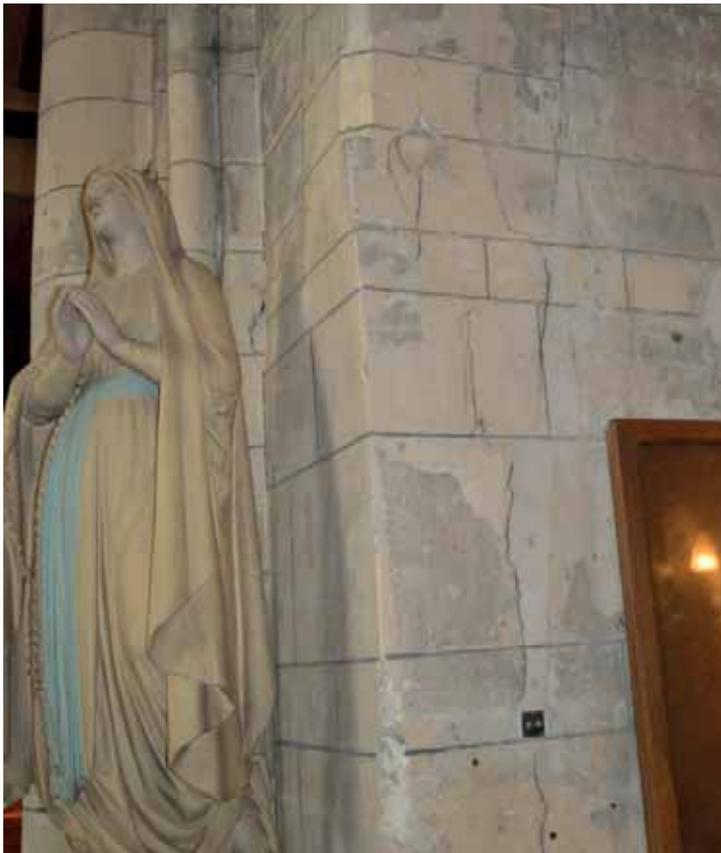
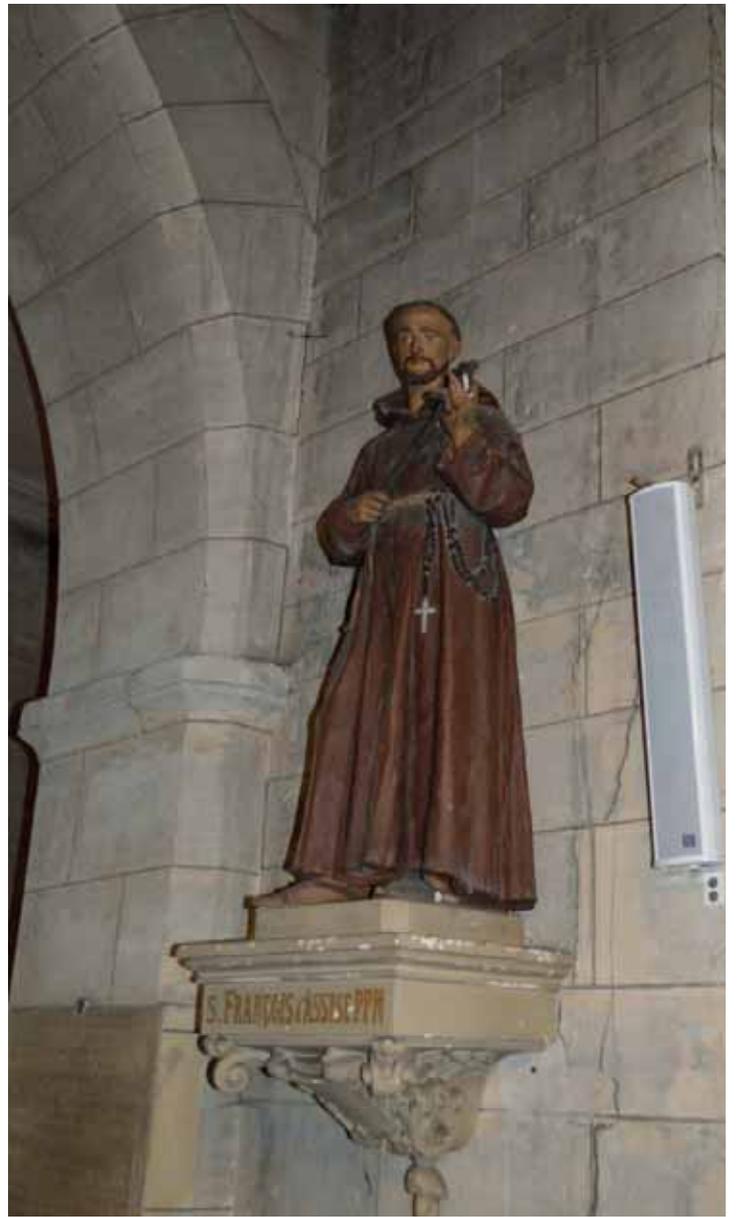
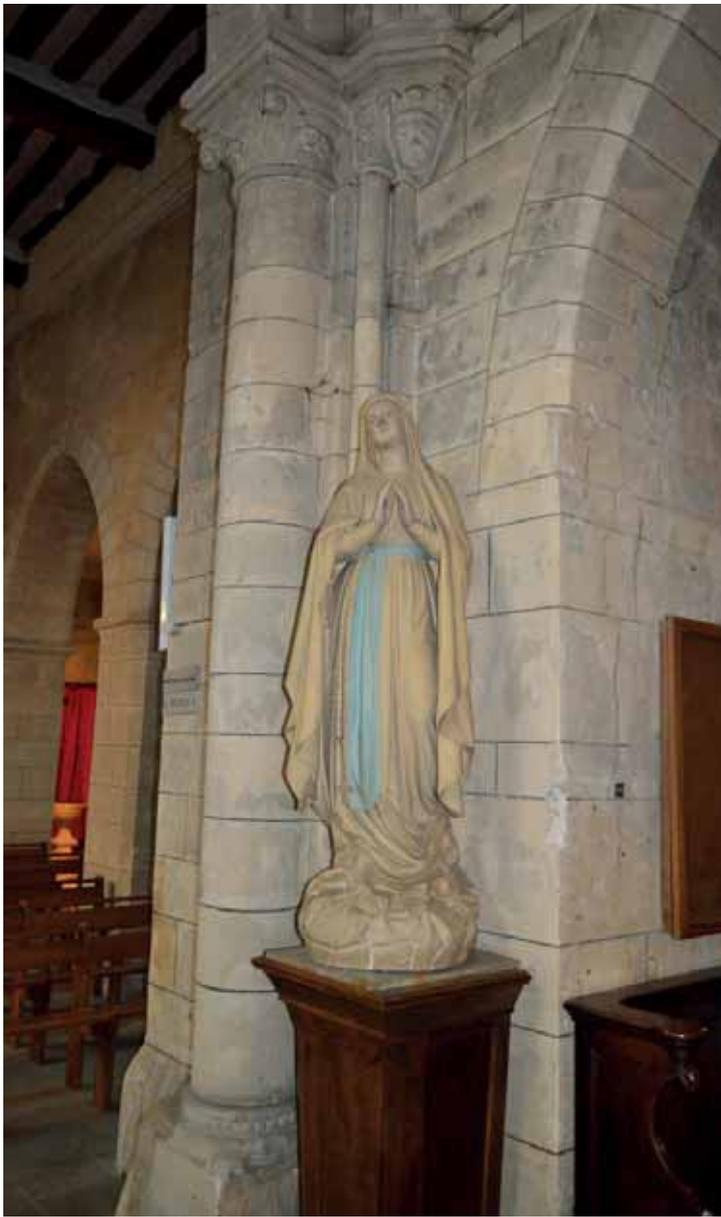


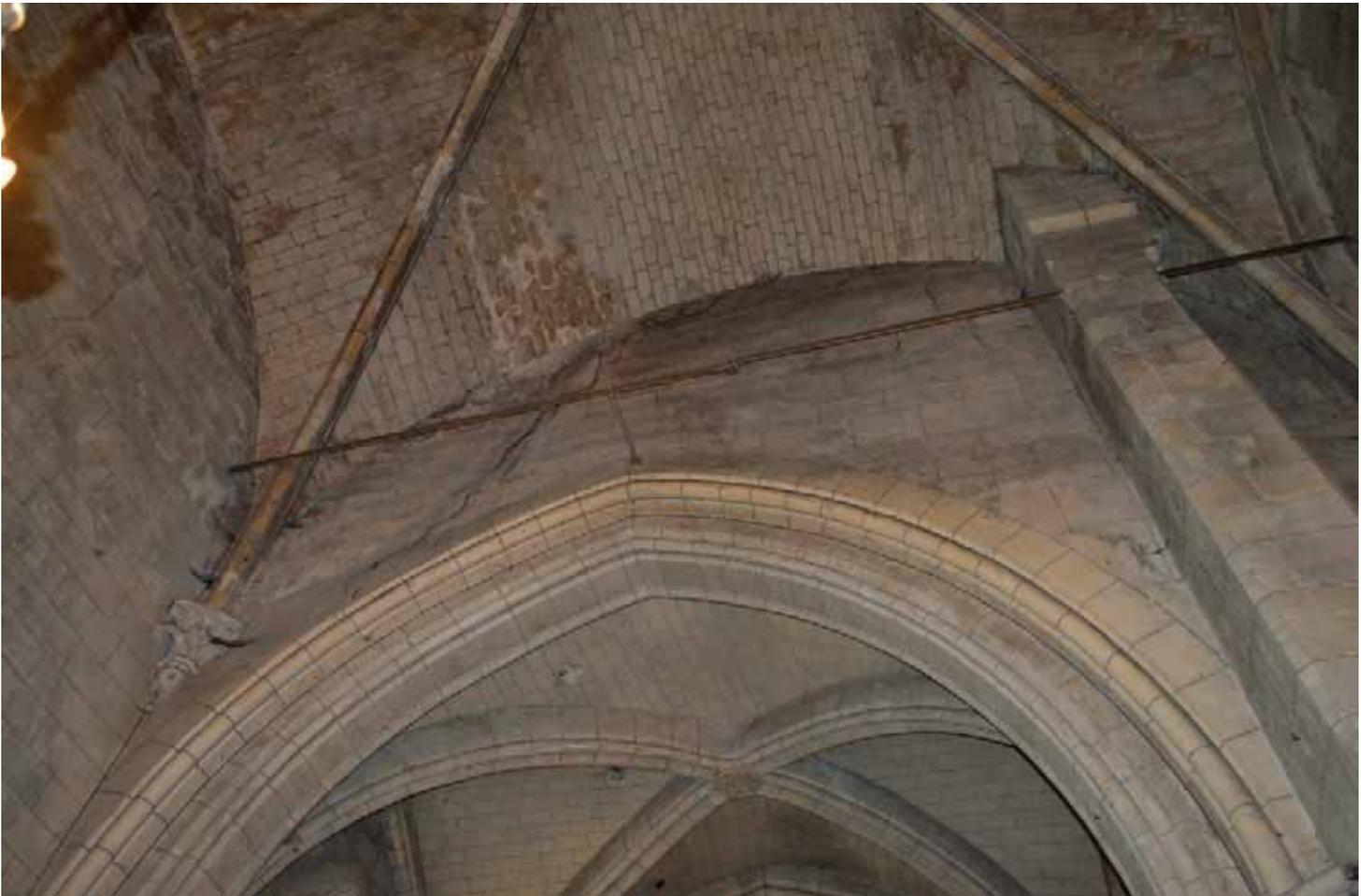
La base du clocher

Partie de l'église la moins abîmée avec la nef, le collatéral nord et le bas-côté nord. Elle présente cependant plusieurs fissures verticales importantes qui méritent d'être inspectées et le cas échéant réparées. Les pierres nécessitent un nettoyage notamment la voûte.

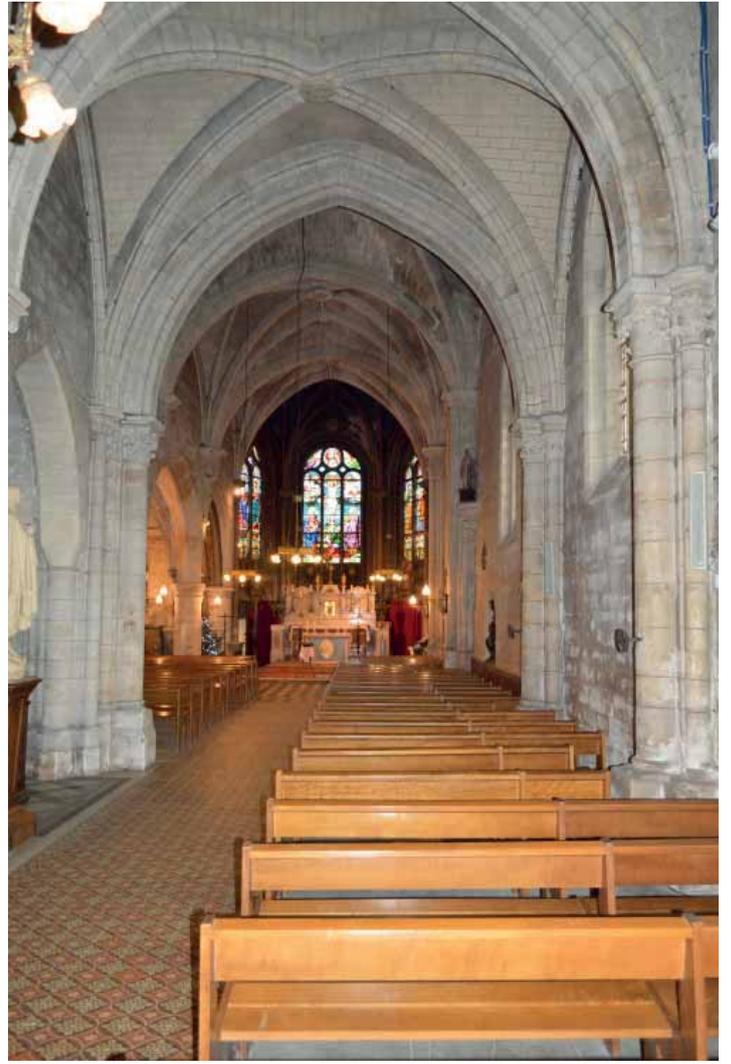


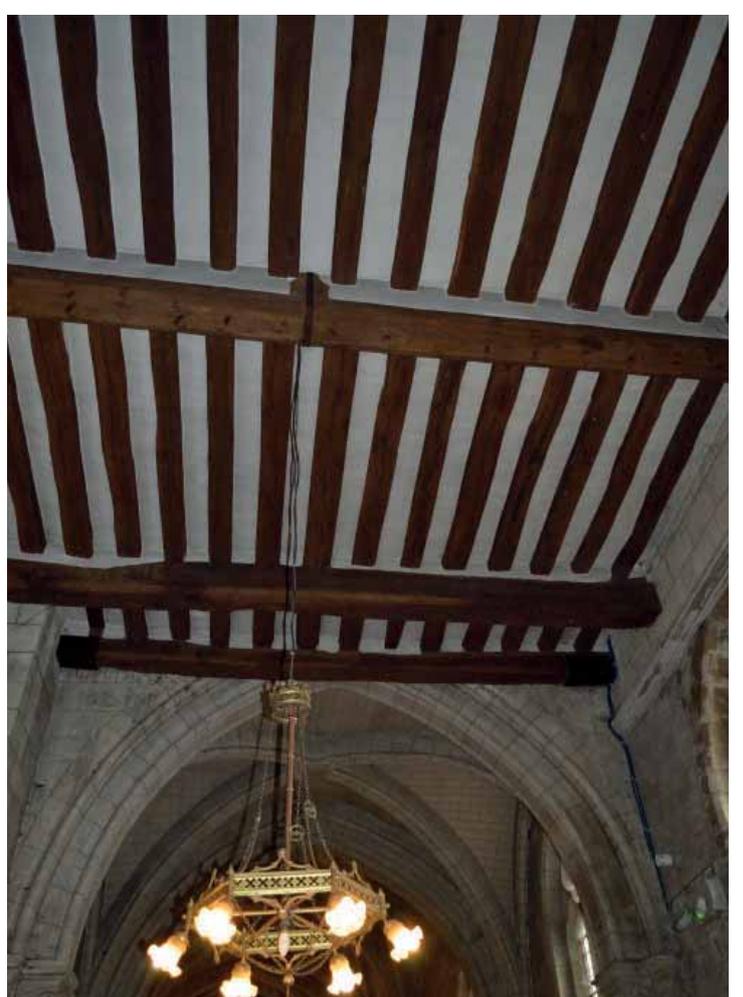
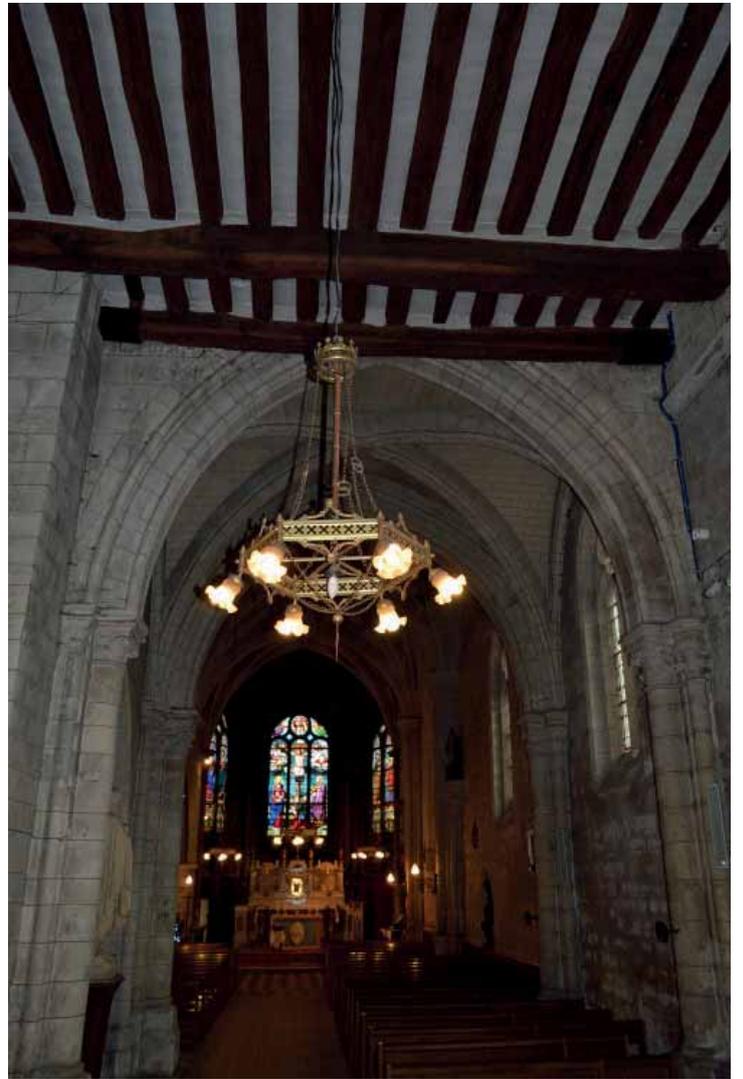






La nef





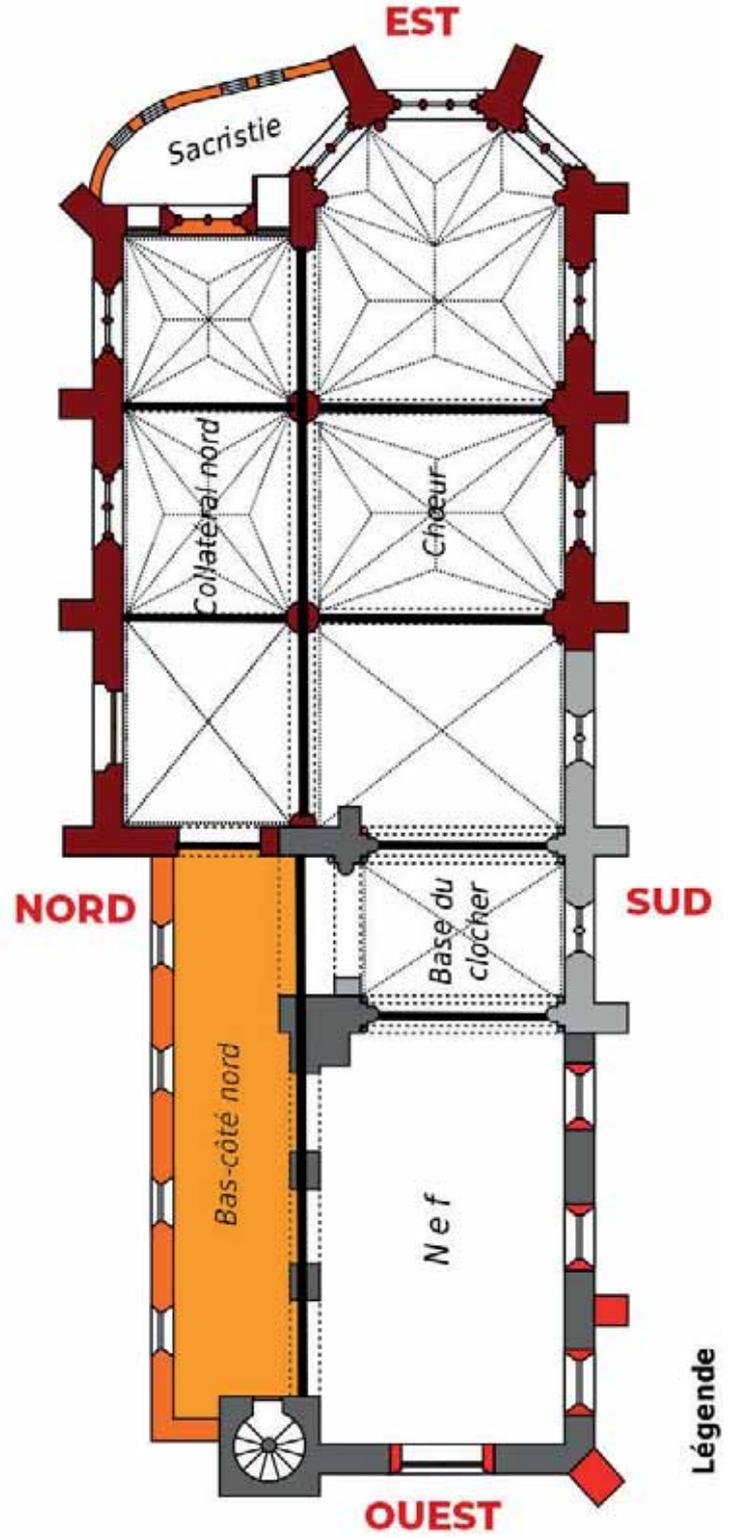
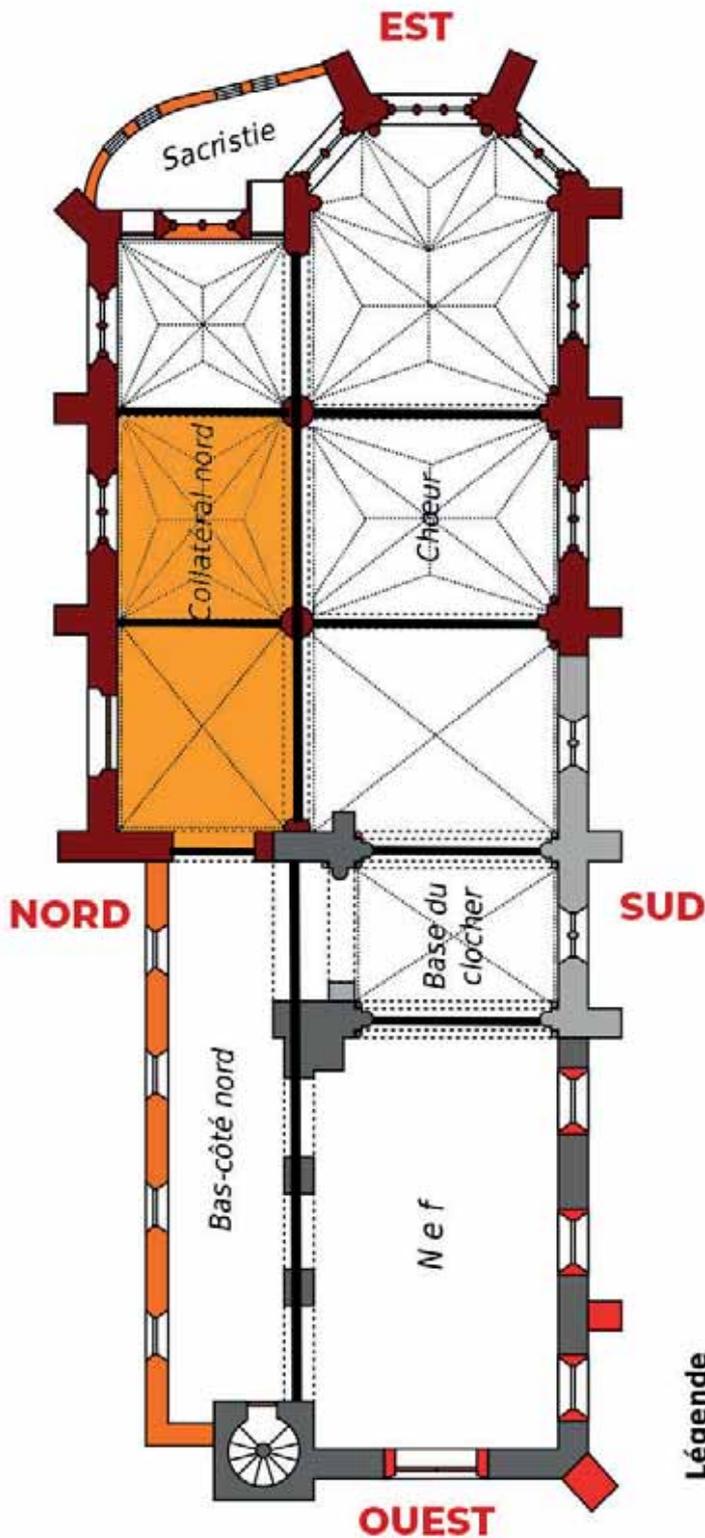
L'orgue

Situé au-dessus de l'entrée principale Ouest, au début de la nef, il daterait du 16ème siècle. Il est en fonction et entretenu une fois par an par un organiste.



Le collatéral nord et le bas-côté Nord

Les personnes peuvent y accéder par la porte secondaire située au nord de l'édifice, rue du Mouthier. On y trouve deux pierres tombales

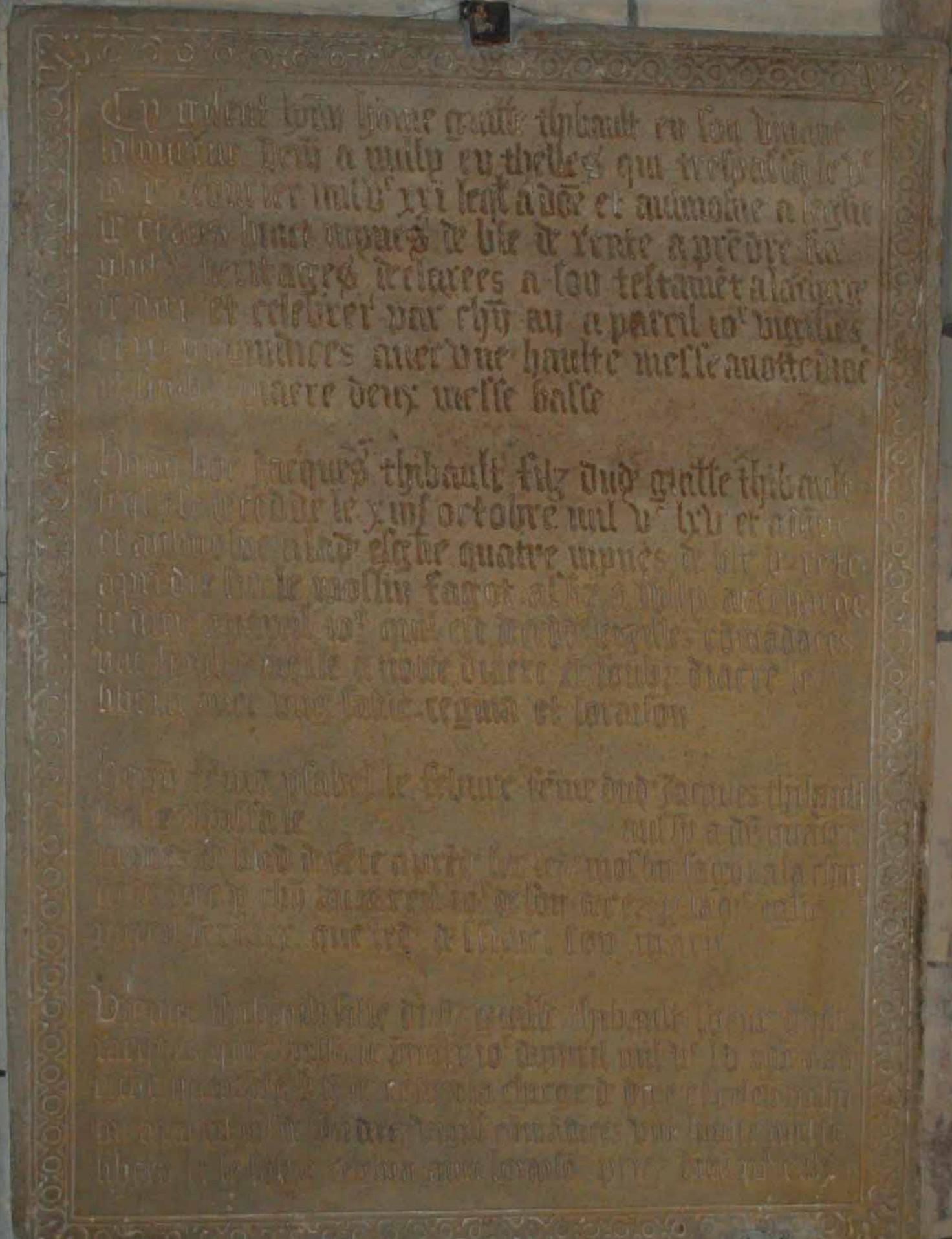


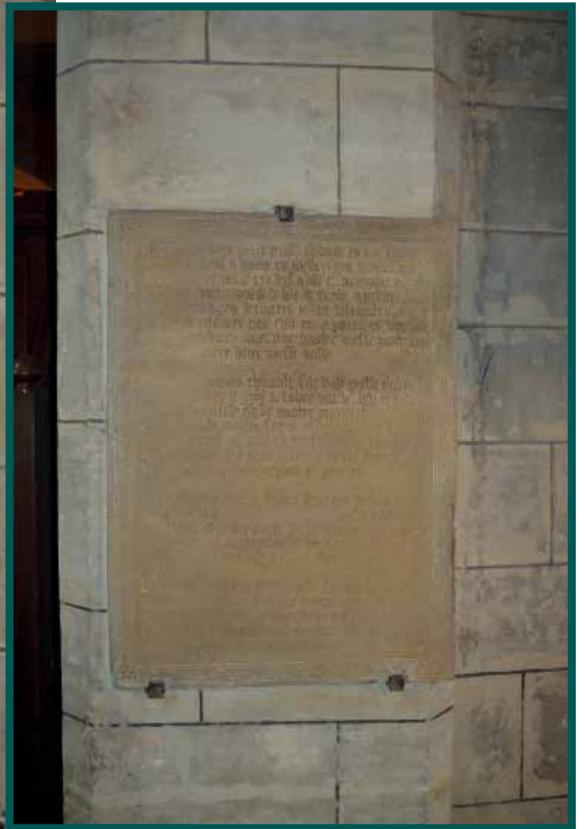
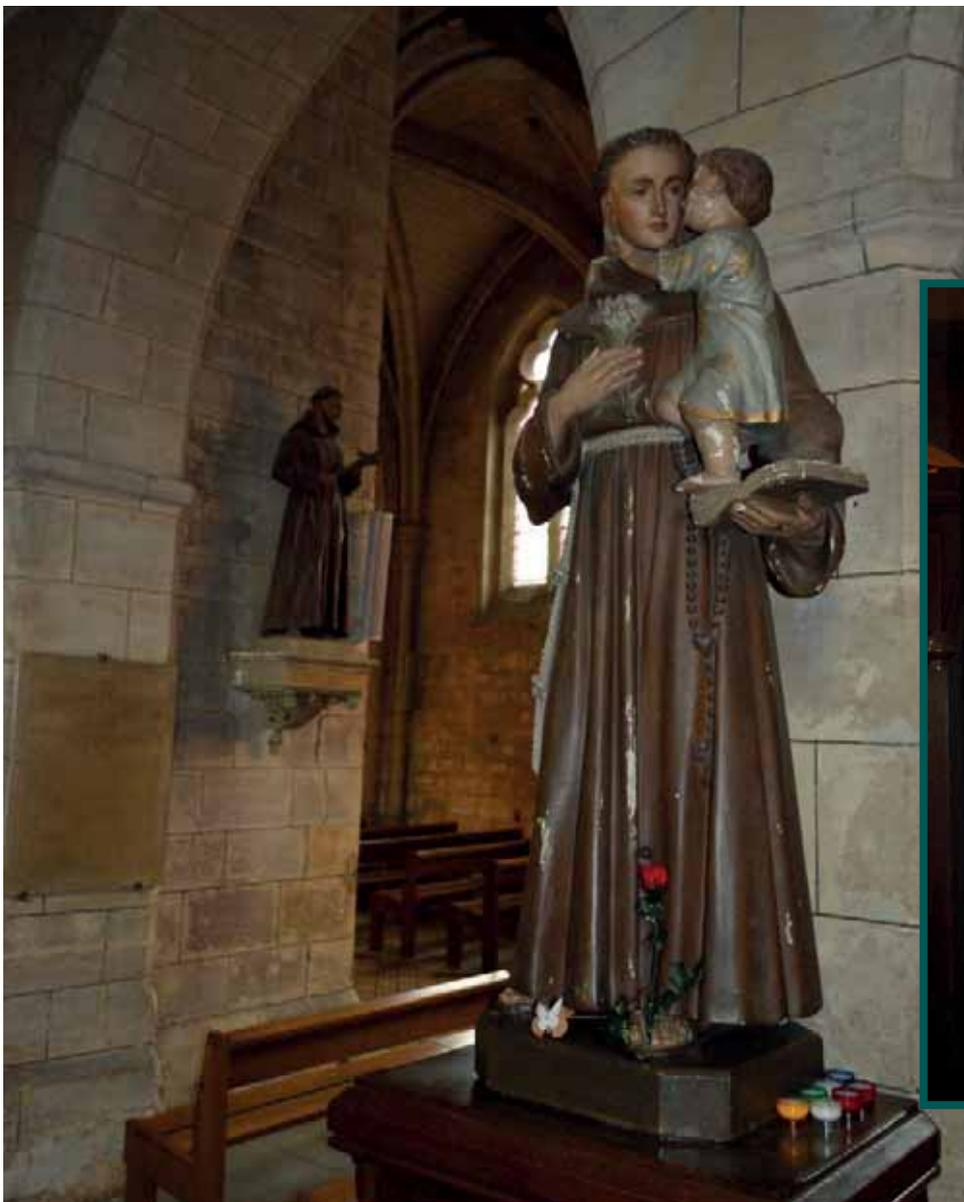


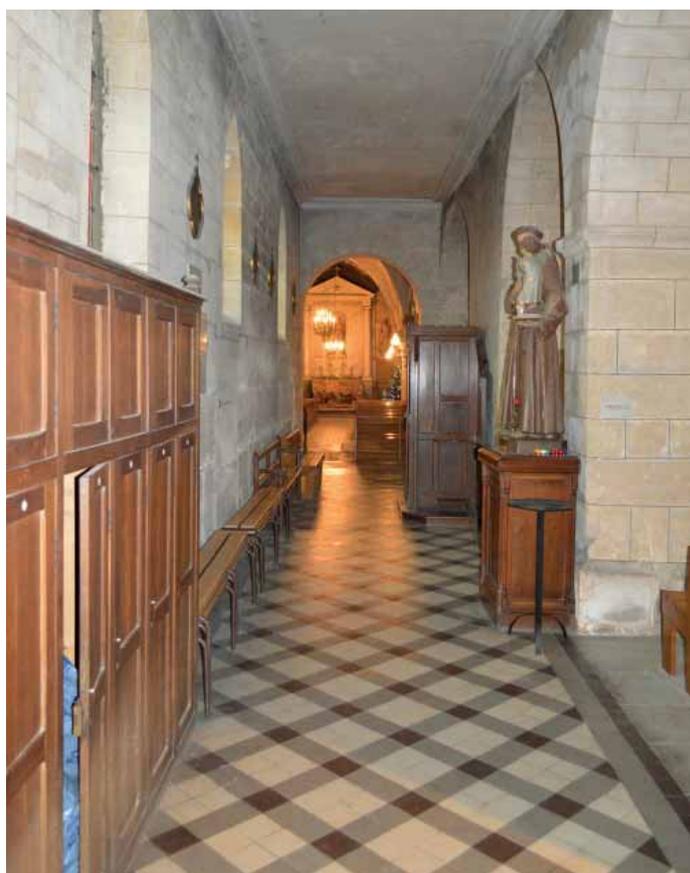


Plaque de fondation en pierre calcaire

Le texte est gravé en caractères gothiques. La date la plus récente mentionnée dans le texte est 1565, la reproduction du texte se trouve dans l'histoire de l'église.





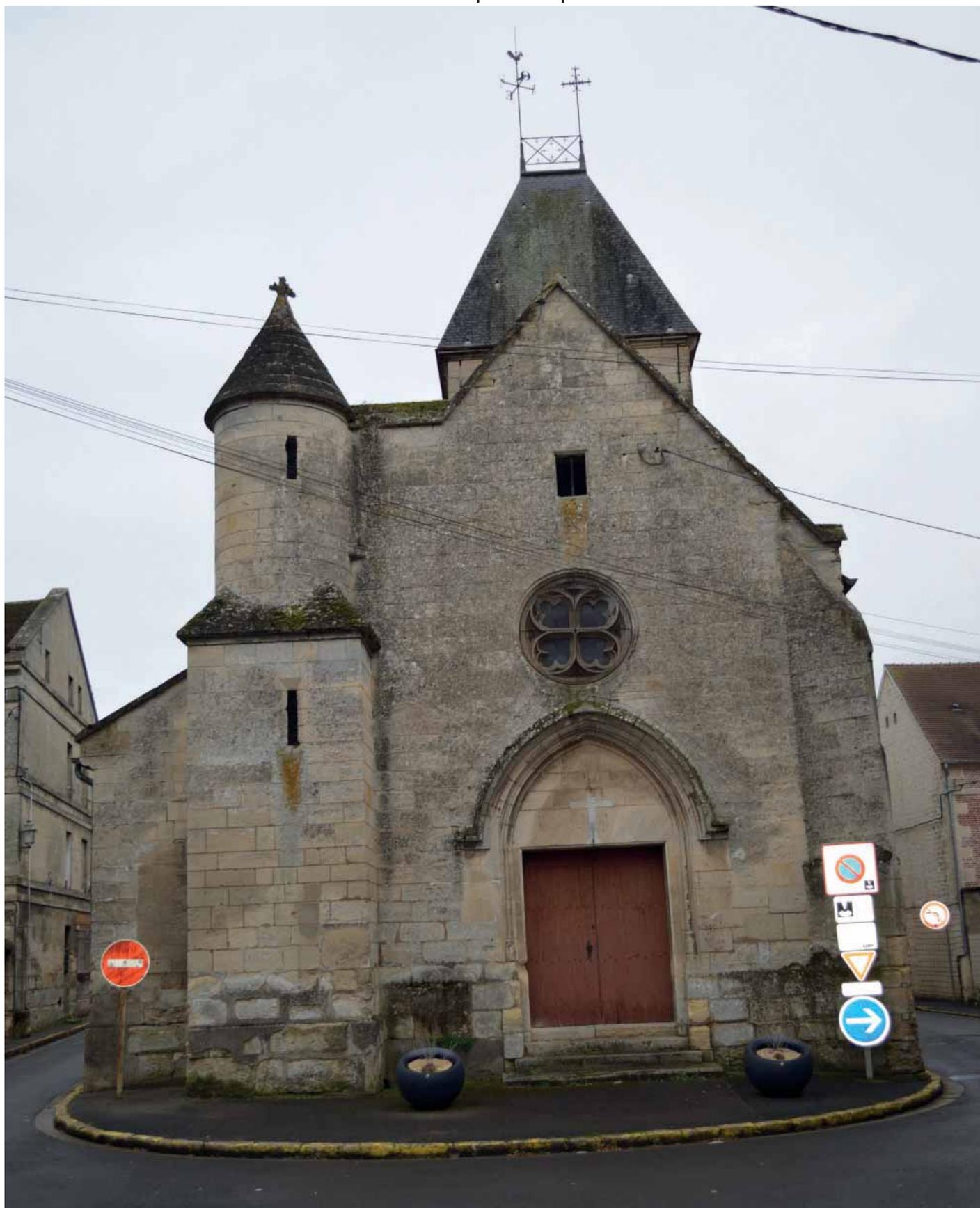


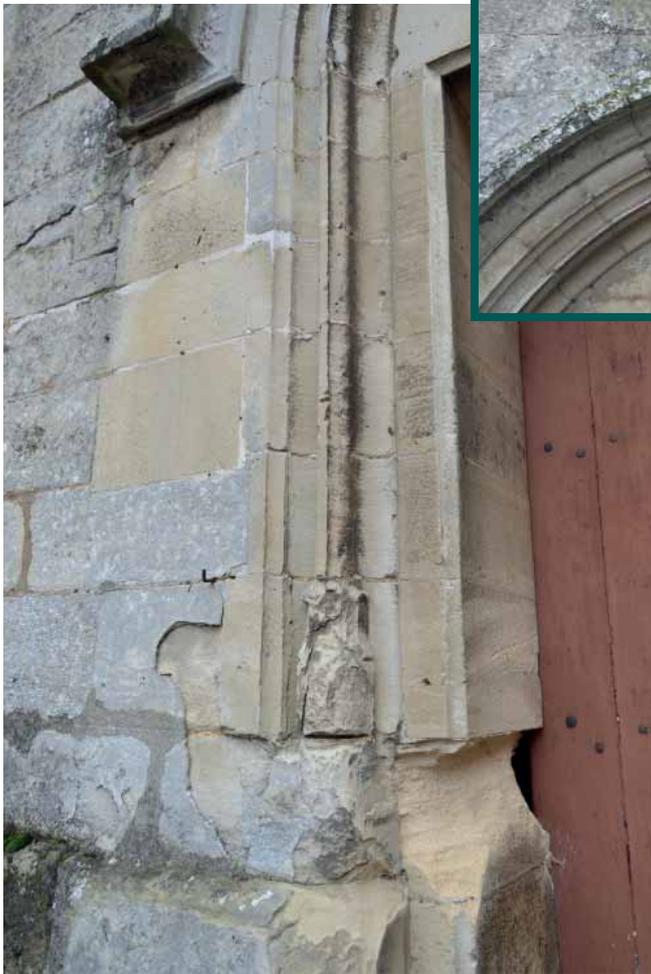
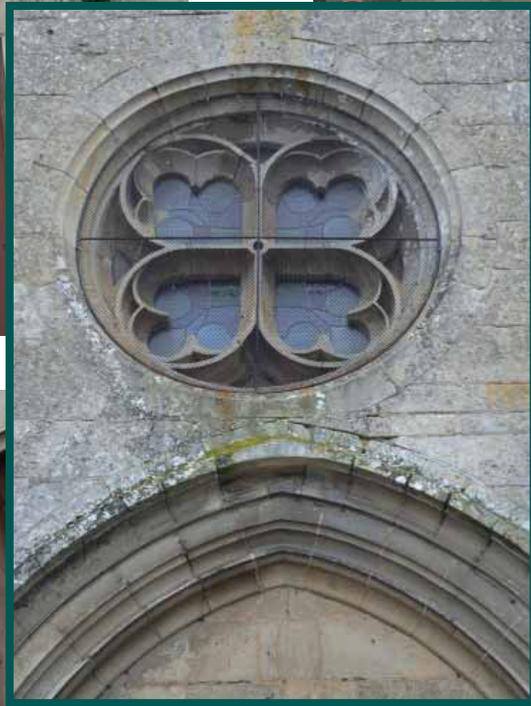
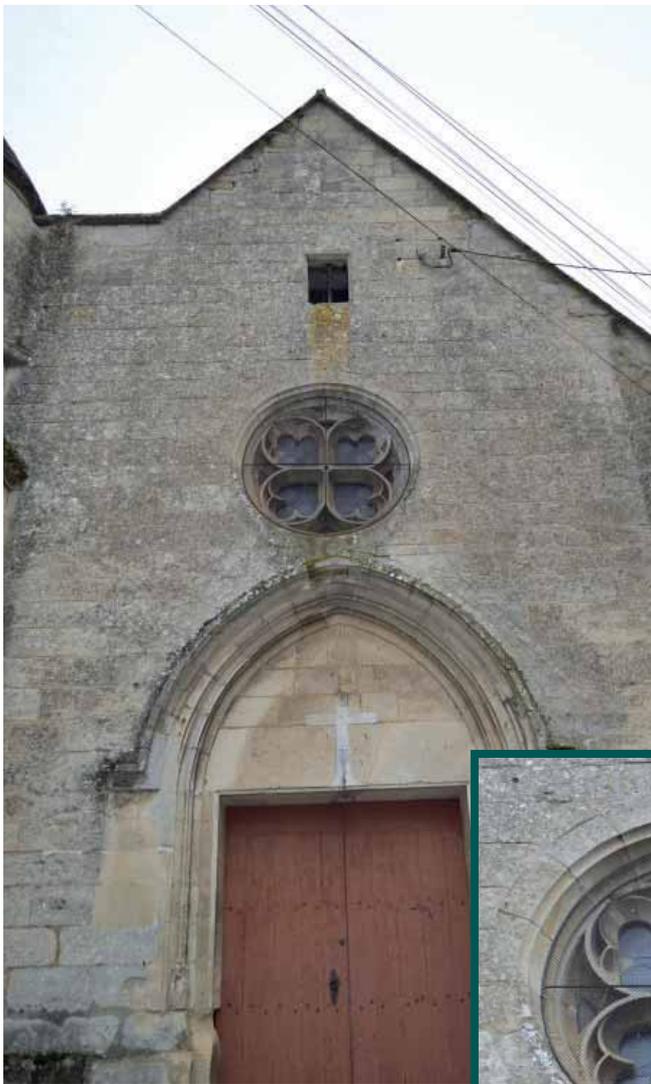
Extérieur de l'église

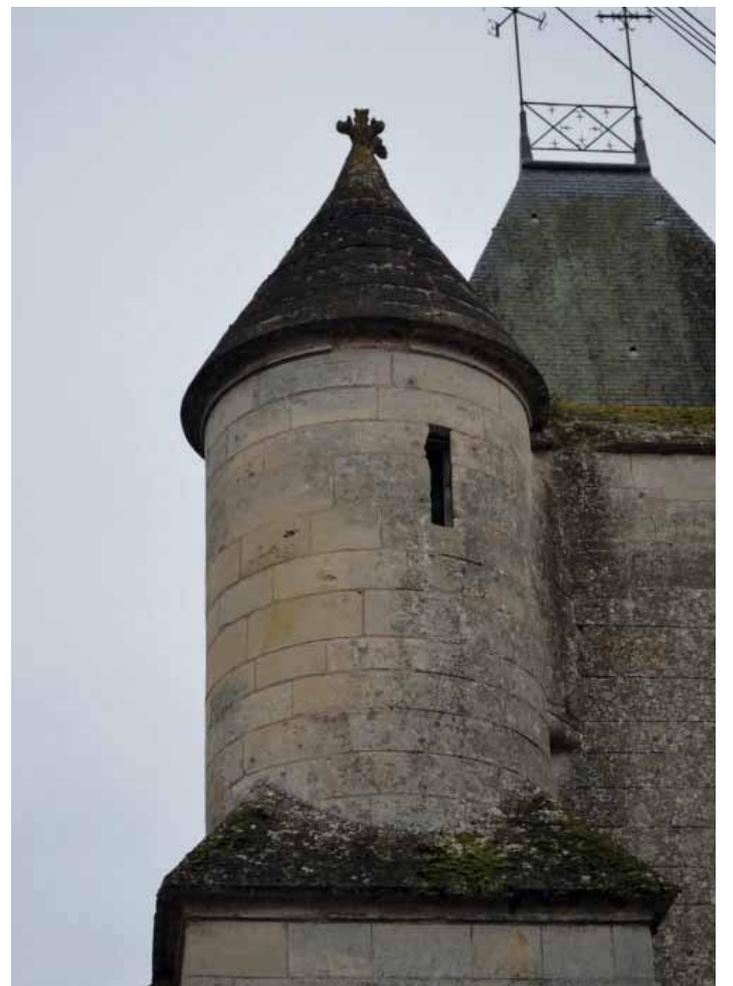
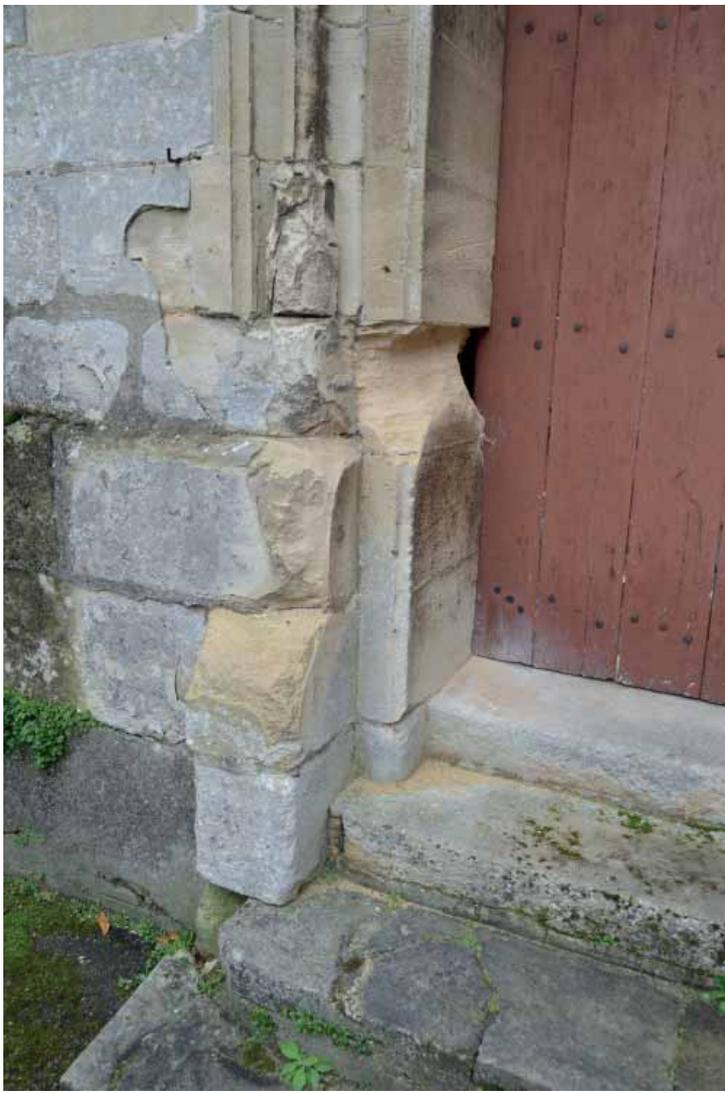
Il nécessite une restauration complète. Les pierres de tailles ont subi de fortes dégradations liées aux intempéries (érosion de la pluie) et à la pollution routière. Les pierres sculptées, les statues, blasons et cadran solaire demandent une attention particulière tout comme le rejointement des pierres

Coté Ouest

Entrée principale





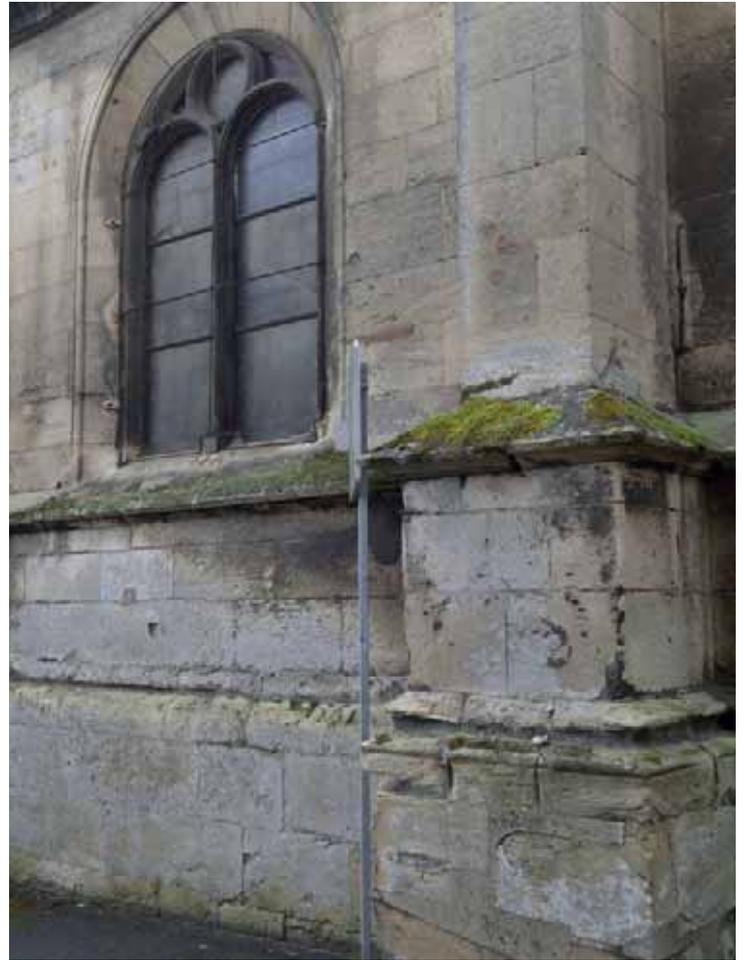


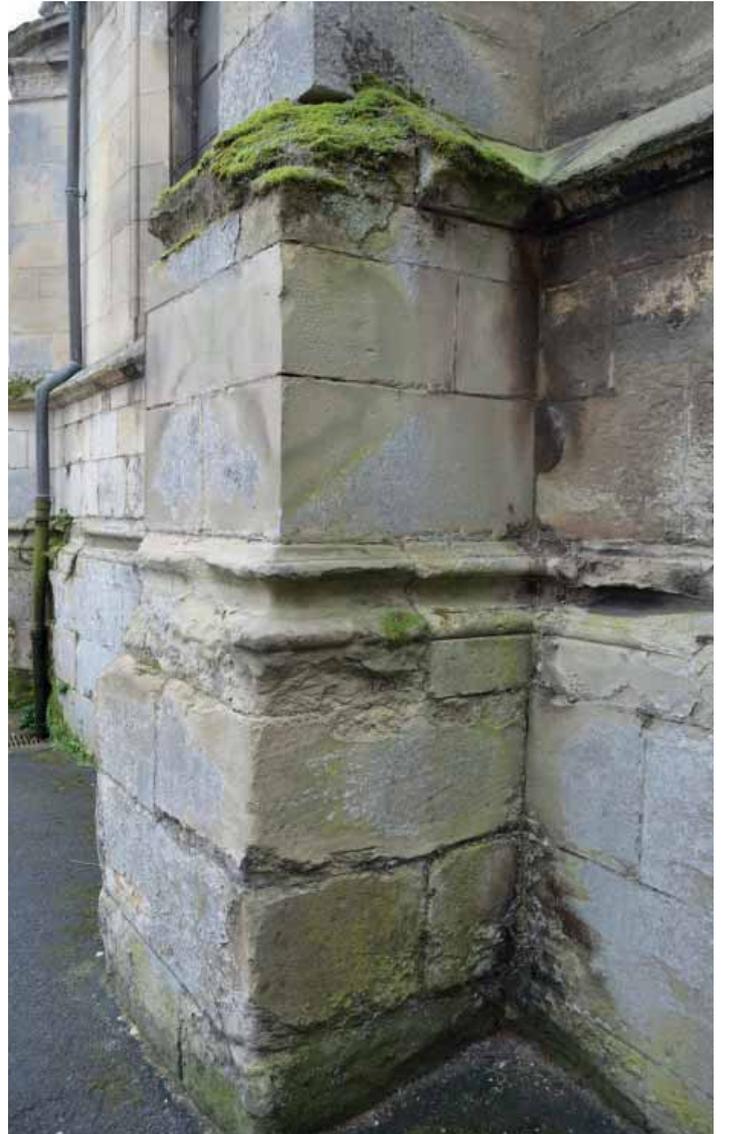


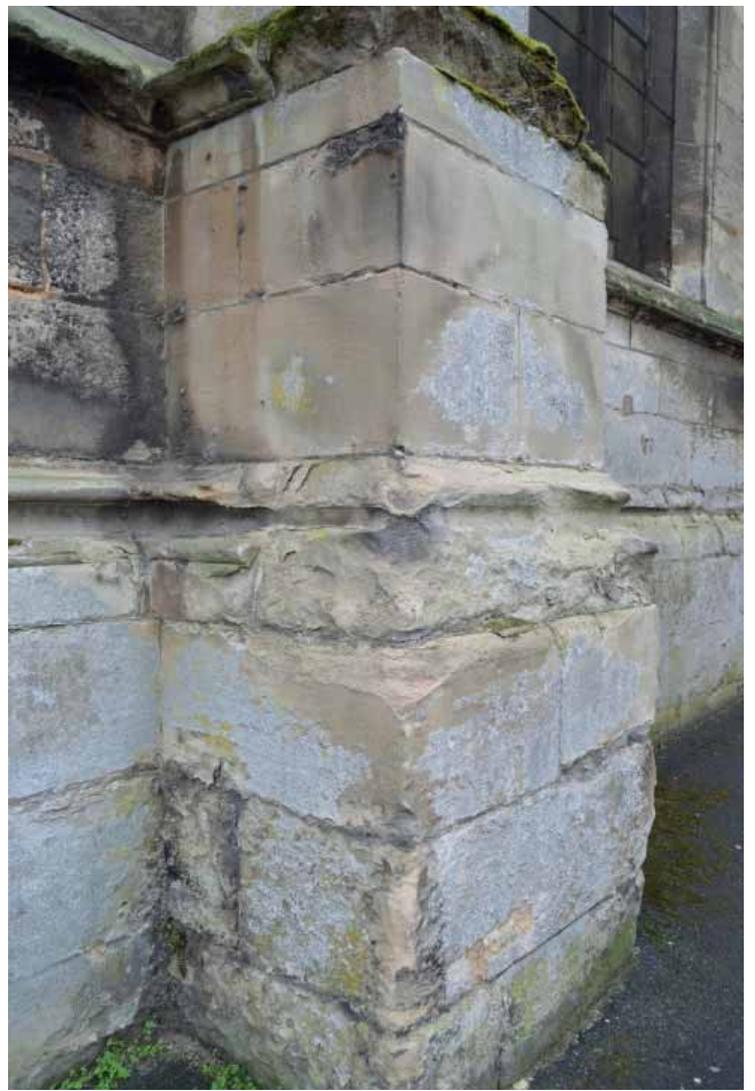
Coté Nord

Entrée secondaire - Rue du Mouthier

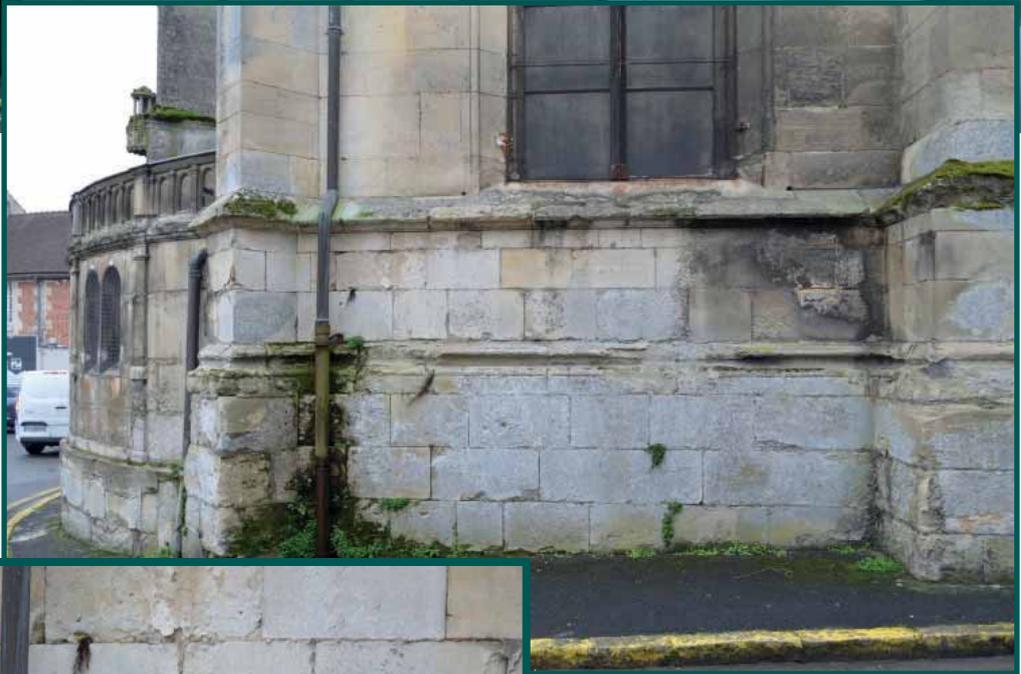








Coté Est
Sacristie et chœur



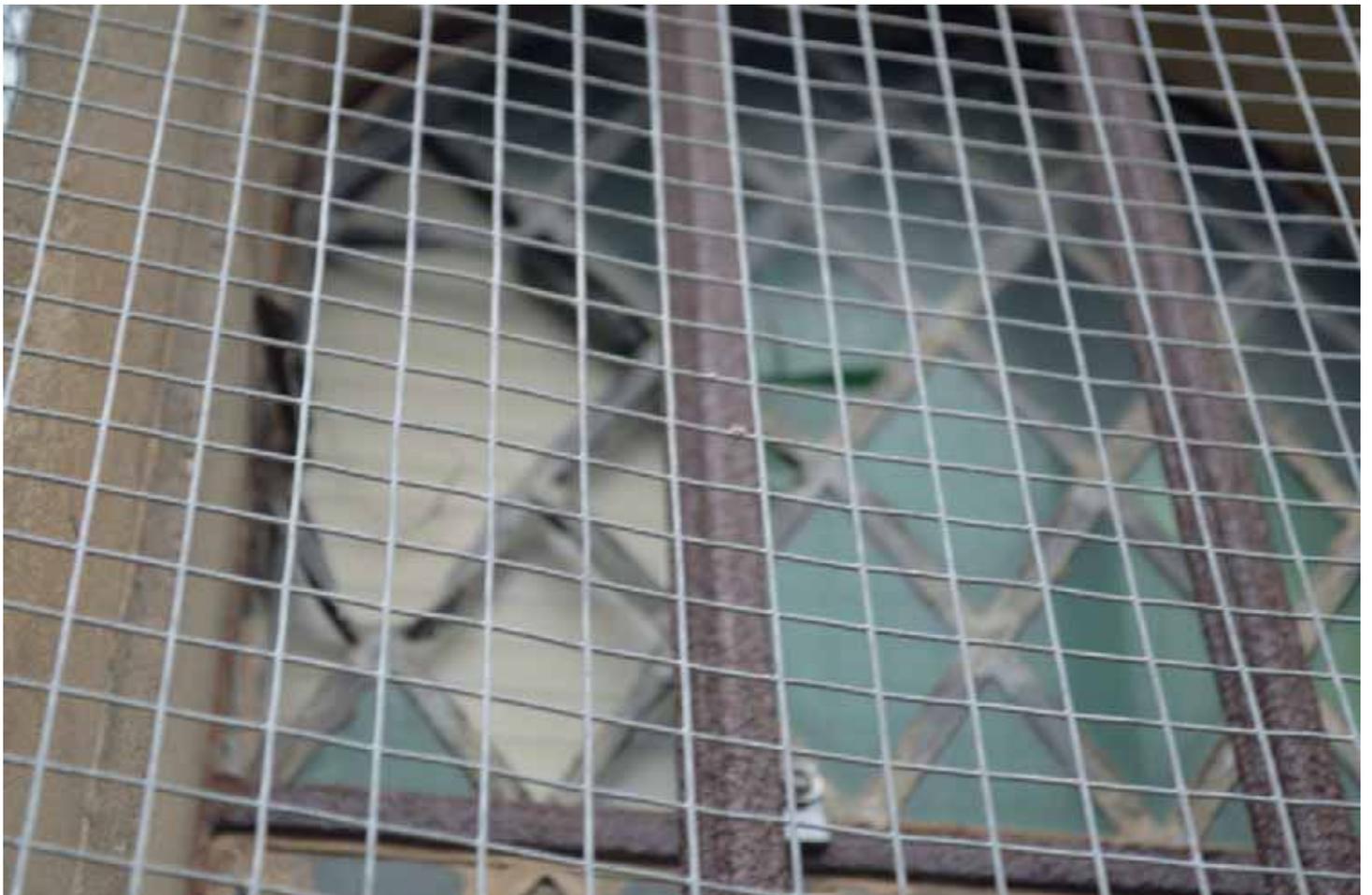


Vitraux de la sacristie dégradés, tombés ou cassés

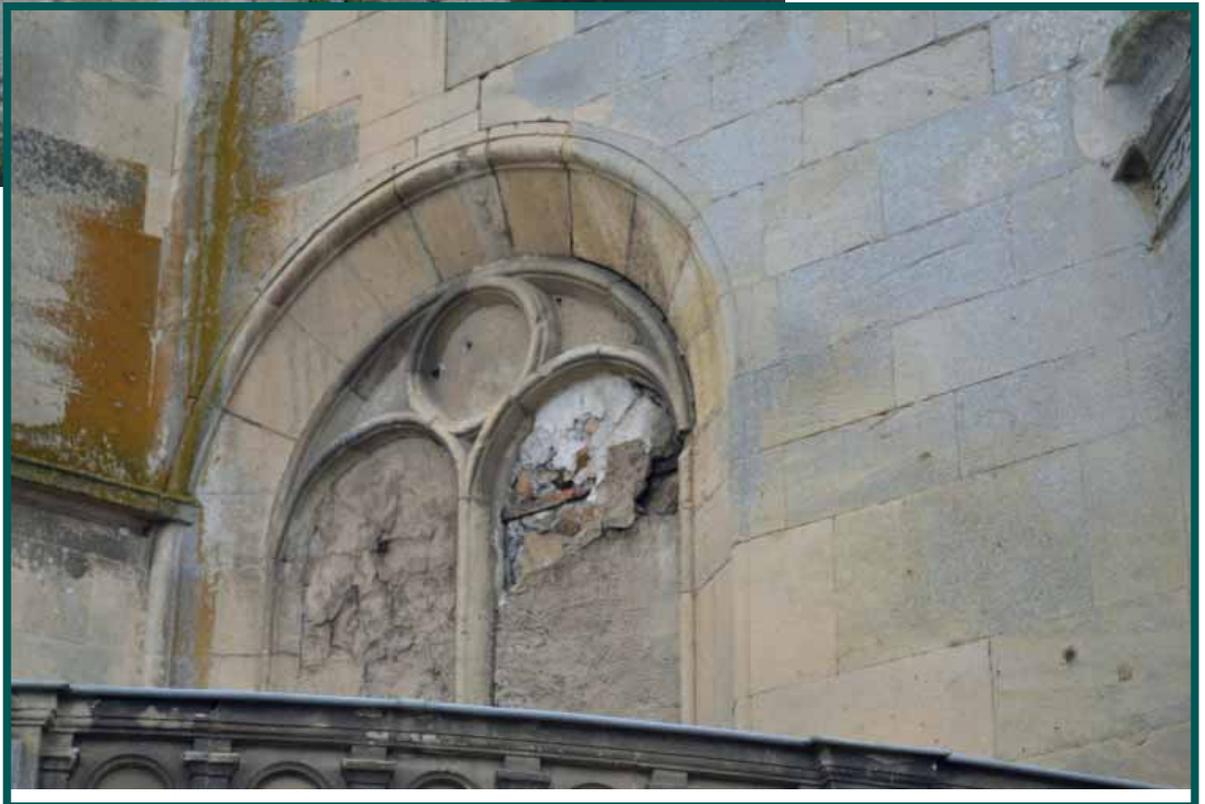
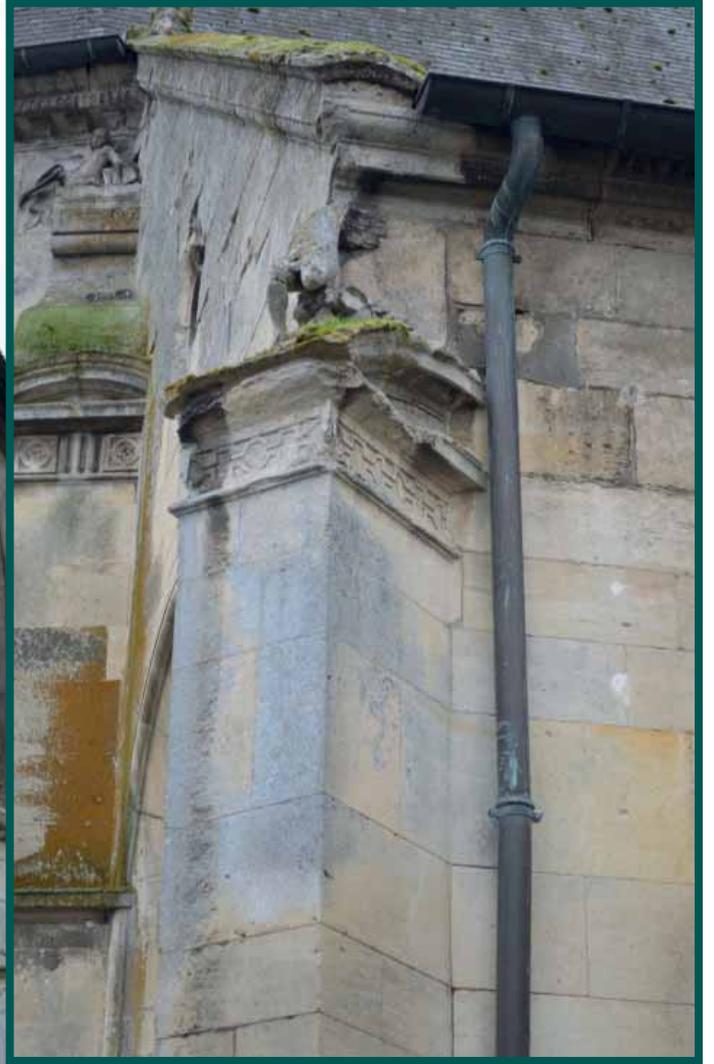




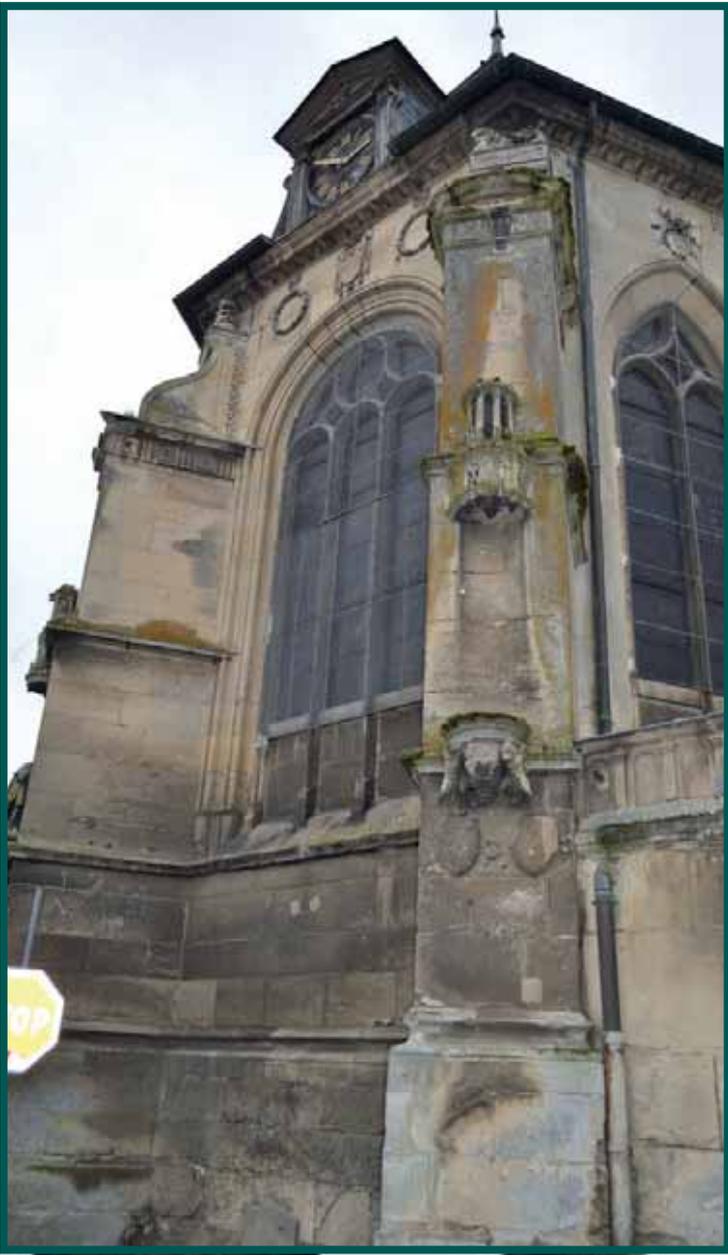
Vitraux cassés ou tombés

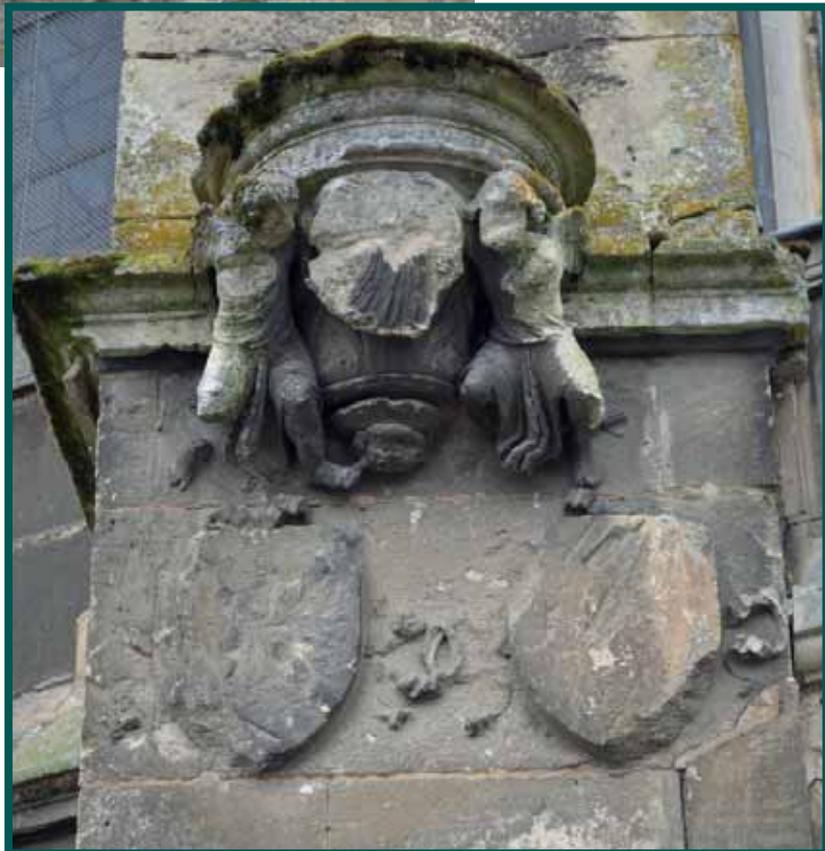
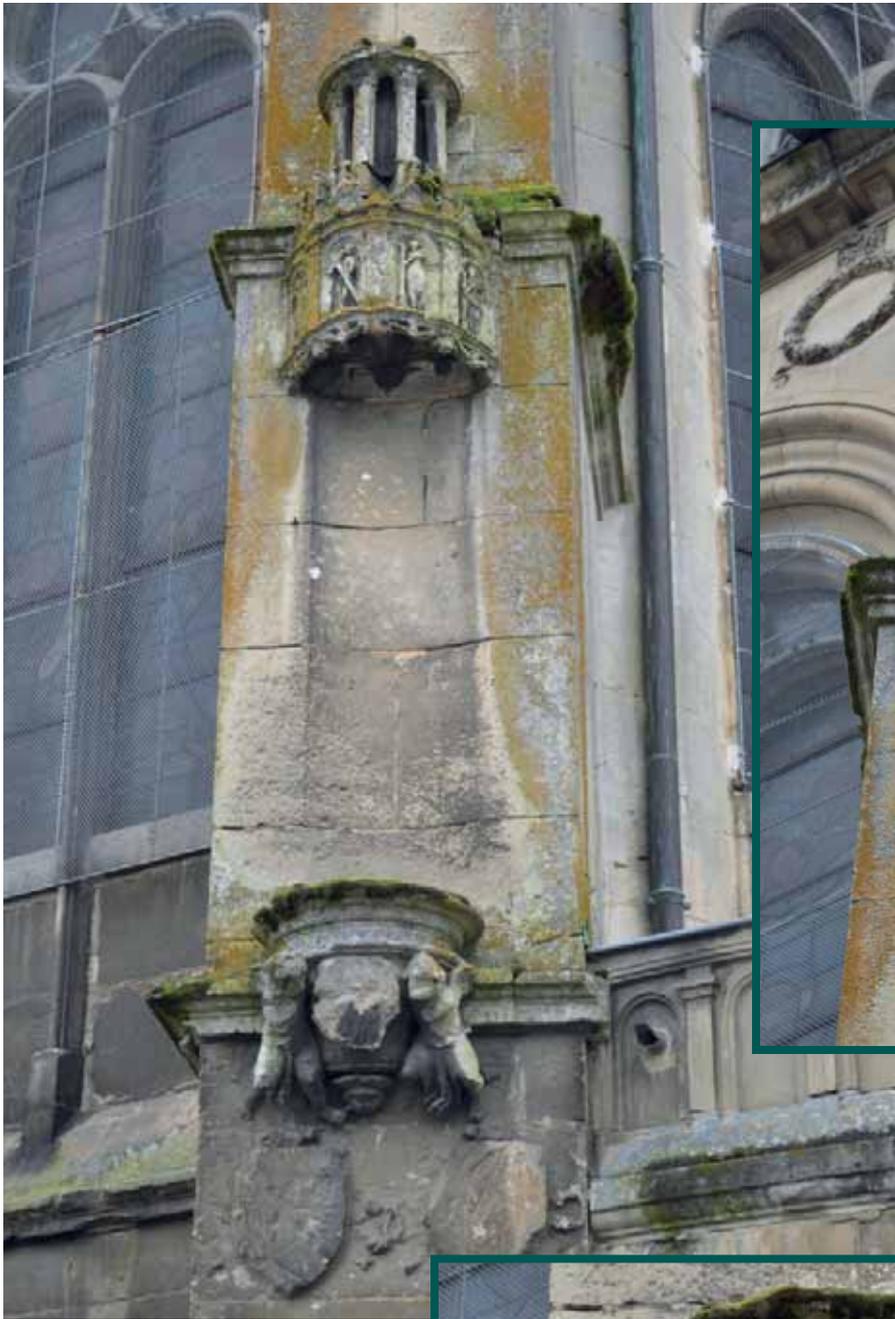














Horloge et habillage en bois à restaurer



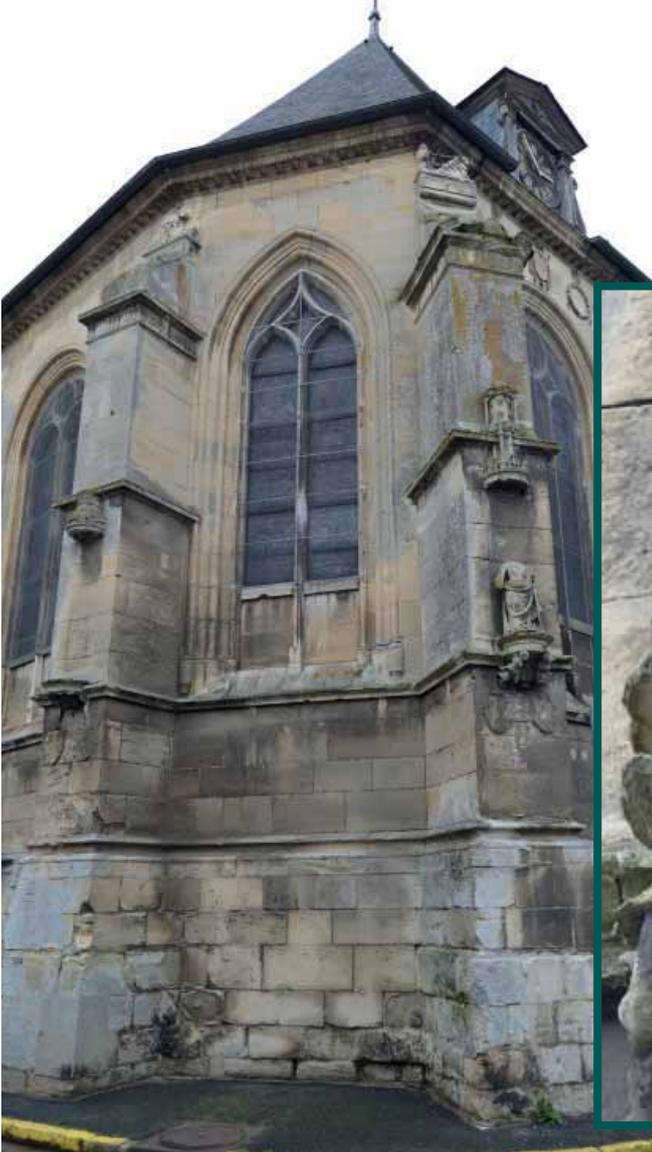
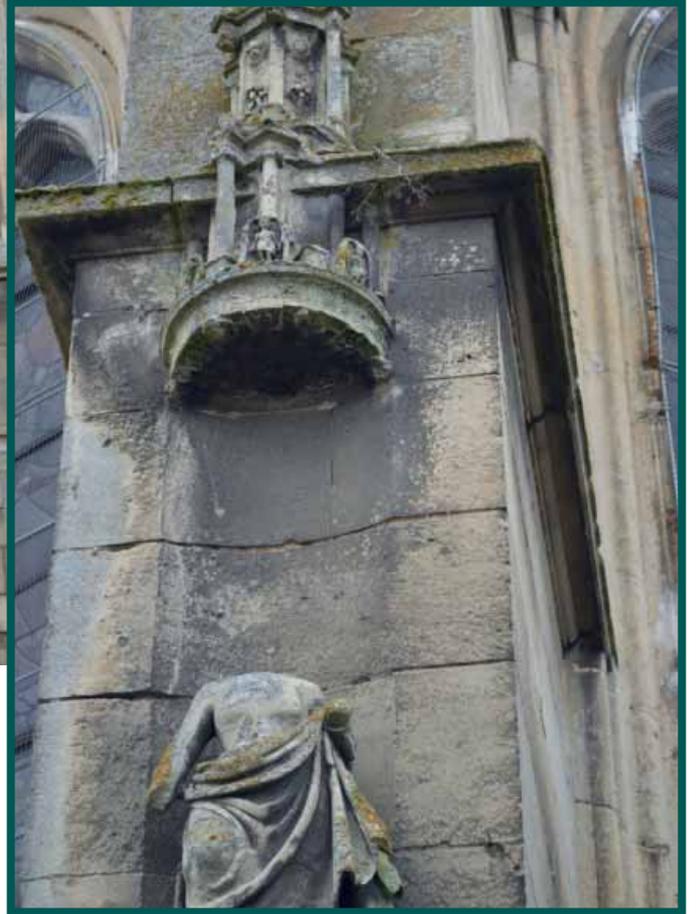
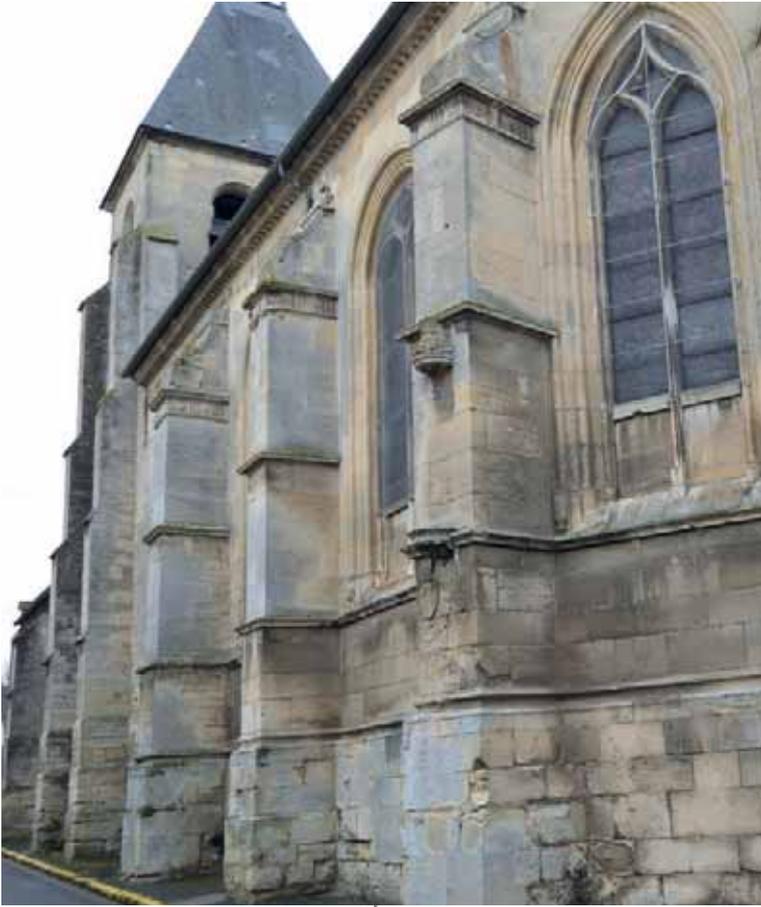


Cadran solaire



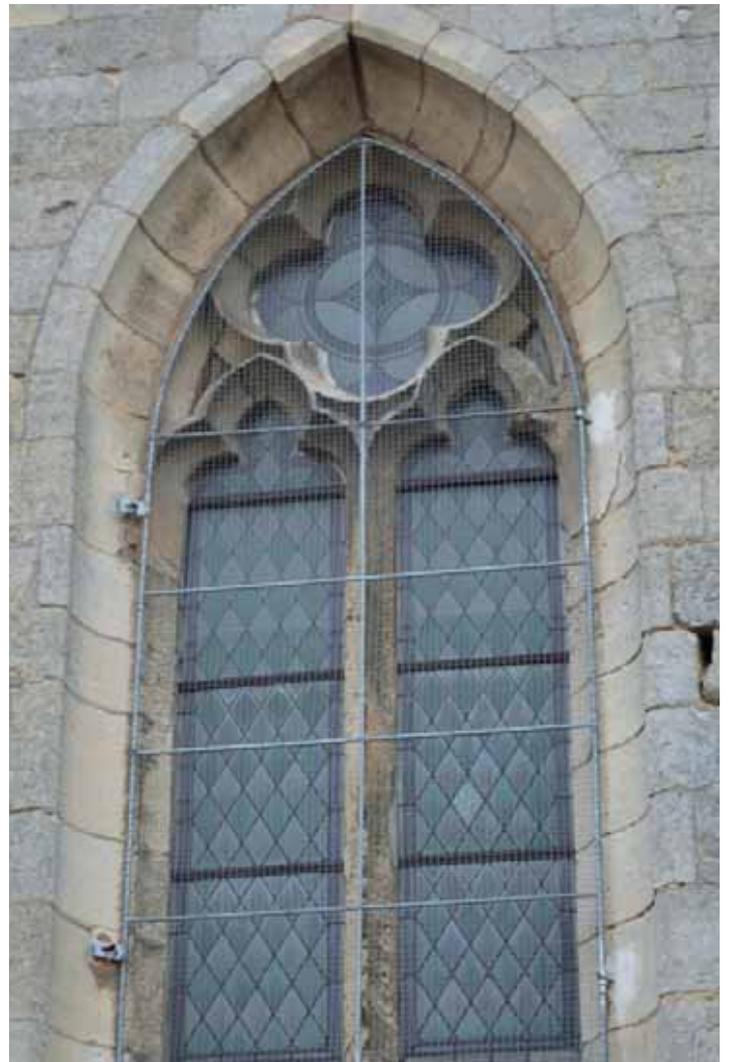


Côté sud





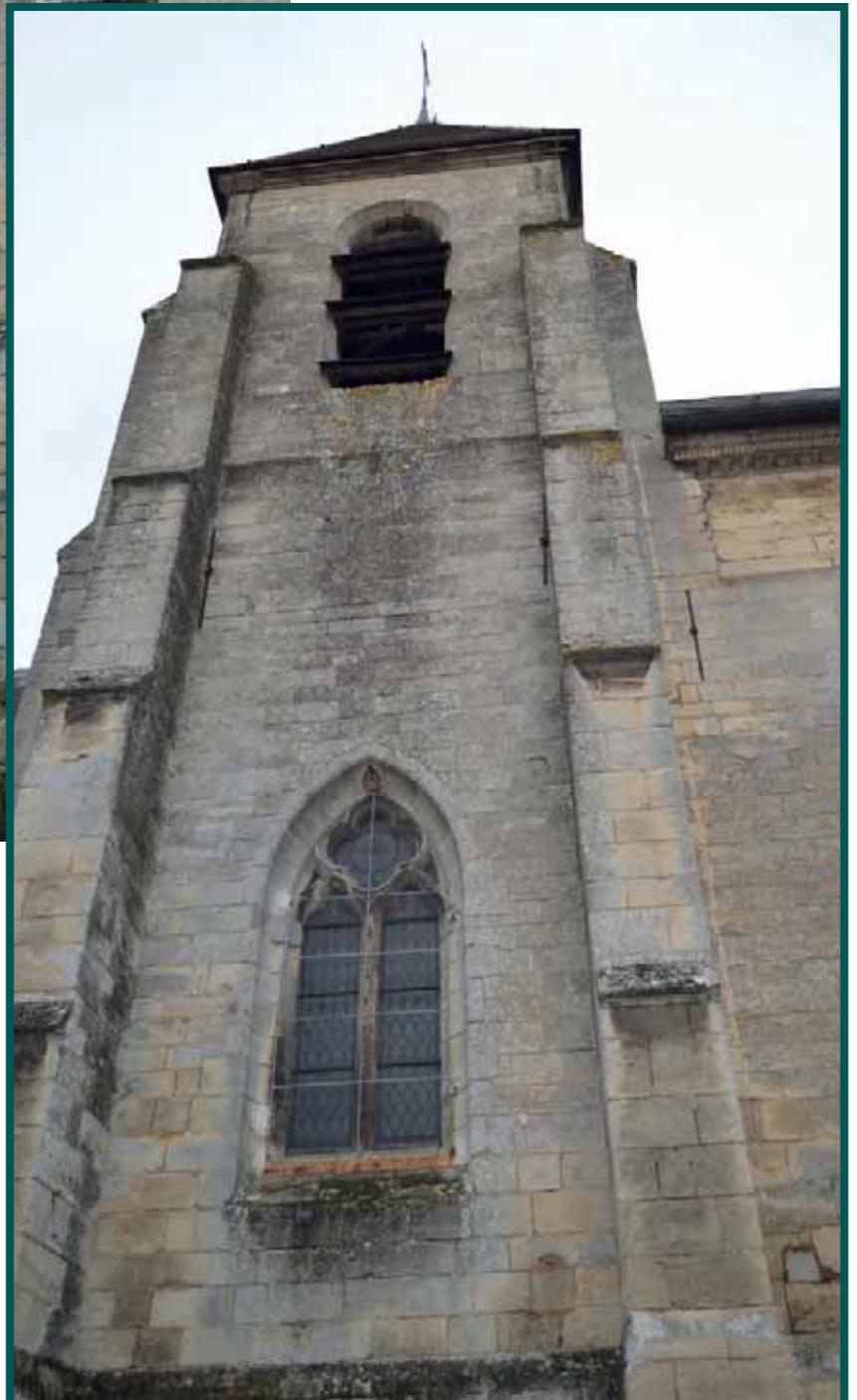
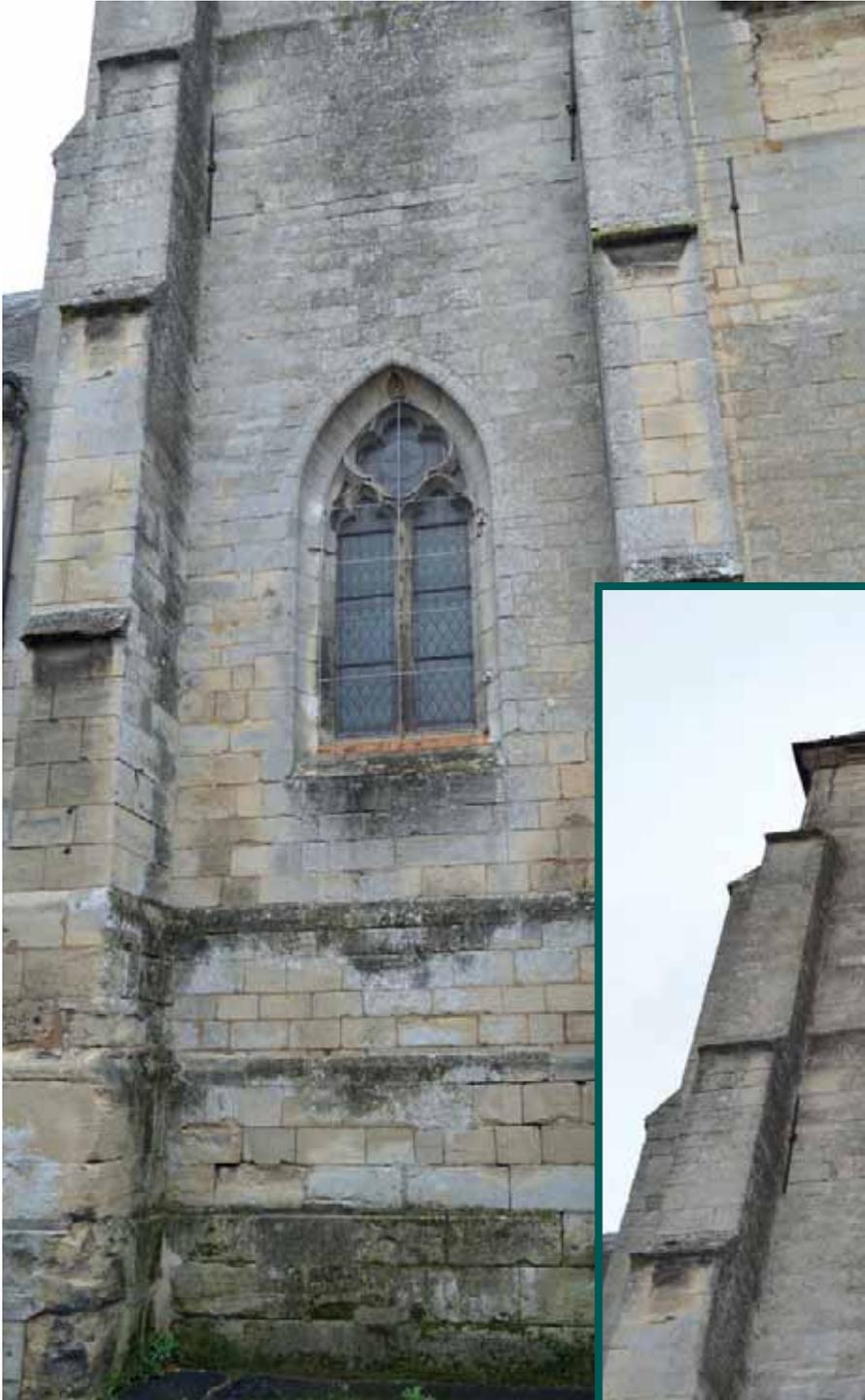


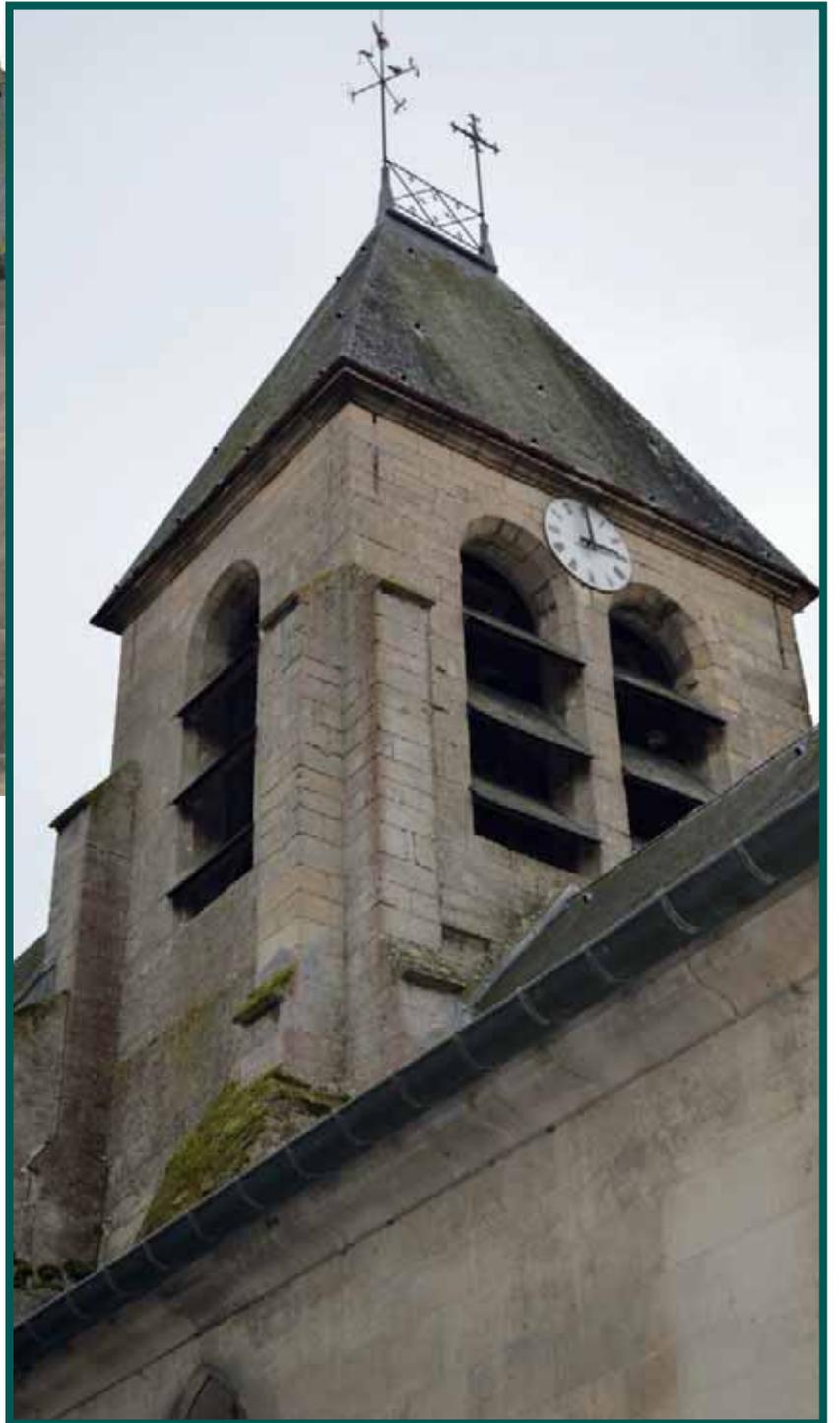
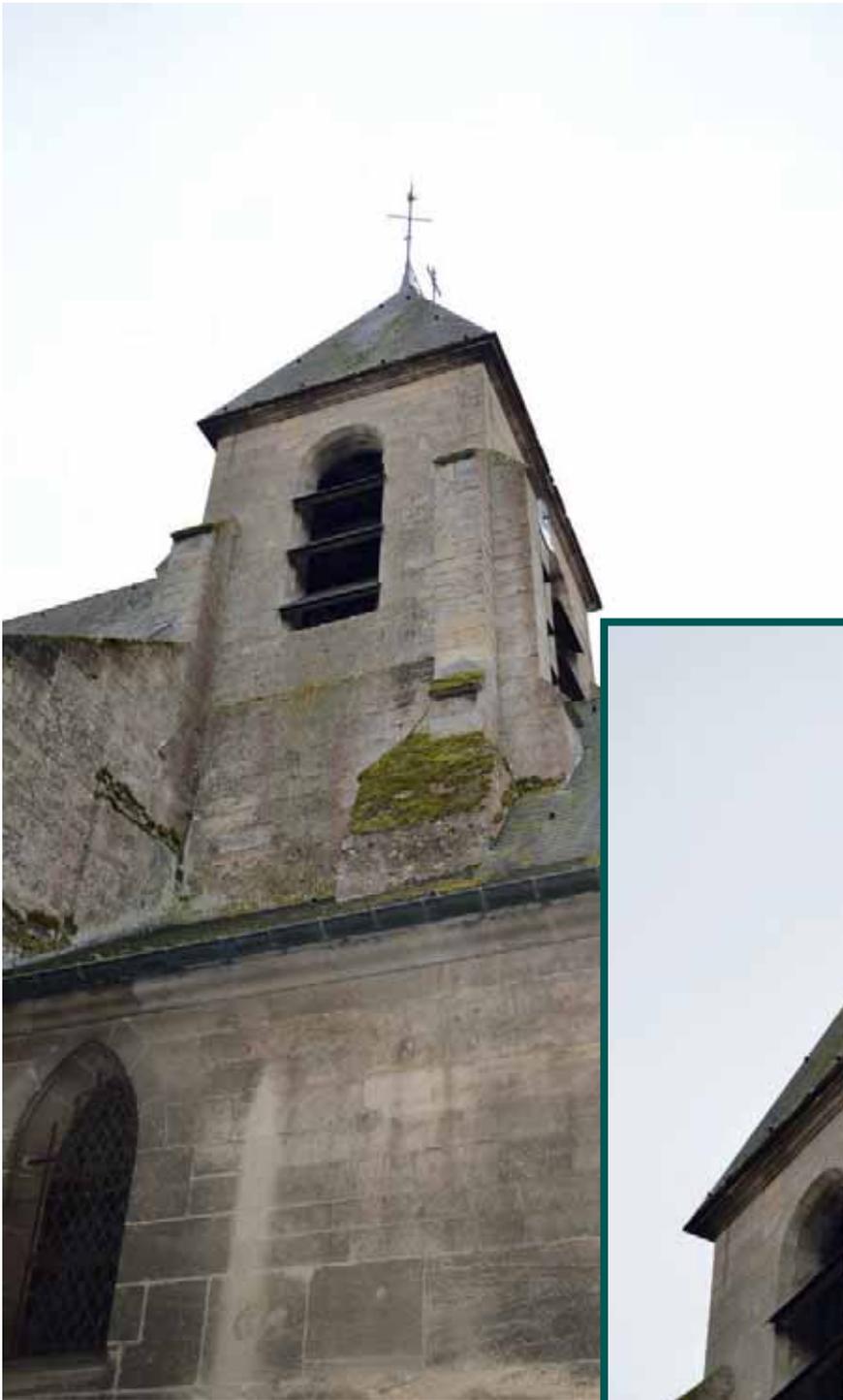






Clocher







ASPNET

Association de Sauvegarde du Patrimoine
de Neuilly-en-Thelle

51 rue du Mouthier 60530 NEUILLY EN THELLE
0762140260 - aspneuilly@gmail.com

RNA W604009622 - SIREN 938562683

Sources :

- Archives départementales de l'Oise
- Eglises de l'Oise
<https://www.eglisesdeloise.com/monument/neuilly-en-thelle-eglise-saint-denis/> Wipédia
- WIKIPEDIA – Pierre Poschadel
https://fr.wikipedia.org/wiki/%C3%89glise_Saint-Denis_de_Neuilly-en-Thelle (licence CC BY-SA 4.0)
- gallica.bnf.fr / Bibliothèque nationale de France - Comté archéologique de Senlis - Comptes rendus et mémoires tome II 1897-1898

Bibliographie :

- Louis GRAVES, Précis statistique sur le canton de Neuilly-en-Thelle, arrondissement de Senlis (Oise), Beauvais, Achille Desjardins, 1842.
<https://books.google.fr/books?id=28m2uzansMEC&hl=fr&pg=PA82#v=onepage&q&f=false>
- Abbé Eugène MÜLLER, «Quelques notes encore sur les cantons de Creil et de Chambly», Comité Archéologique de Senlis, Comptes-rendus et Mémoires, 1897-1898, p. 219-220.
<https://gallica.bnf.fr/ark:/12148/bpt6k486465k/f303.image>
- Dominique VERMAND, Eglises de l'Oise. Canton de Neuilly-en-Thelle. Pays de Thelle et Clermontois, Comité Départemental du Tourisme de l'Oise et Office de Tourisme de Pôle Vexin-Sablons-Thelle, 2002, in 8° de 28 p., p. 24 (voir texte ci-dessus).

Remerciements à la paroisse du Pays de Thelle et à monsieur Pascal PIOT

Crédits photos : Denis JACOB - Achives départementales de l'Oise - Pascal PIOT
© Tous droits réservés 2024